



CABELLO (Philippe) fut abbé de Saint-Génis-des-Fontaines durant la seule année 1625.

Gallia christiana, VI, col. 1108. — Archives des Pyr.-Or., B. 442.

CABESTANY (Guillaume de) était fils d'Arnaud, seigneur de Cabestany, ainsi que le dénote le testament de ce baron, inséré, sous la date du 24 janvier 1174, dans le Cartulaire du Temple conservé aux archives des Pyrénées-Orientales. Elevé en qualité de page au château de Raymond de Castell-Rossello, non loin du manoir paternel, Guillaume parvint au grade d'*écuyer* de la châtelaine, dame Saurimonde. Spirituel, enjoué, d'une figure agréable, il fut bientôt l'objet de l'amour de la noble et jeune châtelaine, qui fut payée de retour. Epris des charmes de Saurimonde, il fit pour elle des chansons ; celle-ci lui voulut tant de bien qu'elle le nomma son chevalier : *et esteron ab gran joi essemz lonc temps*. Guillaume de Cabestany est moins connu par ses poésies, empreintes cependant de grâce et de naïveté, que par la tragique aventure qui, d'après la légende, mit fin à ses jours. Les chansons de Guillaume n'offrent rien de contraire aux principes chevaleresques ; il y fait timidement la déclaration de ses sentiments amoureux, et l'une d'elles, la plus compromettante, à ce qu'on dit, se termine par une prière qu'il adresse à la Vierge, pour implorer son assistance auprès de sa dame inflexible. Cette fervente expression d'amour remplit de jalousie le cœur de Raymond de Castell-Rossello. Averti de ce qui se narrait dans le voisinage, ce chevalier eut des soupçons. Il alla trouver Guillaume un jour que le jeune écuyer était à la chasse à l'épervier, et lui demanda le nom de sa dame. Avouer le fait était impossible. Le troubadour crut tout sauver en compliquant l'intrigue. C'est la belle Agnès, sœur de Saurimonde, qu'il adore, dit-il ; et Raymond se trouve rassuré, heureux qu'il est du malheur d'autrui, puisque la dame Agnès est la femme de Robert de Tarascon. La généreuse dame, toute dévouée à sa sœur, se garde de détromper le jaloux châtelain qui lui fait visite ; elle multiplie les apparences qui peuvent le confirmer dans sa sécurité. Elle va plus loin : elle fait entrer Robert de Tarascon, son mari, dans ce com-

plot du dévouement. Malheureusement, elle n'a pas calculé avec la passion de sa sœur. Instruite par Raymond du prétendu amour de Cabestany pour Agnès, la dame Saurimonde a une violente explication avec son amant. Aveuglée par la jalousie, elle exige que, dans une chanson, il déclare qu'il n'aime et n'a jamais aimé qu'elle seule. Le pauvre troubadour n'ose se refuser au désir de son amante. Il compose donc et, selon l'usage des troubadours, adresse au mari lui-même ce chant accusateur. Cette fois, le doute n'est plus possible, et Raymond ne songe plus qu'à la vengeance. Il emmène Cabestany loin du château, le poignarde, lui coupe la tête et lui arrache le cœur. Au retour, il remet ce cœur à son cuisinier, lui ordonne de l'accommoder en manière de venaison ; puis il le fait servir à sa femme qui lui avoue que onques elle ne mangea de mets plus délicat. Présentant alors la tête sanglante de Cabestany à dame Saurimonde, le terrible châtelain lui apprend quel horrible repas elle vient de faire. Elle s'évanouit de désespoir ; puis, reprenant ses sens, elle s'écrie : « Oui, sans doute, j'ai trouvé ce mets si délicieux que je n'en mangerai jamais d'autres, pour n'en pas perdre le goût. » Cette fois, la fureur de Raymond ne connaît plus de bornes. Il court à Saurimonde l'épée à la main : elle fuit, se précipite d'un balcon et se tue.

Le bruit de ce drame tragique se répandit dans les pays voisins ; et quoique la jalousie de Raymond fut assez naturelle, les mœurs chevaleresques, indignées d'un dénouement si féroce, se prononcèrent contre lui. Les seigneurs du Roussillon et de la Cerdagne, unis aux parents des deux victimes, se liguèrent et ravagèrent les terres de Raymond. Il fut arrêté dans son château par le roi Alphonse, son suzerain, qui le dépouilla de ses biens, l'emmena prisonnier et fit faire de magnifiques funérailles à Cabestany et à sa dame. Ils furent mis dans un même tombeau devant une église de Perpignan. On y grava leur histoire, et, longtemps encore après, les chevaliers et les dames du pays venaient annuellement à Perpignan assister au service solennel en l'honneur des deux infortunés amants. C'est sans doute à cette fin déplorable de Cabestany que l'auteur du roman de *la Dame*

du Fayel a emprunté son livre, écrit vers 1228. On répugne à croire, disent fort justement les auteurs de l'*Histoire littéraire*, qu'un pareil trait de férocité ait pu, même dans ces siècles barbares, être répété deux fois et à si peu d'intervalle.

Ce conte, qui se rattachait à des noms historiques, fut unanimement accepté comme l'expression de la vérité, malgré l'horreur d'un attentat sans exemple dans l'histoire des troubadours. Il faut convenir d'ailleurs que le mensonge date de loin, car Pétrarque le connaissait déjà et Boccace raconte l'aventure de Guillaume de Cabestany dans sa *Quatrième journée*. Malheureusement, l'auteur de cette fiction y avait mis un peu trop d'histoire ; d'où la facilité d'en démontrer l'entière fausseté. En effet, Guillaume, fils d'Arnaud de Cabestany, combattait encore contre les Maures en 1212 ; et, bien que la date et la cause de sa mort soient inconnues, ce ne fut pas le roi Alphonse, mort en 1196, qui put le venger. On sait d'autre part que Saurimonde vivait encore en 1210 et recevait à cette époque le fief de Peralada, dans la paroisse de Torrelles. Le biographe provençal raconte que Raymond de Castell-Rossello mourut dans les prisons du roi Alphonse, qui donna ses châteaux et ses terres aux parents de Guillaume de Cabestany et à ceux de la dame qui était morte pour lui. Or, ce même Raymond vivait encore en 1205 et signait les paix et trêves du 2 octobre 1217, avec son fils qui lui succéda dans sa seigneurie et vivait encore en 1233.

Les poésies de Guillaume de Cabestany se trouvent au nombre de sept à la Bibliothèque nationale sous la cote 7698. Cinq d'entre elles ont été imprimées dans le recueil de Raynouard.

RAYNOUARD, *Choix de poésies originales des troubadours*. — MILLOT, *Histoire littéraire des troubadours*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIV. — *Histoire de Languedoc*, édition Privat, t. X. — Archives des Pyr.-Or., *Livre du Temple*. — *Publicateur* de 1837, n° 5. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

ÇAGARRIGA (Bérenger de) fut un des témoins qui assistèrent à l'acte d'accord conclu entre Pons, comte d'Empories et Raymond, comte de Barcelone, en 1128. On retrouve ce même personnage présent en qualité de témoin à une convention passée entre les deux mêmes comtes, relative aux faits de Cersert et de Molins durant l'année 1130. A la même date, il assista, toujours comme témoin, à une donation consentie par le comte Pons d'Empories en faveur de Godefroi, comte de Roussillon, d'une de ses propriétés, s'il venait à décéder sans postérité.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Guillaume de) fut présent à l'assemblée convoquée le 15 avril 1134, par saint Ola-

guer, archevêque de Taragone et Raymond, comte de Barcelone, dans le but de promulguer une trêve. Il signa le procès-verbal de la convention en même temps que le comte d'Urgel, Bernard de Belloch, Bérenger de Palazols, Arbert de Castellnou, et Bertrand de Montesquieu ; tous ces chevaliers sont qualifiés, dans cet acte, du titre de *magnats du pays*. En 1137, Guillaume de Çagarriga assista à une convention passée entre Raymond, le comte de Barcelone et Pierre, fils de Hugues, comte d'Empories.

Archives historiques de l'ordre royal de la Merci, Barcelone, 1726.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fondateur de l'ordre militaire de Calatrava, était abbé du monastère cistercien de Sainte-Marie de Fitero, en 1158. Il obtint de Sanche III, roi de Castille, l'agrément de défendre la ville et le château de Calatrava qui étaient sans défense et en danger de tomber entre les mains des Maures, depuis que les chevaliers du Temple en avaient fait la remise au souverain. Il fut appuyé dans sa demande par Diego Velasquez, moine de son couvent, qui avait du crédit à la cour. Jean, archevêque de Tolède et ami personnel de Raymond de Çagarriga fit exciter le peuple, dans les prédications, à courir au secours de la ville de Calatrava. L'abbé de Fitero, Velasquez, leurs moines et plusieurs personnes de bonne volonté se renfermèrent dans la cité. La plupart de ceux qui étaient venus combattre sous le commandement de Raymond de Çagarriga entrèrent dans l'ordre de Cîteaux sous un habit plus militaire que monastique : ils furent les premiers membres de l'ordre chevaleresque de Calatrava.

F. X. DE GARMA, *Adarga catalana*.

ÇAGARRIGA (Raymond de) prit part à la conquête des royaumes de Majorque et de Valence sous Jacques le Conquérant (1229-1237). Le 9 mars 1228, il avait assisté à la cérémonie de prestation de fidélité et hommage que Dalmace, vicomte de Rocaberti, fit à Hugues, comte d'Empories. Raymond de Çagarriga mourut dans les guerres de Grenade.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Dalmace de) reçut, le 5 juin 1281, de Pons-Hugues, comte d'Empories, inféodation des justices civiles et criminelles dans le fief de Garriga. Dalmace laissa un fils, Raymond et une fille qui épousa un de Fortia. De ce mariage naquit Bérenger de Fortia qui, en 1344, se dit héritier de son aïeul et de son oncle dans la seigneurie de Garriga.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Arnald de), sous-viguier de Vallespir, en 1318, sous le règne de Sanche de Majorque,

était en 1330, bailli de la Rocha, alors importante châtelainie.

Archives des Pyr.-Or., B. 23, 24.

ÇAGARRIGA (Arnaud-Guillaume de) était bailli d'Argelès en 1351. A ce titre il délivra quittances des droits de vérification payés aux commissaires du roi d'Aragon qui avaient enquêté contre les officiers royaux en exercice dans la viguerie du Roussillon et Vallespir.

Archives des Pyr.-Or., B. 106.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils de François et de Guillemette, épousa, le 8 février 1318, Elissende de Villarich. Il était, en 1325, châtelain de Montferrer dont la propriété appartenait au puissant vicomte Dalmace de Castellnou, chef des nobles roussillonnais opposés à la régence de Philippe de Majorque. Celui-ci lui avait enjoint de venir reconnaître ses fiefs dans la ville de Thuir, pour lui prêter foi et hommage ; mais Dalmace demeurait introuvable. Le régent chargea un officier de lui notifier une assignation. L'agent royal se présenta au château de Montferrer pour remplir sa mission ; mais Raymond de Çagarriga lui en défendit l'entrée et déclara que Dalmace de Castellnou n'étant pas dans le château, il se refusait à accueillir toute notification. Comme le courrier se disposait à déposer les lettres à la poste du château, Raymond de Çagarriga l'en empêcha en employant des menaces. L'envoyé royal dut se retirer sans avoir rempli sa mission. Raymond de Çagarriga fit son testament le 22 septembre 1340. De son épouse Elissende il eut deux fils et cinq filles : François, son héritier universel, et Bernard ; Cécile, mariée à Raymond de Palau, Guillemette, Esclarmonde, Marquesia et Garsendis.

Archives des Pyr.-Or., B. 77. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de), fils aîné et héritier universel de Raymond et d'Elissende de Villarich, se distingua par sa valeur sous le règne d'Alphonse III. Devenu conseiller de Pierre III, il servit ce prince durant tout le cours de son règne. Il signala sa valeur contre les Français et contre le roi Jacques de Majorque avec lequel ils s'étaient coalisés, puis les empêcha de pénétrer en Roussillon et en Cerdagne. Il fut nommé gouverneur de Majorque et acquit par voie d'achat, le 11 avril 1352, le château de Pontons, de son propriétaire Bernard de Pontons. Il était viguier du Roussillon et Vallespir en 1360 ; le 8 avril de cette même année il obtenait du garde du sceau royal, la somme de cent livres à raison de sa charge. Quelques mois plus tard, il recevait concession de la châtelainie d'Opol. En 1363, il garda dans cette forteresse les otages qu'Henri de Transtamare avait

donnés à Pierre IV comme gage de son alliance avec Pierre-le-Cruel, roi de Castille. Chargé d'une négociation auprès des grands du royaume en 1370, il fut de nouveau, en 1375, mis à la tête de l'île de Majorque. Il prit sa retraite à un âge très avancé ; il vivait encore en 1401. Il avait épousé Claire qui lui donna trois enfants : Raymond, François et Pierre.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 121, 133. — FELIX DE LA PEÑA, *Anales de Cataluña*. — PUIGNAU, *Rubriques VIII*. — BRUEL, *Etude archéologique sur le château d'Opol*.

ÇAGARRIGA (Bernard de), fils cadet de Raymond de Çagarriga, châtelain de Montferrer et d'Elissende de Villarich, fut de bonne heure attaché à la cour du roi d'Aragon. Le 9 février 1357, d'accord avec son frère François, il concéda en franc-alleu à son beau-frère Raymond de Palau les métairies, censives et seigneuries qu'ils possédaient sur les paroisses Sainte-Cécile de Terrades, Saint-Laurent-de-la-Muga et Cabanills. En 1372, il était majordome de Jean, comte d'Empuries ; le 4 mai de cette année-là, il donnait commission à deux valets de chambre de ce seigneur pour recouvrer de la communauté séculière de Canet un cens au capital de cent mille sols et de mille sols en pension que son frère François lui avait cédé. Dix ans plus tard, il devint majordome de la reine Sibille, épouse de Pierre IV. Il signa, comme témoin, un acte de concession de faveurs accordées par ce monarque au chapitre de Lérida. Il avait secondé de toutes ses forces ce prince dans l'occupation du royaume de Sardaigne. Il fut désigné par Pierre-le-Cérémonieux, avec l'Infant Jean et Jean Lull, comme commissaire chargé de vendre et aliéner divers domaines de la couronne, afin de payer les intérêts des sommes empruntées pour restaurer ce royaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 142. — PUIGNAU, *Rubriques X*. — FLOREZ, *España sagrada*, XLVII.

ÇAGARRIGA (François de), fils de Bernard et de Catherine était, en 1373, échanson du roi d'Aragon. Devenu par la suite conseiller et « uxor » d'armes de Pierre-le-Cérémonieux, il épousa en 1380, Huguette de Perapertuse qui lui apporta en dot le château et la seigneurie de Corbère. Le roi Jean I^{er} lui vendit successivement, le 4 septembre 1391, la paroisse de Casefabre avec la juridiction civile et criminelle, pour le prix de six mille sols barcelonais et celle de Saint-Michel de Llotes, pour la somme de quatre mille sols barcelonais. Il fut chargé, en 1395, de la garde du château et de la ville de Céret. Le roi Martin le jeune l'appela comme son conseiller à la cour de Sicile, mais il ne tarda pas à être rappelé par le père de celui-ci qui régnait sur le trône d'Aragon et qui lui confia le commandement du château royal de Perpignan (1397) en remplacement de Jaspert de

Trégura, décédé. Au mois de juin 1396, il avait assisté au Parlement convoqué à Barcelone par la reine Marie pour aviser aux moyens de défense du pays contre les troupes du comte d'Armagnac. Plus tard, le roi Martin l'envoya de nouveau en Sicile en lui confiant le poste de gouverneur du château de Cagliari. Sa charge de châtelain du château de Perpignan fut donnée à Bernard d'Oms, son beau-fils, qui avait épousé sa fille Marguerite : son épouse Huguette administra la seigneurie de Corbère jusqu'à sa mort survenue en 1420.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 153, 163, 190, 192, 207. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de) recueillit, en 1375, à la châtellenie d'Opol la succession de son père François qui venait d'être nommé gouverneur de Majorque. Il se montra digne de la confiance du roi d'Aragon, et, lorsque le comte d'Empuries menaçait le Roussillon, il mit ce château sur un pied de guerre formidable. L'armée de ce rebelle, levée en France, évita les passages du nord des Corbières qu'elle savait bien défendus et pénétra dans la plaine du Roussillon par la vallée de l'Agly, mais elle fut battue et prise avant qu'elle eut causé de grands dommages. François succéda à son père dans le gouvernement de Majorque. Il en était gouverneur intérimaire en 1383. Devenu titulaire de cette charge le 17 septembre 1384, il fut confirmé dans son emploi par l'Infant Jean, héritier présomptif de la couronne, le 1^{er} décembre de cette même année. Il était sous-viguier de Barcelone et de l'Urgell en 1393, lorsqu'il fut envoyé en députation auprès de la reine Sibille, veuve de Pierre III. Il arriva en Sicile, en 1394, avec des gens à sa solde, pour soutenir le roi Martin d'Aragon contre les partisans du baron de Chiaramonte. Par sa valeur et sa prudence, il le porta à faire la paix avec eux, de sorte que, lorsque le roi alla prendre possession, en 1395, de la couronne d'Aragon, il laissa François de Çagarriga comme conseiller auprès de l'Infant. C'est ce qui lui valut, en récompense, outre de nombreux et riches présents, le fief de Sortino au Val de Noto. Il passa ensuite avec le roi dans l'île de Sardaigne qui s'était révoltée et servit avec valeur jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés. Après avoir été chargé d'une mission délicate à Avignon auprès de Benoît XIII, en 1400, il fut nommé gouverneur de Sardaigne, l'année suivante. Il fut remplacé en 1404 par Hugues de Rosanès. Le fief de Sortino fut assigné en dot par François de Çagarriga à sa fille unique Eulalie, épouse de Sanche de Hérédia. Celle-ci n'eut point d'enfants, et un procès fut engagé entre Sanche et Jean de Çagarriga qui réclamait cette terre. Une transaction eut lieu et le fief fut vendu à Gui Gaë-

tano, duquel descendent les marquis de Sortino et les princes de Cassero.

BRUEL, *Etude archéologique sur le château d'Opol*. — FELIX DE LA PEÑA, *Anales de Cataluña*. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils cadet de François, gouverneur de Majorque, et de Claire, seigneur de Pontos, Crexell, Baraçà devint en 1387, vice-gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne placés sous le commandement de Gilabert de Cruilles. Dès l'année 1388, Raymond de Çagarriga donnait avis au roi d'Aragon Jean I^{er} des préparatifs de guerre que faisait le comte d'Armagnac, en vue de sa prochaine occupation du Roussillon. Il repoussa, non sans de grands dangers, cet envahisseur, dans les tentatives réitérées qu'il fit pour pénétrer dans le comté. En 1397, il fut élevé à la dignité de gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne. En 1401, il fut rémunéré par le roi Martin qui le gratifia des titres de conseiller et de chambellan de la reine Yolande. Le 2 août 1403, il écrivit aux châtelains de Roussillon une lettre pour qu'ils eussent à bien garder et à tenir en bon état les forteresses de la frontière, attendu qu'il avait reçu des nouvelles d'un rassemblement de compagnies françaises au château de Lordat. En 1405, il se rendit à Narbonne pour s'aboucher avec le sénéchal de Carcassonne sur le fait des extraditions. De là, il vint aux Cortès qui s'ouvrirent à Perpignan le 30 septembre 1405. Il fut aussi du nombre des grands ou nobles qui assistèrent par ordre du roi, en qualité de conseiller, au château de Perpignan et dans la salle dite *de Majoricis*, à l'allocution ou proposition faite aux Cortès par le roi Martin, le 26 janvier 1406. En 1409, il fut convoqué par le roi de Sicile ; il devait se rendre à sa cour avec les gens d'armes qu'il avait sous ses ordres, à la date du 15 mai, jour fixé pour la bataille qu'il allait livrer à l'ennemi. Deux ans après, il était en hostilité ouverte avec Jean de Vilamari, son cousin, qui avait surpris à main armée le château de Palau-Saverdera, situé à proximité de celui de Garriga, en Ampourdan. Les parents et amis de Raymond se réunirent en armes au château de Garriga pour le défendre et le venger. Cette année-là encore, le gouverneur de Roussillon mit en état de défense ce comté menacé d'une nouvelle invasion par le comte d'Armagnac. En 1412, il repoussa les troupes du roi de France, Charles VI, commandées par le maréchal de Boucicaut qui s'avançaient pour soutenir les prétentions de la reine de Naples, fille de Jean I^{er}, à la couronne d'Aragon, vacante par la mort du roi Martin. Il déploya le même zèle dans les circonstances délicates qui accompagnèrent l'élection de Ferdinand I^{er} à laquelle son frère Pierre, archevêque de Tarragone, prit une part active. Raymond de

Çagarriga fit encore un acte de vigueur en supprimant, en 1417, la *tafurerie* où les maisons de jeu à Perpignan. En 1420, le roi Alphonse V lui intima l'ordre de lever un impôt sur les sujets du Roussillon, à l'occasion du mariage de sa sœur l'Infante Marie avec Jean II, roi de Castille. Certaines villes et quelques bourgs refusèrent de verser leur quote-part aux commissaires Pierre Roure et Michel Jaume. Ceux-ci s'étant plaints au gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagarriga et son entourage négligèrent de donner suite à la réclamation, puis n'exercèrent aucune sanction sur les récalcitrants. Alphonse V fit des remontrances au gouverneur ; dans une lettre qu'il lui adressa, il lui déclara qu'il était surpris et indigné de la *dissimulation téméraire* avec laquelle lui et Jean Jou, son assesseur, avaient laissé la résistance impunie. Le gouverneur envoya sa démission au roi qui, l'ayant acceptée, nomma à la tête du comté de Roussillon, Raymond de Pérellos, gendre de Raymond de Çagarriga. Celui-ci assista aux corts qui furent célébrées à Barcelone, le 22 avril 1422 ; il vota les articles qui supprimèrent le privilège exclusif du débarcadère de Collioure et autorisèrent le débarquement des marchandises sur tous les points du littoral roussillonnais. Raymond de Çagarriga avait épousé Barthélemine, sa cousine-germaine, fille de Bernard de Çagarriga. Trois filles furent issues de cette union : Eléonore qui épousa Guillaume de So, vicomte d'Evol ; Claire qui s'étant mariée à Raymond de Pérellos, eut pour dot la seigneurie de Garriga ; et Barthélemine qui, ayant uni ses destinées à Roger d'Aleman, apporta à celui-ci les châteaux de Pontos, Crexell, Borrassa et Romania, sous le pacte explicitement stipulé que ses enfants seraient tenus de prendre le nom et les armes de la famille de Çagarriga. De Roger d'Aleman et de Barthélemine de Çagarriga naquirent six enfants. Gaspard, l'aîné prit le nom et les armes de la mère et continua la lignée de la maison de Çagarriga.

Archives des Pyr.-Or., B. 174, 185, 199, 217, 218, 232, 253. — Archives de la famille. — DESPLANQUE, *Les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais*.

ÇAGARRIGA (Pierre de) était frère des deux précédents. En embrassant l'état ecclésiastique, il se pourvut du double diplôme de licencié en droit civil et canonique. Il obtint successivement deux canonicats, l'un dans l'église d'Elne et le second dans l'église de Maillorque. Lorsque Pierre de Luna fut élu pape sous le nom de Benoît XIII, Pierre de Çagarriga était titulaire de l'archidiaconé de Venasque, dans le diocèse de Lérida. Le nouveau pontife attacha le jeune archidiacre à sa cour, comme camérier.

A peine fixé dans le palais d'Avignon, Benoît XIII envoya des lettres apostoliques à François Clément,

chanoine de Barcelone, pour l'investir du titre d'administrateur-général des dignités et bénéfices ecclésiastiques qu'il possédait, lorsqu'il portait le titre de cardinal de Sainte-Marie-en-Cosmedin. Il le chargeait, en même temps, de recueillir toutes les sommes appartenant à la Chambre apostolique. Pour le seconder dans cette lourde charge, François Clément s'adjoignit comme substitut l'archidiacre de Venasque.

Pierre de Çagarriga défendit dès lors avec ardeur la cause de son maître. Il mit au service du parti de Pierre de Luna un zèle actif et désintéressé. Il lui prêta l'appui de sa personne, le concours de son influence et de sa fortune, avec une persévérance et une fidélité qui ne se démentirent jamais.

Il entra ostensiblement en scène au mois de décembre 1398. Un concile réuni à Paris, au mois de mai précédent, avait décrété le retrait d'obédience au pape d'Avignon, et les cardinaux avaient supplié le maréchal de Boucicaut de leur prêter main-forte contre Pierre de Luna. Sur les ordres de Charles VI, Boucicaut vint assiéger Avignon où Benoît XIII se tenait bloqué avec trois cents Aragonais que commandait son propre neveu, Rodrigue de Luna.

Voyant le pape dans cette extrémité, Pierre de Çagarriga n'hésita pas un instant à voler à son secours. Il équipa à ses frais une flotille et, du 9 décembre 1398 au 2 janvier suivant, reçut à Collioure les engagements de plusieurs chevaliers catalans. Parmi eux, il convient de citer François de Pau, Raymond de Stanybos, Ferrer de Sant-Marti, Bernard de Vilacorba, Pierre d'Ortafa qui partirent en guerre avec un certain nombre de leurs hommes d'armes. Jean de Rivesaltes, sacristain de l'église Saint-Jean de Perpignan, et frère Arnald, abbé de Saint-Jean-des-Abadesses, firent aussi partie de l'expédition. Cette flotille débarqua aux Bouches-du-Rhône au mois de janvier 1399 et suivit la double rive jusqu'à Fourques. Le sénéchal de Beaucaire réunit ses forces et fonda en vain sur les Catalans. Après quatre mois de luttes et d'efforts, sur un commandement reçu du roi de France, Boucicaut leva le siège pour faire simple garde autour du château. Dans la nuit du 12 mars 1403, Pierre de Luna s'échappa du palais d'Avignon par une brèche pratiquée aux murs de Notre-Dame des Doms et parvint sans obstacles jusqu'à Château-Renard, sous la garde du chevalier François de Pau. Il erra pendant quelque temps en Provence, passa successivement à Carpentras, Marseille et Tarascon, cherchant à se procurer l'auréole qui s'attache aux grands fugitifs.

C'est de Tarascon que Benoît XIII lança, le 3 décembre 1403, la bulle nommant Pierre de Çagarriga à l'évêché de Lérida. L'historien Villanueva affirme avoir lu dans les archives capitulaires de Maillorque

l'original de la lettre que l'évêque-élu écrivit au Chapitre de cette église pour lui faire connaître sa promotion à l'épiscopat. Les chanoines lui firent une réponse conçue en termes affectueux et flatteurs, au dire du même historien.

Pierre de Çagarriga prit possession de son siège, le 1^{er} janvier 1404, par l'intermédiaire des deux procureurs : Bernard de Sos, citoyen de Barcelone, et Bernard Mascadi, bachelier en droits. Il leur avait transmis ses pouvoirs dans une lettre qu'il leur avait expédiée de Tarascon, le 13 décembre précédent. Comme don de joyeux avènement, le duc d'Orléans, qui défendait alors le parti de Benoît XIII, remit ce jour-là au nouvel évêque de Lérida six tasses d'argent.

Il fut toujours éloigné de son diocèse. L'administration ecclésiastique fut laissée entre les mains de son vicaire-général Jean Anglade, archidiacre de Tarrantona. Quant à lui, il prenait une part active aux négociations qui se poursuivaient péniblement entre les antipapes dans le but de mettre fin au déplorable schisme d'Occident.

De l'abbaye de Saint-Victor de Marseille où il avait fixé sa résidence, Benoît XIII s'occupa, dès le mois mai 1404, de frayer le chemin à quatre légats qu'il désirait envoyer à Rome, auprès de Boniface IX, son rival. Ces quatre plénipotentiaires étaient avec Pierre de Çagarriga, Pierre Ravat, évêque de Saint-Pons, Antoine, abbé de Saint-Facond-de-Sahagun, et Bertrand Raoul, procureur de l'ordre des Frères-Mineurs.

Le 16 août 1404, Boniface IX accorda un sauf-conduit à l'ambassade et à son escorte composée de soixante cavaliers et de vingt hommes de pied, sous la conduite du chevalier François de Pau. Ce cortège arriva à Pérouse le 12 septembre, et repartit le lendemain pour Rome.

L'accueil que Boniface IX lui fit ne laissa rien à désirer. Deux évêques s'avancèrent hors des murs pour saluer, de la part du pontife de Rome, les envoyés de Benoît XIII. Il fut convenu qu'une audience serait accordée à ces derniers, le 22 septembre suivant.

Durant l'entrevue, Pierre de Çagarriga mit en avant, comme excellent moyen de terminer le schisme, la solution suivante : un projet de rencontre entre les deux papes. Boniface IX fit attendre huit jours la réponse à cette proposition.

Le 29 septembre, il ne parla que pour objecter le mauvais état de sa santé, qui ne lui permettait aucun déplacement.

Pierre de Çagarriga et ses collègues eurent beau insister et prier Boniface IX de proposer un expédient lui-même, il demeura inflexible, se refusant d'entrer en pourparlers avec un compétiteur qu'il

jugeait à peine digne du pardon. La conférence se clôtura péniblement, sur un échange de paroles aigres. Boniface IX enjoignit même aux mandataires de Pierre de Luna de partir sans retard. Mais un coup de théâtre ne tarda pas à se produire : la mort subite de Boniface, survenue deux jours après l'audience.

L'évêque de Lérida avait demandé aux cardinaux un asile sûr pour lui et ses compagnons, lorsque dans l'après-midi du 1^{er} octobre, Antonello Tomacelli, parent du pape défunt et châtelain du fort Saint-Ange, trouva bon de s'emparer de leurs personnes. Le Sacré-Collège, qui déplorait ce fâcheux incident, envoya des délégués au châtelain pour obtenir l'élargissement des détenus.

Mais Tomacelli, qui entendait tirer profit de l'aventure, réclama aux ambassadeurs le paiement d'une rançon de dix mille florins d'or ; après de longs marchandages, il consentit à la réduire de moitié. Avancée par les Florentins, la somme fut dans la suite remboursée par Benoît XIII.

Pour se procurer les fonds nécessaires à l'amortissement de cette dette, Pierre de Luna lança une bulle aux fidèles de son obédience, le 13 janvier 1405. Elle partit de Nice et prescrivit à Aymery, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, d'aller solliciter auprès des clercs et des laïques de Languedoc des prêts hypothéqués sur les collectes des provinces de Narbonne, Toulouse et Auch, ainsi que des diocèses de Rodez et du Puy. A la date du 9 mai 1405 le paiement de la rançon était effectué.

L'emprisonnement de Pierre de Çagarriga et des autres envoyés du pape d'Avignon n'avait duré qu'une dizaine de jours. Le 12 octobre, les ambassadeurs avaient recouvré leur liberté, quand neuf cardinaux rassemblés près de Saint-Pierre, dans la maison de l'archiprêtre, mandèrent auprès d'eux les évêques de Lérida et de Saint-Pons. Ceux-ci représentèrent aux cardinaux romains, de la part de leur chef, les maux qui résulteraient de la prolongation du schisme, et les conjurèrent, en conséquence, de ne point donner un successeur à Boniface IX. Ils ajoutèrent que Benoît XIII était disposé à accepter une discussion contradictoire entre les deux parties pour aboutir à la découverte de la vérité.

Pierre de Çagarriga et les autres mandataires de Pierre de Luna quittèrent Rome après l'audience du 12 octobre, sous la protection d'une escorte fournie par le Sacré-Collège, et cherchèrent un asile dans le château de Soriano, tandis que les cardinaux, sans se soucier des ouvertures des évêques de Lérida et de Saint-Pons, se décidaient à entrer en conclave. Ils attendirent sept jours la réponse des princes de l'Eglise. La nouvelle qui leur parvint fut celle de l'élection d'un nouveau pape, Innocent VII. L'am-

bassade de Benoît XIII se retira alors à Florence.

Au lendemain de son élévation au souverain pontificat, Innocent VII fit écrire aux nonces du pape d'Avignon pour les inviter à revenir à Rome. Sa conviction était que l'entente finirait par s'établir entre les deux partis. Il promettait de leur donner un sauf-conduit. Mais lorsque ceux-ci se présentèrent, le nouveau pontife avait changé d'avis. Il refusa de le leur délivrer.

Dès le 22 novembre, Pierre de Çagarriga et Pierre Ravat avaient fait renouveler leurs pouvoirs par le pape d'Avignon. Sur ces entrefaites, Innocent VII convoquait un concile à Rome le 1^{er} novembre 1405 et retardait jusqu'à cette date toute résolution. En présence de cette détermination, les évêques de Lérida et de Saint-Pons ne crurent mieux faire que de rentrer auprès de leur maître.

Leur retour fournit à Benoît XIII l'occasion de lancer une bulle qu'il écrivit de Nice, le 11 avril 1405. Il y flétrissait la perfidie des Romains et l'obstination de son rival. Quelques jours après, il quittait Avignon et partait pour l'Italie, dans le but de se rapprocher d'Innocent VII et de tenter une suprême entrevue avec lui.

Mais Rome était alors déchirée par les luttes des factions et le pontife de la Ville Eternelle ne tarda pas à descendre dans la tombe (6 mars 1406). Le peuple cherchant un chef pour défendre la cité, demandait à cor et à cris un successeur au pape défunt. Un vieillard de soixante-dix ans, Ange Correr, patriarche de Constantinople, fut élu sous le nom de Grégoire XII.

Ce dernier désirait ardemment l'union. Il écrivit à Benoît XIII, au roi de France, aux princes et aux universités, des lettres pressantes pour arriver à cette fin. Un moment on crut la paix venue.

Pierre de Luna qui se trouvait à Marseille lut les lettres de Grégoire XII à sa cour pontificale, et ajouta qu'il était de l'intérêt de tous de se hâter. Il accueillit même avec des marques de bienveillance les neveux du nouveau pape de Rome, et d'un commun accord il fut décidé que les deux pontifes se rendraient à Savone pour se concerter.

On était au 21 avril 1407 et, depuis huit jours, Benoît XIII avait élevé Pierre de Çagarriga sur le siège métropolitain de Tarragone.

Quoique chargé de gouverner un vaste archidiocèse, Pierre de Çagarriga n'en continua pas moins d'occuper auprès du pape d'Avignon son poste de confiance et de remplir des missions de la plus haute importance. Il prit possession de son nouveau siège au mois de juillet 1407. Dès le 23 août de cette même année, il recevait de Benoît XIII l'ordre de se rendre à Savone, en compagnie de Pierre du Pont, doyen de Saint-Michel de Castelnaudary. Sa mission était de

préparer les voies de Pierre de Luna et d'y recevoir le serment des habitants. Un mois plus tard, le pape d'Avignon, fidèle au rendez-vous, faisait son entrée à Savone. Il y attendit vainement la venue de Grégoire XII.

Loin de se froisser de l'étrange attitude de son rival, Benoît XIII continua de marcher dans la voie des négociations où il s'était engagé. Il fit proposer à Grégoire XII de gagner Pietrasancta ; lui-même irait à Porto-Venere, moyennant quoi il le tiendrait quitte de son manquement à la parole donnée. A cet effet, il publia une bulle, le 10 novembre 1407, dans laquelle il nommait sept ambassadeurs qui devaient s'aboucher avec le pape de Rome et statuer sur le différend qui les divisait. Pierre de Çagarriga était compris dans le nombre de ces messagers. Les sept envoyés d'Avignon furent reçus à Pise, le 24 novembre, dans la cathédrale de cette ville, en présence de Grégoire XII et de douze cardinaux et d'une grande affluente de peuple.

Sans attendre l'issue de l'entrevue, Benoît XIII avait quitté Savone, vers la fin du mois de décembre, escorté d'une flotille de six galères. Il arriva en cet équipage à Porto-Venere le 3 janvier 1408. De son côté, Grégoire XII, au lieu de se rendre à Pietrasancta s'arrêtait à Lucques, le 28 du même mois. Pierre de Çagarriga vint l'y trouver quelques jours après, de concert avec six autres ambassadeurs. Après force pourparlers, il fut conclu que les deux prétendants à la tiare se rencontreraient à une distance de cinq lieues l'un de l'autre : Grégoire viendrait à Pise et Benoît à Livourne.

Au moment de se séparer, Pierre de Çagarriga souleva des difficultés sur le choix de la ville de Livourne qui appartenait ainsi que Pise à l'obédience de Grégoire. Il fut énergiquement appuyé dans ses dires par Jean d'Armagnac, archevêque de Rouen, un des sept messagers de Pierre de Luna.

Dans une réunion qui fut tenue le 5 mars suivant, on s'était arrêté à une autre combinaison : on désignait, comme points de rencontre, Carrare à Grégoire et Avenza à Benoît. Mais le 19 mars Grégoire XII repoussa à son tour la proposition. L'ambassade d'Avignon s'éloigna alors de Lucques en faisant entendre une protestation contre le parti-pris manifeste de la cour de Rome de faire échouer toute tentative d'union.

Les nonces de Benoît XIII étaient de retour le 24 mars à Porto-Venere, auprès de leur maître. Celui-ci demeura fidèle à sa tactique, avec un opiniâtre esprit de suite. Il décida de reprendre les négociations et sollicita de Grégoire XII, le 29 mars, un sauf-conduit pour Jean d'Armagnac et Pierre de Çagarriga, accompagnés, comme d'habitude, de cent cavaliers et de vingt hommes de pied. Le pape de

Rome ne l'accorda qu'avec répugnance et prononça même ces paroles : « A quoi bon ce nouveau déplacement, du moment que Pierre de Luna peut s'entendre à Porto-Venere avec nos propres ambassadeurs, munis de pleins pouvoirs pour traiter? Cet archevêque de Rouen et cet archevêque de Tarragone n'ont fait, quand ils sont venus, que rompre l'accord près de se conclure. Tout cela ne sert qu'à retarder l'union. »

Quelques cardinaux de l'obédience de Grégoire XII, réunis à Pise, adressèrent une lettre à Benoît XIII pour le solliciter de se rendre à Livourne. Le 20 mai 1408, Pierre de Luna envoya dans cette ville trois familiers qui devaient préparer sa prochaine arrivée. Quatre cardinaux et quatre autres personnages, confidents intimes de Pierre de Luna, au nombre desquels figurait Pierre de Çagarriga se mirent en route à leur suite. Mais sur le refus catégorique des habitants de Florence — ville alors soumise à la domination française — de donner un sauf-conduit, Benoît XIII renonça à son voyage à Livourne.

Le bruit courait qu'on se disposait à la cour du roi de France à prendre des mesures contre le pape d'Avignon. Ces rumeurs affolèrent les partisans de Benoît XIII : Pierre de Çagarriga et ses compagnons se retirèrent précipitamment de Livourne dans la matinée du 11 juin.

On conseilla à Pierre de Luna de s'abriter en un lieu sûr : son départ pour Perpignan fut arrêté.

Afin de ne pas paraître rompre toute négociation, Benoît XIII laissa derrière lui une commission représentative de plénipotentiaires, au sein de laquelle siégeait Pierre de Çagarriga. Par une encyclique, datée du 15 juin, il annonça à l'univers la convocation, pour la Toussaint prochaine, d'un concile général qui se devait se tenir dans l'église de la Réal, à Perpignan. Le 1^{er} juillet 1407, il abordait avec sa cour à Port-Vendres.

De leur côté, les cardinaux des deux obédiences, assemblés à Pise, décidèrent de réunir un concile dans cette ville, le 25 mars 1409. Grégoire XII, à son tour, appelait ses adhérents à un concile qui allait se célébrer dans une ville du nord de l'Italie, Udine.

Le 15 novembre 1408, Benoît XIII ouvrit solennellement le concile dans l'église de la Réal. Pierre de Çagarriga prit part aux délibérations de cette imposante assemblée de dignitaires ecclésiastiques où parurent quatre cardinaux, trois patriarches, huit archevêques, trente-trois évêques et plus de quatre-vingts abbés ou chefs d'ordre. La plupart des Pères du concile s'étaient déjà retirés de Perpignan, dès le mois de janvier 1409, laissant le soin de rédiger une adresse à une commission composée de cardinaux et de prélats.

Formulée le 1^{er} janvier, cette adresse conseillait à

Benoît XIII d'envoyer simultanément à Grégoire XII et aux cardinaux de Pise des ambassadeurs chargés de traiter du lieu, de l'époque et des conditions d'une abdication respective des divers papes.

Benoît XIII fit attendre douze jours sa réponse. Il déclara enfin vouloir suivre l'avis du concile, et désigna sept légats qui devaient se rendre à Pise, porteurs de ses instructions. Deux d'entre ces personnages attiraient plus particulièrement l'attention. C'étaient l'archevêque de Tarragone et Boniface Ferrier, général des Chartreux et frère de saint Vincent Ferrier.

Mais le pape d'Avignon s'évertuait à faire traîner les choses en longueur. Les premiers jours du mois de mai seulement, il faisait partir pour Pise presque toute son ambassade par la voie de terre, qui était la plus longue. L'unique qui suivit la voie de mer fut Pierre de Çagarriga. L'archevêque de Tarragone s'était embarqué le 22 mai 1400 avec la flotte du roi Martin d'Aragon, à destination de Pise.

L'ambassade de Benoît XIII conduite par Boniface Ferrier ne parvint à Pise que le 14 juin 1409, après un voyage hérissé de difficultés et de péripéties. Sa venue coïncida avec l'arrivée du roi Martin d'Aragon et de Pierre de Çagarriga.

Après avoir communiqué au concile leurs pouvoirs qui furent jugés peu étendus, les légats obtinrent pour le 14 juin un simulacre d'audience.

C'est entre deux haies d'une foule railleuse les saluant à coups de sifflets qu'ils arrivèrent non sans peine à l'église Saint-Martin où se trouvaient réunis une douzaine de cardinaux. On leur donna lecture d'une sentence portée par les Pères du concile de Pise, le 5 juin précédent, par laquelle l'excommunication était lancée contre Benoît XIII et Grégoire XII. Lorsqu'ils s'intitulèrent les « légats du très-saint père Benoît », on se récria et on les traita « d'envoyés d'hérétique ».

A la vue de si indignes procédés, ces pauvres ambassadeurs de Pierre de Luna songeaient à se retirer. Mais ils durent attendre que la foule amassée autour de l'église se fut un peu dissipée. Ils défilèrent ensuite à pied, protégés par la force publique, n'osant remonter à cheval dans la crainte d'offrir une cible commode aux projectiles des manifestants. Le lendemain, ils trompèrent la surveillance des Pères du concile et s'évadèrent sans dire adieu.

Durant leur court séjour à Pise, ni les cardinaux, ni leurs amis n'avaient osé ni leur parler, ni les recevoir. Ce fut un Florentin ayant des intérêts en Espagne qui leur offrit un asile.

La série de leurs tribulations n'était pas terminée. Quand ils voulurent s'aboucher avec Grégoire XII, à Bologne, le gouverneur, Balthazar Cossa, leur fit dire qu'en guise de sauf-conduit, il les ferait brûler vifs.

s'il parvenait jamais à surprendre le cortège de leur ambassade.

Une fois rentré à la cour pontificale d'Avignon, Pierre de Çagarriga ne joua plus qu'un rôle effacé dans l'affaire du schisme d'Occident. Son intelligence et ses qualités diplomatiques eurent à se déployer sur un autre théâtre d'action. Jusqu'à sa mort, il demeura fidèle à l'obédience de Benoît XIII. Lorsque saint Vincent Ferrier et Alphonse V eurent abandonné le parti de Pierre de Luna, l'archevêque de Tarragone éleva encore la voix pour protester, dans une lettre pastorale écrite le 16 décembre 1416, contre les dires du concile de Constance, alléguant que Benoît XIII n'avait plus de partisans. Pierre de Çagarriga eut encore le courage d'écrire que « jamais il n'avait fait soustraction d'obédience à Benoît XIII ».

Pendant que des divisions intestines désolaient l'Eglise, le désarroi régnait à la cour d'Aragon. La mort du roi Martin, survenue en 1410, laissait la succession au trône vacante, faute d'héritier direct.

Le Parlement décida, le 16 février 1412, de réunir les Etats des trois royaumes de Catalogne, Aragon et Valence, et de choisir parmi eux un certain conseil d'hommes probes et doctes, aux mains desquels on remettait le sort de la cause dynastique.

Neuf juges furent ainsi désignés à cet effet. Pierre de Çagarriga et saint Vincent Ferrier firent partie de ce tribunal suprême qui tint ses assises à Caspe.

Le saint émit son vote le premier et porta sa voix sur Ferdinand de Castille, de concert avec cinq autres juges. Pierre de Çagarriga et les deux autres juges attribuèrent les droits à la couronne d'Aragon au comte d'Urgell, dernier descendant mâle des comtes de Barcelone. Le prestige du saint l'avait emporté sur le patriotisme de l'archevêque. Pierre de Çagarriga s'inclina devant l'arrêt de la majorité des électeurs et signa, le premier des neuf juges, l'acte d'élection de Ferdinand de Castille au trône d'Aragon.

Lors de l'ouverture des Cortès en 1413, il prononça un discours remarquable dont le texte se conserve dans le fonds des archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone.

Ferdinand eut toujours l'archevêque de Tarragone en grande estime. Il le nomma son chancelier, et en récompense des services rendus, lui fit donation du château et de la ville d'Ager, le 1^{er} novembre 1412. Il l'avait même désigné dans son testament comme futur conseiller de son fils, Alphonse V.

Les multiples affaires auxquelles il fut mêlé, n'empêchèrent point l'archevêque de Tarragone de travailler au bien spirituel et temporel de son archidiocèse. Ce prélat fit dresser diverses constitutions synodales tendant à la réforme du clergé ; il les avait promulguées, en personne, dans le concile provincial qu'il célébra en 1410. Sous son épiscopat, le chapitre

de la cathédrale lança une ordonnance qui prescrivait de célébrer les octaves des fêtes de la Sainte Vierge avec grande solennité. Il était aussi mandé aux ecclésiastiques tenus à la récitation de l'office divin, d'ajouter aux versets et commémoraisons des vêpres et des laudes, l'*Alleluia*, depuis la solennité de Pâques jusqu'à celle de la Pentecôte.

Pierre de Çagarriga fit donation en faveur de sa cathédrale d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur et d'un fragment de la frange du vêtement du Sauveur. Il avait concédé, à cette occasion, à son diocèse, la célébration d'une fête spéciale en l'honneur de cette précieuse relique. Ce jour-là, on bénissait, dans le parvis du temple saint, de l'eau qu'on distribuait aux fidèles. Le célébrant avait eu soin, au préalable, de la mettre en contact avec la frange de la robe de Jésus : on lui attribuait ainsi une vertu sainte. Il fit fabriquer un ostensor d'argent doré d'un poids de 144 livres ; on portait cette riche custode dans les processions de la Fête-Dieu. Il dota aussi le trésor de la cathédrale d'une statue en argent représentant sainte Thècle, patronne de l'église métropolitaine. Enfin il fit commencer le retable majeur en marbre de cette même église qui ne fut achevé que sous le pontificat de son successeur immédiat.

Pierre de Çagarriga mourut à Barcelone, avec la réputation d'un saint, le 31 décembre 1418. Son corps fut trouvé encore intact ; sept ans après le décès. Il fut transféré en 1425 dans l'église de Tarragone, et enseveli au parvis du cloître de la cathédrale, sous le seuil de l'entrée principale de l'église. Le cercueil fut recouvert d'une plaque en bronze sur laquelle on grava l'épithaphe suivante : *Hic jacet reverendissimus in Christo Pater et Dominus Petrus de Çagarriga (sic) bone memorie Archiep. Tarracon. qui obiit in civitate Barchinona. ultima die decembris anno a nativitate Domini MCCCCXVIII, qui huic ecclesie multa bona contulit, cujus anima requiescat in pace. Amen. Amen.*

Archives des Pyr.-Or., B. 171. — VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XVII et XX. — TORRES-AMAT, *Diccionario crítico de los escritores catalanes*. — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*. — P. EHRLÉ, *Ans den acten des Afterconcils von Perpignan*. — Abbé J. CAPELLE, *Le Concile de la Réal et Figures d'Evêques roussillonnais*.

ÇAGARRIGA (François de) était le seul garçon issu du mariage de Raymond, gouverneur du Roussillon, avec Barthélemine. Il servit Alphonse V qui lui conféra la dignité d'échanson de l'Infant Jean : ce monarque lui avait aussi accordé la juridiction civile et criminelle sur divers lieux et châteaux de l'Ampourdan. François de Çagarriga descendit dans la tombe avant son père, et ainsi la maison de Çagarriga tomba en quenouille.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Gaspard de), fils aîné de Roger d'Aleman, de Belpuig de Biure, et de Barthélemine de Çagarriga, épousa, le 22 août 1447, Marguerite de Rocabruna, fille de Dalmau de Rocabruna. Il assista en qualité de damoiseau aux Cortès qui se tinrent en Catalogne en 1454. Pendant les troubles qui agitèrent le règne de Jean II, Gaspard de Çagarriga était lieutenant de ce prince. C'était le personnage sur lequel le monarque comptait le plus pour réduire les rebelles. En 1462, il vola à Gérone, au secours de la reine Jeanne, lors de l'irruption que les Français firent en Roussillon, pendant que le prince de Mélide était vice-roi de Catalogne. Il fut atteint à la tête d'un trait de baliste lancé par des soldats qui voulaient forcer l'entrée de l'église collégiale de Saint-Félix de Gérone. Le 26 juin 1462, il fit son testament à Gérone où il mourut. Il laissa cinq enfants : Raymond, l'aîné, son héritier universel, Bernard, seigneur de Pollestres, qui épousa Clémence de Fontcouverte, Raphaëlle mariée à Gonzalve de Banyuls, Raymonde qui se maria à Jean-Pierre de Cruilles et Louis-Gabriel qui alla se fixer au royaume de Naples.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna, était seigneur de Pontos, Bages et Labastide. Il avait épousé Yolande Xammar dont elle eut un fils, Pierre-François. Resté veuf il convola en secondes nocces, en 1493, et se maria à Catherine dez Volo, veuve de César d'Entici, napolitain au service de la France et capitaine de hallebardiers. Sa seconde épouse avait trois filles, dont une, Cécile, unit ses destinées à Pierre-François de Çagarriga. Durant l'occupation française du Roussillon, sa maison et ses titres de famille furent brûlés. Il mourut en 1512, laissant, de sa seconde femme, quatre enfants : Suzanne, qui épousa en 1510 Jacques d'Aleman et de Biure, son cousin au second degré ; Gérard, seigneur de Bages et de Labastide, qui, s'étant marié en 1520 à Anne Paulet, mourut en 1529 ; Isabelle qui épousa successivement Benoît de Çarrocha et Jean d'Arce, commandant du Castillet de Perpignan ; et Bernardin. Raymond de Çagarriga fonda un bénéfice à l'autel de Notre-Dame de l'église de Labastide.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 416, G. 728. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis-Gabriel de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna suivit Gonzalve de Cordoue qui, en 1495, fit la conquête du royaume de Naples. A la paix, il fut nommé capitaine de guerre des deux provinces de Terre-de-Bari et d'Otrante, puis se fixa à Barletta. Il avait épousé Alonsa de Ala qui, ayant suivi sa fortune, mourut dans cette dernière ville où elle avait mis au monde trois

enfants : un garçon, Jean-Louis, et deux filles, Olymde et Amélie. Louis-Gabriel de Çagarriga convola en secondes nocces, en 1520, avec Jacqueline Orsino, des comtes de Paccentro, veuve de Laurent Zurlo, tué en 1512 à la bataille de Ravenne. Le 2 décembre 1521, Jacqueline mit au monde un fils auquel on donna le nom de Pierre. A cause de son second mariage, Louis-Gabriel de Çagarriga s'établit à Giovinazzo où il fut immédiatement incorporé à la noblesse du pays, à titre de noble de Barcelone. De nos jours on voit encore les armes de la maison de Çagarriga, dans la chapelle de famille de l'église collégiale de Saint-Esprit de Giovinazzo, gravées sur le sarcophage qu'un Jean-Louis de Çagarriga fit élever à son aïeul, en 1617. L'épithaphe suivante qu'on y lit aussi en fait foi : « *D. O. M. Gabrieli Sagarriga Equiti Barchinonen. Ex comitibus Pontonsen. Qui sub Ferdinando Cath. Mag. Rege Magni Consalvi Cordulæ auspiciâ secutus, in Italia egregie militando, Juvenatu inter patricos ascriptus, originem familiæ dedit Jo. Aloysius Sagarriga abavo. B. M. M. P. M. DCXVII* ». Les descendants de Louis-Gabriel de Çagarriga sont toujours fixés en Italie.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Bernardin de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna, fut nommé bailli de Perpignan en 1494, après le retour du Roussillon à la couronne d'Aragon. Il exerça cette charge jusqu'en 1501, où il devint viguier du Roussillon, en remplacement de Bernard Aybri.

Archives des Pyr.-Or., B. 413, 416, 417.

ÇAGARRIGA (François-Raymond de), fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici, seigneur de Pontos, avait épousé en premières nocces Elisabeth Çarriera et de Gurb. Un fils, François-Jérôme, naquit de cette union, en 1545, mais ce dernier ne laissa pas de postérité. En 1560, François-Raymond de Çagarriga convola en secondes nocces avec Anne de Stanybo et eut deux enfants du second lit : Louis et Marie-Anne, épouse de Jacques d'Aleman de Belpuig. Anne de Stanybo apporta à la maison de Çagarriga la seigneurie de Rivesaltes. François-Raymond de Çagarriga était décédé à Perpignan en 1566 : au mois de mai 1568 son cadavre fut transporté et inhumé à Pontos.

Archives des Pyr.-Or., G. 239, B. 431. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis de), quatrième fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici fut nommé en 1566, abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il occupa cette charge jusqu'au jour de sa mort survenue le 4 janvier 1569. Il obtint du ciel, en 1566, une faveur extraordinaire que relate le chroniqueur Yèpes (t. V, p. 202).

Il existait au riche reliquaire de l'abbaye de Cuxa un morceau de la vraie Croix tellement considérable (il avait une palme, c'est-à-dire la longueur d'un décimètre), qu'il s'était élevé plusieurs fois des doutes sur son authenticité. L'abbé de Çagarriga, pour en finir avec ces incertitudes, demanda au ciel un miracle. Avec la même foi dont était animé saint Macaire, évêque de Jérusalem, à l'occasion de la reconnaissance à faire de la vraie Croix, parmi les trois que sainte Hélène découvrit, dans ses fouilles au Saint-Sépulchre, il voulut soumettre le fragment de la précieuse relique de Cuxa à l'épreuve du feu. Il demanda en même temps à Dieu que, si cette relique était vraiment authentique, il ne permit pas aux flammes de la consumer. On prépara à cet effet un brasier. La relique y fut placée au milieu. A la grande édification de l'assistance, après que tout le brasier eut été réduit en cendres, on en retira la vraie Croix telle qu'on l'y avait mise, saine et sauve. On dressa aussitôt, par main de notaire, acte de ce fait, qui devint le meilleur acte authentique de la précieuse relique. Charles de Çagarriga, frère de Louis, abbé de Cuxa, fut archidiacre de Venasque, à la cathédrale de Lérída.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

ÇAGARRIGA (Gaspard de), fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici, guerroya au service de Charles-Quint. En 1568, de retour dans son pays, il accompagne à Pontos la dépouille mortelle de son frère François. Il mourut à La Goulette en 1574, laissant un fils qui épousa, en 1599, Mancía de Ballaro.

Archives des Pyr.-Or., G. 239. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis de), fils de François-Raymond et d'Anne de Stanybo, chevalier de Saint-Jacques de Calatrava, fut au service des rois d'Espagne durant plus de quarante ans. Il contracta mariage avec Anne d'Hijar, une héritière des premières maisons d'Espagne, qui lui donna deux garçons : François et Charles, et aussi une fille, Constance. Celle-ci épousa Louis de Quéralt et de Santa-Coloma, mort à Madrid, sans postérité, en 1606. François-Jérôme de Çagarriga, frère de François-Raymond qui avait levé à ses frais une compagnie de soldats, mourut dans la guerre de Grenade, sous la bannière d'Henri Çarriera, son oncle.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de), fils aîné et héritier de Louis et Anne d'Hijar, naquit en 1574. Au mois d'août 1597, au moment où les troupes françaises, sous les ordres d'Alphonse Le Corse, se répandaient dans la plaine du Roussillon, François de Çagarriga se jeta avec ses vassaux dans la ville de Perpignan

serrée de près par le maréchal d'Orano qui n'en était qu'à une lieue. Il approvisionna à ses frais, la ville de Rivesaltes, de munitions, d'arquebuses et de mousquets, alors qu'elle en était absolument dépourvue. Il ne sortit de Perpignan que lorsque tout fut rentré dans l'ordre. En 1599, elle avait épousé Mancía de Josa qui mourut deux ans après, sans laisser d'enfants. Il ne tarda pas à convoler en secondes noces avec Marie-Angélique d'Argensola et de Blanes, fille du gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Revêtu des fonctions intérimaires de gouverneur de ces mêmes comtés pendant un an et demi que dura l'absence de Jérôme d'Argensola, son beau-père, il ne cessa de poursuivre avec un zèle infatigable les bandits et les perturbateurs de l'ordre public. C'est à François de Çagarriga que le vice-roi de Catalogne, duc de Sergobe et de Cardone, confia le château de Rosas et la garde de tout l'Ampourdán, à une époque critique où les Français préparaient une nouvelle invasion de l'Espagne par le Roussillon. Il devint page de Philippe III; ce prince le fit demander personnellement à son père par le vice-roi de Catalogne. Ce monarque l'honora de la croix de l'ordre de Saint-Jacques de Calatrava et lui donna plusieurs fois la commission de visiter en son nom le couvent royal des religieuses de Junqueras. François de Çagarriga eut deux enfants de sa seconde femme : Raymond et Marie qui unit ses destinées à Raymond de Calders, seigneur de la baronnerie de Ségur.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Charles de), fils cadet de Louis et d'Anne d'Hijar fit les campagnes du Levant sur l'escadre de Sicile commandée par le duc de Féria. Il y contracta des infirmités qui abrégèrent ses jours.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de) naquit en 1611. Il était fils de François de Çagarriga d'Hijar et de Marie-Angélique d'Argensola et de Blanes. Dès l'âge de vingt-un ans, il se distingua dans l'habilitation des Cortès présidées par l'infant don Fernand. En 1636, il figura aussi avec honneur dans celles qui furent tenues sous la présidence du duc de Féria. Il se conduisit dans ces dernières d'une manière si remarquable que Philippe IV lui adressa une lettre élogieuse. L'année suivante, il servit à ses frais durant tout le temps que la place de Leucate fut assiégée par les Espagnols. Il rendit compte au comte de Santa-Coloma de certaines intelligences engagées avec l'ennemi. Il se conforma de point en point aux instructions de ce capitaine et resta ferme à son poste jusqu'à la nuit. Il fut le dernier à se retirer du combat avec Jérôme d'Argensola, son oncle, après avoir lutté avec opiniâtreté et avoir abandonné tous ses

équipages sur le champ de bataille. En 1638, sur l'avis qui lui fut donné par le comte de Santa-Coloma de lever des volontaires dans les localités dont il était seigneur (Pontos, Borrassa, Crexell, Romanya, Vilamorell et Alenya), il fut un des premiers nobles qui se présentèrent à Gérone avec le contingent maximum de soldats qu'il devait fournir. Il en fit autant en 1639, et avec une telle promptitude, qu'ayant reçu le titre de comte à la date du 11 juin, il était rendu le 14 du même mois à Figueras avec deux cents hommes armés et pourvus de munitions à ses frais, indépendamment du contingent fourni par ses vassaux. Il ne quitta l'armée qu'à la fin de la campagne, accompagna Santa-Coloma à Perpignan et fut le dernier gentilhomme qui retira ses troupes en bon ordre. Il avait pris part aux affaires militaires qui se déroulèrent en juillet 1649, soit avant, soit après la capitulation de la place de Salces. Il continua à servir sa patrie durant le cours de l'année suivante, ayant trois cents hommes sous ses ordres, entretenus à sa solde. Il dépensa alors une grande partie de sa fortune, malgré les pertes considérables qu'il éprouvait d'un autre côté, car l'ennemi avait brûlé et pillé ses biens du Roussillon qui constituaient la meilleure part de son patrimoine. Raymond de Çagarriga se distingua encore dans plusieurs commissions secrètes et importantes dont le chargea le comte de Santa-Coloma qui connaissait son zèle intelligent et sa fidélité à toute épreuve. Il s'acquitta de ces diverses missions avec dévouement, ainsi que l'attestait le vice-roi dans une lettre écrite au roi, en 1640, l'année même des troubles de la Catalogne.

Quelques jours avant la Fête-Dieu, date où éclata la révolte en Catalogne, Jean de Benavides venait avec le marquis de Vilafranca d'organiser les nouvelles levées qui étaient cantonnées à Blanes et sur toute la côte jusqu'à Rosas. Au moment où il débarqua, Raymond de Çagarriga, qui se trouvait sur le port, le reçut dans son carrosse pour le conduire à Barcelone. Mais reconnaissant, aux dispositions que manifestèrent ceux qui étaient de garde à la porte, qu'il pouvait courir des dangers, il méprisa celui auquel il s'exposait lui-même en cherchant à le sauver. Il y réussit en se jetant avec lui dans un bateau, puis le ramena à ses galères. Mais il faillit perdre la vie à son retour ; le peuple s'opposait à son entrée dans la ville, parce qu'il avait sauvé Benavides.

Durant les premiers mouvements séditieux qui agitèrent la ville de Barcelone, Raymond de Çagarriga se hâta de mettre ses bateaux sur pied de guerre, accourut au secours des armées du roi et fut un heureux auxiliaire pour le comte de Santa-Coloma dans la journée où les portes de la prison furent forcées en vue d'obtenir la libération des députés et autres

détenus. Le jour de la Fête-Dieu, il ne se sépara point du gouverneur-général, son oncle, pendant toutes les passes critiques que celui-ci traversa. Envoyé par le comte de Santa-Coloma pour reconnaître la hauteur de Montjuich, il se vit tellement serré de près par les mutins, qui l'avaient assailli à coups de pierres et de fusils, qu'il lui fut impossible de rejoindre son oncle pour mourir à ses côtés. Il n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter à la mer et de se tenir caché dans une anfractuosité de rocher jusqu'à la tombée de la nuit. Il vit alors passer un esquif qui allait à la recherche de Louis de Quéralt, fils du comte de Santa-Coloma. Il se joignit à ceux qui le montaient. Louis de Quéralt ayant été retrouvé dans la matinée, Raymond de Çagarriga le conduisit à Vinaroz. Après l'avoir sauvé d'un danger imminent, il résolut de ne point l'abandonner jusqu'au moment où il le conduisit lui-même sur les marches du trône de Philippe IV. Raymond de Çagarriga baisa la main au roi, le 9 juillet 1640, et reçut de ce monarque sa nomination de président de la Basilicate. En ce moment, un gentilhomme catalan, Hyacinthe de Tartas, adressait une lettre au roi d'Espagne qui l'avait chargé de le renseigner sur les troubles de Barcelone. Ce gentilhomme proposait à Philippe IV de nommer gouverneur de Catalogne, « pour réduire la cité rebelle, un fidèle catalan, don Ramon Çagarriga, baron Alemany de Cervellon, chevalier de l'ordre de Calatrava ».

Bientôt après, il fut promu à la charge de Gouverneur de l'Abbruzze ultérieure, dans le royaume de Naples. Le roi d'Espagne ayant égard à ses services militaires, et considérant de plus qu'il venait de perdre quinze mille ducats de rentes, ses terres et ses vassaux et plus de deux cent mille ducats de revenus et de biens meubles confisqués par les Français, donna ordre à Raymond de Çagarriga de passer en Italie pour y remplir la charge de président-gouverneur des armées et commissaire-général des douanes. Les attributions de ce poste lui mirent en mains l'administration des finances royales dans cette contrée. Son commandement s'étendait sur plus de quatre cents villes et villages ; il avait sous ses ordres quatre mille hommes d'infanterie et mille chevaux.

Pendant les sièges d'Orbitello et de Porto-Langone, il s'empressa de fournir tous les secours qui étaient à sa disposition et maintint le calme sur toute la frontière du royaume de Naples, sur une étendue de plus de trois cents villes ou villages, au milieu des troubles qui agitèrent le pays. Chargé dans une circonstance difficile de pourvoir à l'approvisionnement du corps d'armée destiné à marcher contre les révoltés de Capoue, il remplit sa mission avec un si grand succès, qu'il en reçut d'éclatants témoignages

de félicitations. Ses actes administratifs furent également approuvés sur plusieurs autres points relatifs à l'amélioration des revenus de la couronne, à l'encouragement du commerce, à la sûreté des routes, à l'administration de la justice et autres objets secrets de la plus grande importance, tels que complots, intrigues et trahisons qu'il fit échouer tant à Naples qu'en Sicile. Ce fut Raymond de Çagarriga qui instruisit secrètement le duc d'Arcos du complot qui se tramait ; ce fut à sa vigilance que fut dû un avis d'information paru avant l'événement. Dans cette affaire, comme dans toutes celles qui lui furent confiées, les plus importantes qui aient été traitées dans ce royaume, il vint à bout de ses desseins avec autant de bonheur que d'habileté. Lorsque don Juan d'Autriche vint à Naples, Raymond de Çagarriga se présenta à ce prince ; celui-ci fut tellement satisfait de son administration, qu'en ayant rendu compte au roi, malgré l'ordre explicite qu'il avait reçu de n'écrire en faveur de personne, Philippe IV lui fit témoigner son contentement par Jérôme de Lascana.

Raymond de Çagarriga ayant embrassé le parti espagnol durant la révolution de 1642, tous ses biens situés en Catalogne et Roussillon furent confisqués en 1643 et donnés par Louis XIV, et en vertu de lettres-patentes datées de Saint-Germain-en-Laye, l'an 1649, à Charles d'Alemany de Bellpuig. Celui-ci était le gendre de Fontanella, nommé par le roi de France, régent de la royale audience de Catalogne et postérieurement président du Conseil souverain du Roussillon. Le traité des Pyrénées, en 1659, stipula que les biens ainsi confisqués seraient rendus à leurs propriétaires respectifs ; mais comme Raymond de Çagarriga se trouvait alors en Amérique, Marie-Angélique, veuve de Charles d'Alemany, née Fontanella, continua de jouir des biens de son illustre parent.

C'est en 1653 que Raymond de Çagarriga fut nommé par Philippe IV gouverneur, président et capitaine général des provinces de Sainte-Marthe et de Rio de la Hacha et de l'établissement de la pêcherie des perles (République Argentine actuelle). Il était veuf de Jeanne de Guardiola qui ne lui avait pas donné d'enfants ; avant son départ pour l'Amérique du Sud, il épousa en secondes noces, à Madrid, le 8 février 1653, Antoinette de Lapuente. Il débarqua à Carthagène des Indes, aux premiers jours de l'année 1654. Durant le temps de son gouvernement en Amérique, Charles II jugea bon de faire raser son château-fort de Pinède, en Ampourdan.

En 1663, Raymond de Çagarriga s'embarqua à Puerto-Bello sur le navire *Notre-Dame de la Soledad et Saint-Jacques*, dans le but de rentrer en Espagne. Mais il fut atteint de la fièvre et de la dysenterie durant la traversée. Se voyant frappé mortellement,

il fit appeler l'aumônier du navire, Jean Lopès, et lui dicta une lettre testamentaire, en date du 14 avril 1663, par laquelle il recommandait à ses héritiers de se conformer à ses volontés exprimées dans son testament écrit et déposé chez un notaire de Carthagène. Il expira durant la traversée, le 23 avril 1663.

Raymond de Çagarriga laissa trois enfants : Raymond, Marcellin et Françoise, épouse de Joseph d'Aguillo et de Pinos. Il est l'auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Compendio historico de la antigüedad, nobleza y grandezas de la casa de Zagarriga*, dont l'original se trouve dans les archives de la famille du comte de Crexell.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils aîné de Raymond, gouverneur des Indes occidentales, était né à Ocana, en 1656. A la mort de son père, ses biens patrimoniaux lui furent disputés par Marie-Angèle d'Alemany, fille de Fontanella et veuve de Charles de Ros d'Alemany. La guerre entre la France et l'Espagne s'étant rallumée en 1667, les domaines de la famille Çagarriga furent de nouveau spoliés par les Français et donnés en jouissance à Joseph de Biure de Margarit, marquis d'Aguilar, lieutenant-général des armées, résidant alors à Paris. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Raymond de Çagarriga de Lapuente rentra en possession de ses biens, à dater du 1^{er} janvier 1670. Mais ce jour-là même, Charles de Ros d'Ortafa, neveu et fondé de pouvoirs de Marie-Angélique d'Alemany, fit acte de prise de possession de ces mêmes biens. Un procès s'en suivit et les propriétés de Raymond de Çagarriga furent mises sous séquestre. Ce ne fut que le 7 avril 1683 que le Conseil souverain de Roussillon rendit un arrêt attribuant le patrimoine de sa famille à Raymond de Çagarriga. Ces biens éprouvèrent une nouvelle confiscation en 1689, et ne furent restitués à Raymond qu'après le traité de Ryswich (1697). Le 20 février 1698, Raymond, qui avait épousé Antoinette de Vera, céda ses biens situés en Roussillon à Marcellin, son frère cadet, établi à Perpignan. Avant sa mort, Raymond de Çagarriga avait adressé une supplique à Charles II pour obtenir l'érection de sa terre de Crexell en marquisat. Le roi accueillit cette demande et éleva la seigneurie de Crexell en comté.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Marcellin de), fils de Raymond et d'Antoinette de Lapuente, seigneur d'Alénia, se maria avec Gauderica de Vilanova, veuve de Joseph de Pagès. Resté veuf, il convola en secondes noces, en 1680, avec Anne de Bou. Il mourut en 1709, laissant deux enfants : François et Antoine.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316.

ÇAGARRIGA (François de), fils de Marcellin et de Anne de Bou, vint à Naples, en 1742, avec l'armée française dans les rangs de laquelle il avait le grade de lieutenant. Il passa au régiment des Cadets et demeura au service du roi de Naples. Plus tard il fut châtelain de la ville de Viesti ; honoré du marquisat, il se lia, en 1760, avec ses parents d'Italie. S'étant enfin retiré à Perpignan, il y mourut sans postérité en 1773.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Jean de), né en 1728, était l'aîné des douze enfants issus du mariage contracté entre Joseph de Çagarriga de Réart et Françoise d'Anglade. Le 21 janvier 1789 il fut commissaire de l'Ordre de la Noblesse en Roussillon qui se réunit pour élire des députés aux Etats généraux. Arrêté le 17 mai 1793 avec trente-deux autres perpignanais, comme aristocrate, il fut dirigé le surlendemain sur les prisons de Montpellier, où il arriva le 21 en compagnie de ses compatriotes détenus. Il n'échappa à la mort que grâce à une compagnie de dragons appelés *les foudroyants* qui était composée de différents citoyens de Montpellier et de Béziers. Il avait épousé Augustine de Ros, et il mourut en 1801.

Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789 en Roussillon et Perpignan sous la Révolution*, t. II.

ÇAGARRIGA (François-Xavier-Eustache-Mathieu de) naquit à Perpignan, le 20 septembre 1741, de l'union contractée entre Joseph de Çagarriga de Réart et Françoise d'Anglade de Rocabrune. Il était le cadet de douze enfants issus de ce mariage. Il fut lieutenant au régiment de Belzunce en 1758 et fit les campagnes d'Allemagne en 1759, 1760, 1761 et celles de 1762 sous Dunkerque. Passé à Saint-Domingue en 1765, il fut nommé capitaine en 1774. En 1781, il reçut la croix de chevalier de Saint-Louis ; dix ans plus tard, il obtenait le brevet de lieutenant-colonel au régiment de Beaujolais. François de Çagarriga d'Anglade passa à l'armée de Condé en 1792, et fit les campagnes de 1794 et 1795 sur le Rhin, dans le régiment de Montmorency. Il fut blessé de deux coups de feu le 13 août 1796 à Oberkamlack. Nommé le 21 décembre 1813 maréchal de camp honoraire, il cessa de servir sa patrie le 1^{er} octobre 1814. Il avait épousé à Londres, le 22 octobre 1807 Louise-Josèphe de Gosson, née le 29 septembre 1766 à Capigneules (Pas-de-Calais). François de Çagarriga d'Anglade mourut à Paris le 25 septembre 1817.

Archives du Ministère de la Guerre.

ÇAGARRIGA (Gaëtan de), frère des deux précédents, naquit en 1742. Il fut major au régiment

d'Agenais et reçut la croix de Saint-Louis. Il mourut à Saint-Domingue en 1781.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Augustin de), né le 10 juin 1774, était fils de Jean de Çagarriga-d'Anglade et d'Augustine de Ros. A peine âgé de dix-neuf ans il émigra en Espagne ; il fut incorporé dans le régiment des Gardes Vallonnes, et servit dans cette milice jusqu'en 1801 avec le grade de capitaine. Au retour de l'émigration il rentra en Roussillon où il recouvra soit la partie des biens paternels qui avaient été dévolus aux hospices, soit celle attribuée à des parents collatéraux qui s'empressèrent de la lui rendre. En 1804 il épousa Madeleine de Guanter. Augustin de Çagarriga mena à Millas la vie patriarcale de l'ancienne aristocratie. En 1815, Louis XVIII l'appela au Conseil général du département où il siégea jusqu'en 1830. Il fut aussi investi des fonctions de chef d'Etat-major des gardes nationales du département dont Gazanyola était inspecteur. Il reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de Saint-Louis. Augustin de Çagarriga parvint à reconstituer sa fortune soit par des soins assidus et intelligents qu'il apporta dans l'administration de ses biens, soit par les économies qu'il réalisa et à l'aide desquelles il améliora ses domaines. Il mourut à Millas le 26 mars 1866. Il avait eu dix enfants dont trois garçons : Gaspard, Gérard et Raymond et sept filles dont une, Antoinette, fut l'épouse de Justin Durand, député du département des Pyrénées-Orientales, sous le second Empire.

Article nécrologique paru dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, n° 26, 1866.

ÇA ILLA (Raymond) épousa, en 1264, Bérengère d'Alamande. Il tenait à Jujols une chevalerie, sous la directe du seigneur de Mosset, que l'on appelait chevalerie d'*En Ça Illa et Militia de Insulà*. Le lecteur trouvera au mot Ille l'historique de cette famille.

Abbé Pierre BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tel et ses environs)*, Céret, L. Roquet, 1908.

ÇA ILLA (Bernard) exerça le commandement de la châtelanie de Conat, sous le règne de Pierre III.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

ÇA ILLA (Jacques) fut châtelain de la Tour Cerdane, du 10 novembre 1395 au 8 mai 1396.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CALAPH (Simon), brodeur, de Perpignan, vers le milieu du xvi^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., G. 239, 1053.

CALCER (Jean) était bailli de Perpignan au commencement de la première annexion du Roussillon à la France, sous Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 281, 408.

CALCER (Jean) exerçait en 1551 le commandement du Castillet de Perpignan à la place de son neveu, le pupille Jean d'Arce-Çagarriga. Celui-ci étant mort jeune, Charles-Quint octroya les provisions de l'*alcajdiat* du château militaire en faveur de Jean Calcer.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

CALCER (Jacques), chevalier de Saint-Jacques de l'Épée, fut successivement châtelain d'Elne et du château de Salces, durant la seconde moitié du XVI^e siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, G. 256.

CALDERS (Jean-Baptiste de) d'une noble famille roussillonnaise, fut nommé abbé d'Arles en 1622. Il mourut en 1630.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen*.

CALDES (Louis de) fut nommé abbé de Saint-Michel-de-Cuxa, en 1660. A cause des guerres dont le Roussillon était alors le théâtre, l'abbaye fut mise sous séquestre et régie par François de Montpalau, abbé de Bañolas.

Archives des Pyr.-Or., H. 101. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel-de-Cuxa*.

CALMÈTES (Adrien-Victor-Joseph) était fils de Calmètes de Rostan, avocat près le Conseil souverain du Roussillon, qui avait émigré à Figières (Espagne), durant la Révolution. C'est dans cette petite ville catalane qu'Adrien Calmètes vint au monde, le 19 septembre 1800. Le séjour dans le pays étranger ne fut pas de longue durée pour le nouveau-né : le sénatus-consulte du 6 floréal an X ayant ouvert aux émigrés les portes de la France, la famille Calmètes retourna à Perpignan. Le jeune Adrien, qui avait fait ses premières classes au collège de cette dernière ville, compléta ses études à l'École de Sorèze. Il était âgé de dix-huit ans, lorsqu'il commença à suivre les cours de la Faculté de droit de Toulouse. Au bout de trois ans il obtint le diplôme de licencié en droit. Calmètes vint, en 1821, se faire inscrire au barreau de Perpignan. La salle de la Cour d'assises des Pyrénées-Orientales fut le théâtre de ses premiers succès. L'ordre et la méthode de ces plaidoiries, son art habile d'argumenter, sa parole sobre, claire, correcte y furent bientôt remarqués. Stagiaire, il se livrait plus particulièrement à l'étude

approfondie du droit civil. Il y joignait celle de la philosophie et de l'histoire qui, selon ses expressions, éclairent de leurs enseignements la science juridique et en forment le complément indispensable. C'est à ces savantes occupations qu'Adrien Calmètes consacra les années qui s'écoulèrent de 1820 à 1830.

Dans les derniers temps de la Restauration, Calmètes n'était pas resté étranger au mouvement libéral qui se dessinait dans la France entière. Il avait pris, comme avocat, une part active aux procès politiques qui s'étaient déroulés devant les tribunaux du département. Peu de jours après l'avènement de Louis-Philippe au trône, le 4 septembre 1830, un décret nommait Calmètes conseiller à la Cour royale de Montpellier. En dehors des affaires de l'audience et de la Chambre, le nouveau conseiller s'occupa des divers travaux soumis par le gouvernement aux décisions de la magistrature : tels les projets de loi sur le noviciat judiciaire, la réforme hypothécaire, les modifications à introduire au Code d'instruction criminelle.

De si brillants états de service ne restèrent pas sans récompense. Dès 1835, Calmètes fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. En 1842, il fut élu conseiller général des Pyrénées-Orientales par le canton de Sournia. Le 7 août 1843, suivant le désir unanimement exprimé par la Cour de Montpellier, il fut élevé aux fonctions de président de Chambre sur place. Au mois de décembre 1850, Calmètes fut appelé à remplacer à la première présidence de Bastia (Corse) le comte Colonna d'Istria. Dans ses hautes fonctions, Calmètes travailla surtout à obtenir des améliorations utiles dans l'administration intérieure de la Cour et à réaliser la suppression d'abus invétérés touchant la liquidation des dépens en matière civile. Les travaux judiciaires accomplis durant cette période de sa vie furent appréciés ; dans les tomes IV et V du *Recueil des arrêts notables de la Cour de Bastia* se trouvent rapportées les décisions les plus importantes rendues sous sa première présidence.

La sixième année du séjour de Calmètes en Corse allait s'accomplir, lorsqu'un décret, portant la date du 13 novembre 1859, l'appela à siéger au sein de la Cour de Cassation, à Paris. Le 24 mai 1869, les électeurs des arrondissements de Prades et de Céret l'éluèrent député au Corps législatif par 11660 voix contre 5065 accordées à Emmanuel Arago et 2214 à Michel Noé. Calmètes vota avec la majorité dynastique et se prononça, le 16 juillet 1870, contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après le 4 septembre 1870, Calmètes se retira à Montpellier. Il mourut dans cette ville, le 27 février 1871.

Articles nécrologiques. — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*.

CALVET (Jean), originaire de Cardona, en Espagne, était chanoine d'Elne lorsqu'il fut nommé abbé de la Réal, le 26 février 1514. Il conserva ces deux offices ecclésiastiques simultanément avec un canonicat qu'il acquit plus tard à la cathédrale de Barcelone. Jean Calvet fit construire une chapelle, sous l'invocation de saint Onuphre, dans l'église de Saint-Antoine de la Cormina, à Cardona, et fonda une cause pieuse dans sa ville natale pour marier les jeunes filles de sa famille. En son absence, l'abbaye de la Réal fut administrée par le prieur Vincent Christoffol ; celui-ci a inséré dans son livre de recettes et dépenses une narration historique du siège de Perpignan par le Dauphin, en 1542. Jean Calvet, abbé de la Réal, mourut avant 1550.

Archives des Pyr.-Or., H. 6. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. VI.

CALVO (François de), surnommé *le brave*, naquit à Barcelone en 1625. Lorsque la Catalogne se soumit à la France, il passa au service de cette dernière nation, en 1641. Calvo fit toutes les campagnes de Catalogne jusqu'en 1655. Il avait le grade de maréchal de camp dès 1653. Antoine de Perapertusa, vicomte de Joch, ayant abandonné le parti français, lors de la révolte du Conflent, en 1652, ses biens furent confisqués et donnés en vertu des lettres de Louis XIV, datées de Saint-Germain-en-Laye, le 18 juin 1653, à François Calvo, maréchal de camp, dont le régiment était alors logé à Vinça, et à ses environs. Calvo se rendit en Hongrie, en 1664 ; il servait dans l'armée de secours que Louis XIV envoya à l'Empereur. Calvo prit part, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, et, en 1671, assista à tous les sièges faits par Louis XIV. Il se distingua en Hollande, en 1672, sous les yeux du roi de France et fut un des premiers à traverser le Rhin. Cette action d'éclat lui valut l'honneur d'être nommé gouverneur d'Arnheim et ensuite de Maëstricht, après la prise de cette ville, en 1673. En 1674, Calvo se trouva à la bataille de Senef. Le 7 juillet 1676, il fut appelé au commandement de Maëstricht, et déclara aux ingénieurs que, s'il n'entendait rien au siège d'une place, il savait au moins qu'il ne se rendrait pas. Calvo défendit Maëstricht pendant cinquante jours contre toutes les forces de ses ennemis, commandées par le prince d'Orange, et parvint à faire lever le siège. Calvo fut nommé lieutenant-général et resta commandant de Maëstricht jusqu'en 1679. Après avoir surpris Leare et s'être emparé, en 1679, de Clèves et du pays de ce nom, il se rendit à l'armée du Rhin. Calvo fut ensuite envoyé en Catalogne pour s'y opposer aux efforts des Espagnols. Il y remporta une victoire signalée près du Pont-Major, où, après avoir passé la rivière à la nage, il les défit entièrement. Il

aurait même fait prisonnier le duc de Bournonville, leur général, si la nuit n'était survenue. Calvo servit en 1688, en Flandre, sous le maréchal d'Humières. Il fut fait chevalier des Ordres du roi en 1689 et chargé de défendre, avec un corps de cinq mille hommes, les lignes que les Espagnols et les Hollandais voulaient attaquer avec une armée de beaucoup supérieure. Calvo était très estimé de Louis XIV : « J'ai, disait ce monarque, quatre hommes que les ennemis respectent : Montal, Chamilly, Calvo et Dufay. » Il mourut à Deins, le 29 mai 1690, au moment où il allait recevoir le commandement d'un corps d'armée, sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Ses descendants se sont confondus par les femmes dans la maison de Tord, à Perpignan, puis dans celle d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., 394. — CARRÈRE, *Voyage en France*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

CALVO (Pierre de), frère du précédent, abbé de Notre-Dame d'Eu, fut pourvu, le 13 août 1675, du grand archidiaconé d'Elne. Il était aussi chapelain-majeur de Millas et conseiller d'honneur au Conseil souverain du Roussillon. Il mourut le 2 février 1708 et eut pour successeur au grand archidiaconé Guillaume Massia de Salelles.

Archives des Pyr.-Or., G. 117, 269, 309.

CAMANYAS (Pierre) naquit à Villefranche-du-Conflent vers le milieu du xv^e siècle. Il étudia la médecine à Perpignan et y reçut les honneurs du doctorat en 1586. Il passa peu de temps après à Valence, en Espagne, se fit agréger à la Faculté de médecine de cette ville et y exerça sa profession avec distinction. Il a donné un commentaire sur Gallien intitulé : *In libros duos artis curativæ Galeni ad Glauconem Comment.* Valence, 1625, in-4°, qu'il dédia au cardinal Spinola, évêque de Tortose.

CARRÈRE, *Voyage en France*

ÇA MASO (Dalmace de) était lieutenant du gouverneur du Roussillon, Bernard de Vilamari, avant l'annexion de la province à la France, sous Louis XI. Son fils Jacques fut nommé châtelain de Quérol, le 16 septembre 1493.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 350.

CAMBOULIU (François - Pierre - Romain) naquit à Palalda le 9 août 1820. Il passa son enfance au milieu des paysages champêtres de son pays natal. Reçu bachelier, il commença sa carrière professorale dans de modestes pensionnats à Thuir et à Vinça. Son désir étant de rentrer dans l'Université, il devint maître d'études au collège de Perpignan, en 1841. En

1843, il fut régent de quatrième au collège de Bédarieux ; l'année suivante, il obtint son diplôme de licence ès-lettres. En 1845, Cambouliu fut chargé de professer la classe de troisième au collège royal de Pau. En 1847, il prit part au concours de l'agrégation et y obtint un des premiers rangs. Après avoir professé la rhétorique à Alger durant trois ans, il obtint la chaire de troisième au lycée de Toulouse. Cambouliu profita de son séjour dans cette dernière ville pour joindre à ses diplômes les titres de licencié en droit et de docteur ès-lettres. En 1854, la chaire de rhétorique au lycée de Montpellier lui fut confiée. A la suite d'une maladie qu'il contracta à cette époque, Cambouliu accepta le poste de censeur dans ce même lycée. Un décret impérial du mois de mai 1859, ne tarda pas à l'appeler à la Faculté des lettres de Strasbourg, comme professeur de littérature ancienne. La santé chancelante de son épouse l'obligea à quitter cette ville. En 1862, Cambouliu revint à Montpellier pour y professer le cours de littérature ancienne à la Faculté des lettres de cette cité. Il occupa cette situation avec distinction, jusqu'au jour de sa mort survenue le 29 octobre 1869.

L'œuvre écrite de Cambouliu est considérable et variée. Dans la critique et l'histoire littéraire, il a laissé : *les Femmes d'Homère*, sujet de sa thèse française pour le doctorat ès-lettres ; la thèse latine traitait des *Progrès de l'histoire depuis Hérodote jusqu'à Bossuet* ; une remarquable *Etude sur Vauvenargues*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier ; plusieurs articles dans différentes revues (Magasin de librairie, Revue des races latines) parmi lesquels on cite *La poésie à Cuba et le poète Placido*, *Le Cid de la légende et le Cid de l'histoire* ; la *Critique contemporaine*, discours prononcé à la Faculté des lettres de Montpellier, dans la séance de rentrée, le 13 novembre 1864, Paris, 1864, in-8°, qui renferme de judicieuses appréciations sur la critique littéraire du XIX^e siècle, son rôle, son avenir, etc. ; *L'Essai sur l'histoire de la littérature catalane*, œuvre originale et forte, éditée à Paris, chez Durand, libraire, rue des Grès, 7, en 1857. C'est le premier ouvrage de philologie paru sur notre idiome provincial, et sous un titre modeste, ce volume contient de remarquables aperçus historiques et littéraires sur les écrivains roussillonnais que produisit le moyen-âge. Après avoir démontré dans le second chapitre que la langue catalane fut de tout temps distincte de celle des troubadours, l'auteur analyse ensuite les œuvres enfantées par les chroniqueurs et les moralistes de la Catalogne durant les XIII^e et XIV^e siècles. Dans les deux derniers chapitres, l'écrivain dépeint tour à tour l'état de la prose catalane pendant la Renaissance, puis retrace en un tableau brillant l'histoire de la belle époque de la littérature roussillon-

naise. L'appendice au volume renferme une excellente étude sur nos troubadours provinciaux. En 1858, *l'Essai* eut les honneurs d'une deuxième édition. Cambouliu l'augmenta d'une œuvre poétique du XIII^e siècle : *La comedia de la gloria d'amor de fra Rocaberti*, poème inédit, tiré des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

L'érudition pure occupa aussi l'activité de Cambouliu. Il a produit dans ce genre : *L'Essai sur la fatalité dans le théâtre grec*, Paris, 1855, où il venge les grands tragiques grecs du reproche de fatalisme ; la *Renaissance de la poésie provençale à Toulouse au XIV^e siècle*, opuscule hardi dans lequel il essaie de détruire la croyance à Clémence Isaure comme fondatrice des Jeux-Floraux, mais riche d'une érudition de bon aloi ; *Note sur les limites méridionales de la Celtique*, où Cambouliu essaie de combler une lacune géographique et de retrouver la ligne précise où s'arrêtèrent, au III^e siècle avant notre ère, les populations celtiques refoulant vers le Sud les Ibères et les Ligures ; une courte notice sur le *Mémorial des nobles*, recueil manuscrit d'actes précieux, datant du XIII^e siècle, époque où la seigneurie de Montpellier passa à la maison d'Aragon ; *Recherches sur les origines étymologiques de l'idiome catalan*. Combattant l'opinion généralement admise que la civilisation des peuples néo-latins est à peu près en entier d'origine romaine ou germanique, Cambouliu y revendique pour ces peuples, et en particulier pour les catalans, l'influence considérable des mœurs, des institutions, de la langue qui n'ont pas disparu dans la double conquête du pays et qui ont laissé d'autres traces de leur existence qu'un souvenir et qu'un nom. Malgré les défauts qu'on y a justement relevés, il faut regretter que la mort ait interrompu ce travail qui, achevé et corrigé, serait de nature à devenir un complément indispensable aux œuvres analogues publiées par les philologues allemands et français.

Une œuvre importante et à laquelle Cambouliu a attaché son nom, mais qu'il n'a point vu définitivement organisée, c'est la *Société pour l'étude des langues romanes*. Il s'agissait de faire revivre avec sa vraie physionomie propre notre vieux Midi qui fut, pour l'Europe du moyen-âge, la terre classique de la poésie. Dans le *Messenger du Midi*, en 1868, un esprit cultivé, M. Montel, exposa, avec une grande force de conviction, tout ce qu'avait d'anormal la situation d'un pays obligé d'aller chercher à l'étranger l'enseignement de sa propre langue. Montel était évidemment le porte-voix de quelques personnes qui se trouvèrent un jour réunies pour réagir contre un pareil état de choses. Du nombre était Cambouliu qui insista avec force sur la nécessité de créer une société pour étudier les langues romanes. On élaborait un règlement provisoire, qui, peu de jours après,

était converti en règlement définitif (17 avril 1869). Cambouliu fut nommé président et donna à ses amis le courage et la confiance pour tenter un pareil essai, mais la mort ne tarda pas à l'arracher à ses études et à ses entreprises.

A côté de la critique et de l'histoire littéraire, Cambouliu s'exerça dans le roman. Trois romans sortis de sa plume ont été publiés : *Julie de Montcléry*, *La maison de Rocagirada* dans la *Revue contemporaine* et *Le Droit des aînés*, feuilleton du *Messager du Midi*. On a encore de lui : *Arago professeur et écrivain*, conférences de Perpignan, M^{lle} Tastu, 1877, in-8°, 32 p.

F. AUTIÉ, Article nécrologique dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1869, 2, 3 novembre. — A. GERMAIN, *Discours prononcé aux funérailles de M. Cambouliu, le 30 octobre 1869*, Montpellier Montel, in-8° de 10 p. — Achille MONTEL, *Cambouliu, Notice nécrologique* dans la *Revue des langues romanes*, t. I.

CAMBRAY (Jean de) était en 1478, procureur royal, trésorier et receveur-général des comtés de Roussillon et Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 411.

CAMBRIEL (L.-P.-François), philosophe hermétique, né à Latour-de-France, le 8 novembre 1774, mort vers 1850. Il exerça d'abord la profession de fabricant de draps à Limoux. Après avoir fait quelques économies, il vint à Paris, où il composa et publia un cours de philosophie hermétique. Il paraît avoir reçu peu d'instruction ; car, ignorant tout procédé chimique, il lui eût été impossible, dit-il, de travailler au grand œuvre si Dieu ne l'eût inspiré en trois occasions différentes. La première fois, se trouvant embarrassé pour continuer son ouvrage, il réussit, nous assure-t-il, grâce aux conseils d'une voix mystérieuse. La seconde fois, Cambriel se rendait de Lyon à Paris, lorsque Dieu l'inspira de nouveau ; et, quatre ans après, suivant son témoignage, une vision le convainquit que la première partie de son œuvre alchimique était parfaite.

Son livre d'où sont extraits ces renseignements est intitulé : *Cours de philosophie hermétique ou d'Alchimie, en dix-neuf leçons*, etc. Paris, 1843, in-12. Cet ouvrage, fort singulier, eu égard à l'époque où il a paru, a donné lieu à la publication d'une série d'articles, composés par Chevreul sur les sciences hermétiques et publiées dans le *Journal des Savants* en 1851. Cambriel donne, dans son ouvrage, une explication hermétique des sculptures qui décorent le portail central de l'église Notre-Dame de Paris, et il fait connaître successivement, et dans le plus grand détail, les opérations indispensables à l'élaboration du grand œuvre. Il y a joint une explication des cinq premiers chapitres de la Genèse au point de vue hermétique et trois additions dont le but est de prouver qu'il y a trois existences dans l'homme.

HÖFFER, *Nouvelle biographie générale*.

CAMOS (Narcisse), de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, naquit à Gérone au commencement du xvii^e siècle. Très dévot envers la Sainte Vierge, il visita à pied toutes les églises et chacun des ermitages dédiés à Marie qui sont établis sur le territoire de la Catalogne. Il recueillit, sur son passage, les données historiques et les traditions qui se référaient à ces divers sanctuaires. Il les consigna dans un volume intitulé : *Jardin de Maria plantado en Cataluña*, qu'il fit paraître à Barcelone, en 1657. Les ermitages roussillonnais consacrés à la Vierge y occupent une large place. Le style de l'ouvrage est élégant le fond est assez exact, mais fort incomplet. On y trouve cependant des renseignements précieux à glaner.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CAMP (Joseph-Julien-Aimé), né à Narbonne, le 28 septembre 1812, obtint le diplôme de licencié ès-lettres, puis se voua à l'enseignement dans l'Université. Il occupa diverses chaires de grammaire et de lettres dans plusieurs collèges et lycées, notamment celle de rhétorique au collège de Perpignan. Après avoir été principal du collège de Castelnaudary, puis du collège de Béziers, il fut nommé inspecteur d'Académie à Perpignan, le 11 septembre 1867. C'est en cette qualité, qu'il obtint sa mise à la retraite, le 1^{er} octobre 1873. Camp vécut retiré à Montpellier, jusqu'au 30 juillet 1899, consacrant ses loisirs à l'étude des belles-lettres et à la culture de la poésie française. Helléniste distingué, il entretint des relations épistolaires suivies avec les grands maîtres de la littérature contemporaine, notamment avec Sainte-Beuve. Camp a publié dans les XXIII^e-XXVIII^e Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales des poésies dont plusieurs sujets se rapportent à des sites, des personnages ou des monuments du département. Il peut être considéré comme le continuateur de Pierre Batlle, qui, avant lui, avait chanté les paysages, les hommes et les choses du Roussillon.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

CAMPAGNE (Jean-Pierre), né à Chalabre (Aude), le 2 février 1723, vint à Perpignan pour étudier la théologie à l'Université de cette ville. Mais ses goûts le dirigèrent vers la carrière de la médecine dont il ne tarda pas à aller suivre les cours à la Faculté de Montpellier. Il y prit le grade de docteur, retourna à Perpignan où il épousa, en 1751, Marie-Angélique Jaume, sœur de l'historien Joseph Jaume. En 1756, il concourut à la dispute d'une chaire de médecine à l'Université de Perpignan, mais cette place fut adjugée au docteur Joseph Bonafos, son concurrent. Campagne entra, en 1767, au collège royal de Perpignan, comme professeur de mathéma-

tiques. Il fut, à ce titre, compté comme professeur de l'Université, et en devint le recteur en 1784. Il professa jusqu'à la fermeture du collège qui eut lieu vers la fin de l'année 1793, puis devint bibliothécaire de l'École centrale en 1796 et exerça ces fonctions jusqu'en 1812, époque où son fils Joseph le remplaça. Campagne avait été le compagnon d'études et l'ami de Marmontel, le condisciple de Sauvages qui a consigné honorablement son nom dans ses œuvres. La ville de Perpignan lui doit la formation et la conservation de sa bibliothèque publique. Il procéda au dépouillement et au classement des diverses collections d'ouvrages entassées pêle-mêle dans des salles, à la suite de la spoliation des maisons religieuses, opérée par la Révolution. Campagne joignait à une vaste érudition, la mémoire la plus heureuse. Dans ses dernières années et même sur son lit de mort, il récitait en entier ses thèses de philosophie et de médecine, ses leçons de professeur, ses discours d'apparat, discutait sur sa maladie en calculant le moment qui devait finir ses souffrances. Les auteurs sacrés, les auteurs profanes, ce que la littérature a produit de plus brillant, chez les anciens, chez les modernes, il avait tout lu, tout appris, beaucoup retenu. Chaque mot emmenait, dans ses conversations, une citation ; sa mémoire ne le trahissait jamais ; il nommait l'auteur, l'ouvrage, le volume, le chapitre dont il s'agissait. Jean-Pierre Campagne mourut à Perpignan le 2 janvier 1816.

Article nécrologique paru dans le *Mémorial administratif de 1816*.

CAMPAGNE (François), né en 1803, à Perpignan, était fils de Joseph Campagne et de Thérèse de Fossa. Détenteur des précieux manuscrits de François de Fossa, son grand-père, il prit goût aux études d'histoire roussillonnaise, et dès 1832, écrivit dans le *Publicateur des Pyrénées-Orientales* pour présenter des observations critiques sur un point de l'*Histoire de Roussillon* d'Henry. En 1836, une querelle fâcheuse s'éleva entre ces deux érudits au sujet de l'indépendance des comtes héréditaires du Roussillon ; les antagonistes en arrivèrent même aux injures personnelles. L'année précédente, François Campagne avait publié dans le *Publicateur* une bonne *Notice historique sur M. Jaume*, son grand-oncle. Il fut bibliothécaire de Perpignan, durant un certain temps, puis se fit inscrire au barreau du tribunal de cette ville. En 1858, Campagne engagea une polémique avec l'archiviste Alart, au sujet de l'identité de sainte Eulalie, patronne d'Elne. Alart venait d'éditer dans le XI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales un mémoire tendant à prouver que la patronne d'Elne était sainte Eulalie de Mérida. Campagne publia une *Dissertation*

historique sur sainte Eulalie qu'il prétendait n'être point la vierge-martyre de Mérida. Dans un *supplément* à sa *Dissertation*, Campagne essaya de réfuter, non sans talent, les arguments exposés par Alart. Celui-ci riposta en refondant son premier travail, et en le publiant, dans l'almanach le *Roussillonnais* de 1864, sous une forme nourrie d'érudition inattaquable et de critique impitoyable. La conclusion de ce duel scientifique fut de réduire Campagne au silence. A cette occasion, un poète perpignanais, Jean Mercadier, fit un jeu de mots qu'on colportait dans les salons : *Alart battit là..... Campagne*.

Ce ne fut qu'en 1888, sur la fin de ses jours, que le petit-fils de Fossa et neveu de Jaume consentit à publier sa savante et intéressante *Dissertation sur l'église Saint-Jean-le-Vieux*, parue dans le XXIX^e volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Campagne mourut célibataire, à Perpignan, le 7 décembre 1889.

CAMPREDON (Guillaume), peintre de Perpignan, n'est guère connu que par deux actes du mois de novembre 1317 relatifs à des maisons situées à Perpignan, rue de la *Fusteria*. Il y est dit que des rentes étaient perçues sur elles par Guillaume Campredon, *pintor* de la ville.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CAMPREDON (Barthélemy), peintre de Perpignan, est cité comme témoin dans des actes successifs à la date du 14 juillet 1330, 14 juin 1348 et 10 décembre 1361. Il eut un fils du nom de Barthélemy qui vivait en 1339.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CAMPREDON (Georges), riche négociant de Perpignan qui, en 1444, possédait deux navires faisant la traversée de la Méditerranée pour exporter en Italie, en Roumanie et au Levant les draps du Languedoc, le sel d'Iviça, l'huile et diverses autres marchandises. Une de ces embarcations fut réquisitionnée pour servir aux expéditions militaires d'Alphonse V en Sicile.

Archives des Pyr.-Or., B. 199, 218, 226.

CAMPREDON (Bonaventure) reçut de Philippe IV, le 15 février 1635, des lettres-patentes portant privilège de noblesse en faveur de sa famille. En 1639, Bonaventure Campredon figure dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, comte de Santa-Coloma.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

CAMPREDON (Thérèse de), épouse de François de Foix et de Béarn, jeune et belle personne de vingt ans, appartenant aux plus nobles familles du Roussillon, fut décapitée à Perpignan, le 13 mai 1662, après avoir subi quatre fois la question, sans qu'on put lui arracher un aveu. Inculpée dans l'affaire d'assassinat d'un jeune homme nommé Emmanuel San-Dionis, qui, d'après l'information, avait été son amant, elle fut condamnée, ainsi que plusieurs complices, à la peine de mort, par le Conseil souverain. Des traditions dignes de foi portent à croire que des causes politiques eurent plus de part que des intrigues galantes au terrible résultat de cette malheureuse affaire. San-Dionis fut frappé de cinquante-deux coups de poignard, dirigés contre le dénonciateur d'une conspiration tendant à se délivrer de la domination française à laquelle le Roussillon fut longtemps rebelle. La réunion de toute la noblesse roussillonnaise auprès de François de Foix et de Béarn, durant l'exécution capitale de son épouse sur la place de la Loge, vient à l'appui de cette assertion, soit que ce fut là le vrai motif, soit qu'on voulut masquer ainsi la honte d'un assassinat.

HENRY, *Le Guide en Roussillon*. — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.

CAMPREDON (Louis de) était le fils cadet de Bonaventure de Campredon de Caramany et de demoiselle de Cahors de Boisambert. Né en 1742, il fut destiné à l'état ecclésiastique et reçut l'habit monastique de bénédictin, le 5 octobre 1755, des mains de dom Melchior de Bru et Descallar, prieur-claustral de l'abbaye de Cuxa. Dom de Campredon prit le grade de docteur en théologie, fut nommé sacristain-mineur du couvent de Cuxa en 1759, devint ensuite prieur de Saint-Jacques de Calahons et garda cet office jusqu'au mois de décembre 1772. Il fut à cette époque nommé par Louis XV grand sacristain à la place de dom de Réart, appelé à la dignité abbatiale et garda cette charge jusqu'en 1791. Il était encore vicaire-général du diocèse d'Elne. Différent des autres religieux de son monastère qui prenaient pour but de leur promenade Prades ou Codalet, dom de Campredon, suivi d'un domestique, montés tous deux sur de magnifiques chevaux espagnols qui lui appartenaient, dirigeait d'habitude ses pas du côté de Taurinya, et passait la soirée en compagnie de l'abbé Sans, curé de la paroisse, ancien jésuite et homme fort instruit. Dom Louis de Campredon fut, avec Pierre Llanes, curé d'Ur, député par l'ordre du clergé à l'Assemblée provinciale du Roussillon tenue à Perpignan les 20-22 octobre 1787. Il quitta le couvent de Cuxa le 30 janvier 1791 pour se retirer au sein de sa famille. Il émigra ensuite en Espagne, quelque temps après, et fixa sa résidence à Barcelone

où il se trouvait encore fixé en 1812. Son frère aîné, Bonaventure, chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem, avait épousé Marie-Thérèse de Ponte d'Albaret. Il émigra durant la Révolution et mourut à Gérone, en 1803, laissant un fils et une fille. Benoît, son frère cadet, était chevalier de Malte.

Archives des Pyr.-Or., G. 788, 823. — DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — MARCEL SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon*.

CAMPS (Joseph), né à Millas le 21 juin 1821, fit ses classes de grammaire au Petit-Séminaire de Prades, puis alla les compléter avec succès au collège de Perpignan. Contrairement à ce qui se fait habituellement, il commença ses études de droit par la pratique. Après avoir passé plusieurs années dans le notariat, il se rendit à Paris pour se fortifier dans la connaissance des affaires litigieuses. Il fit des séjours successifs chez plusieurs avoués, dans l'étude desquels il remplit les fonctions de premier clerc. Il fit son entrée au barreau de Paris en 1851. Immédiatement après il fut appelé à faire partie de la rédaction du *Contrôleur de l'enregistrement* où il succéda à un éminent jurisconsulte, Championnière, un des auteurs du *Traité des droits d'enregistrement*. A dater de ce moment, Camps se consacra spécialement à l'enregistrement, et devint le collaborateur de Rigaud, avocat à la Cour de cassation et rédacteur en chef du *Recueil*. Une matière aussi aride et aussi peu connue que celle qui ouvrait son champ au jeune jurisconsulte présentait des difficultés de nature à rebuter des esprits autrement trempés que celui de Camps. Ses travaux précis, soigneusement élaborés, lui valurent une véritable autorité en matière d'enregistrement. Quelques années après, Camps sentit le besoin de faire profiter de ses recherches et de ses connaissances juridiques tous ceux qui s'égarèrent dans les sentiers tortueux de la fiscalité. Il publia le *Code et Dictionnaire d'Enregistrement* qui est un guide intelligent et sûr pour les gens d'affaires. Cet ouvrage, dont le mérite fut promptement reconnu, valut à Camps, sur le rapport de Demante, professeur de droit à Toulouse, le titre de membre correspondant de l'Académie de législation. Camps poussa encore plus avant ses investigations dans le domaine juridique. Son activité et son savoir le déterminèrent à fonder presque seul le *Moniteur des Tribunaux*. Ce recueil de jurisprudence bi-hebdomadaire, est un véritable monument élevé à la science du droit pratique. Il rend tous les jours des services signalés à la magistrature et au barreau.

TISSERON, *Annales historiques*, 37^e volume.

CANADAL (Bernard-Guillaume de) obtint, en 1410, du roi Martin, le bailliage du Perthus. En 1412,

Blanche, veuve de Michel dez Guëll, désigna son parent Bernard-Guillaume de Canadal pour régir la châtellenie de Bellegarde pendant la minorité de son fils. En 1413, Bernard-Guillaume de Canadal fit réparer la grosse tour du château, car le vicomte de Pérellos, capitaine-général de la province, avait donné ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir une invasion des Français qui soutenaient les prétentions du duc d'Anjou à la couronne d'Aragon contre Ferdinand de Castille nommé héritier par le compromis de Caspe. En 1422, Bernard-Guillaume de Canadal partit pour guerroyer en Languedoc contre les Anglais, sous la bannière de Bernard Albert, gouverneur de Roussillon, pour le compte du roi de France, Charles VII. La petite troupe était avec Alphonse V à Tours au mois de décembre 1426 et à Melun au mois de février 1427. A cette date, Bernard-Guillaume dez Guëll avait atteint sa majorité et régnait personnellement la châtellenie de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 202, 203, 219, 253. — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.

CANESPLEDA (Roger), chevalier roussillonnais, fit la campagne du royaume de Naples avec Alphonse V. En 1425, de concert avec Bernard Albert et Jean de Pau, il avait effectué la levée des nobles qui s'étaient engagés à suivre le roi d'Aragon dans son expédition militaire. En 1462, Roger Canespleda était seigneur des Fonts (près de Calce). Il eut un fils, Jean, qui devenu seigneur de Cuxus, épousa, en 1496, Anne de Trégura, dame de Molitg.

Archives des Pyr.-Or., B. 268, 417. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CANET (Ferrer de) fut, dès l'avènement de Jacques II au trône de Majorque, nommé majordome du palais royal. Il fit partie de la légation que Pierre IV envoya, l'an 1341, pour calmer Philippe VI de Valois justement irrité contre Jacques II. Celui-ci, profitant du conflit envenimé de la France et de l'Angleterre semblait vouloir assister cette dernière, afin de soustraire son domaine de Montpellier à la suzeraineté du roi de France. Le roi de Majorque, beau-frère de Pierre IV, fit valoir auprès de lui les liens du sang, la protection qu'avaient droit d'attendre ses autres états rangés sous la mouvance d'Aragon et l'inconvénient qu'il y avait à ce que Philippe VI s'agrandit d'une enclave qui morcelait son royaume. Le roi de France expédia vers Pierre IV un négociateur, Michel Ortiz, chargé de répondre à la mission de Ferrer de Canet. Le roi d'Aragon conseilla à Jacques II d'envoyer à Paris une ambassade qu'il appuierait d'une autre pour terminer amiablement le conflit. Ferrer de Canet, Bernard de Thous et Arnaud du Vivier parti-

rent donc à cet effet à la cour du roi de France. Mais ils eurent beau représenter, Philippe VI remit la cause à son Parlement. Les armées françaises allaient envahir Montpellier et le Roussillon, lorsque Jacques II, trahi par son beau-frère, dut se rendre à Paris pour demander grâce. Ferrer de Canet ayant quitté le service de Jacques II pour s'attacher à Pierre IV fut envoyé à la cour papale d'Avignon, demander, pour trois ans, le produit des dîmes, et pour cinq ans, la moitié du tribut dont la Sardaigne était redevable au pape, à la seule fin d'aider le royaume d'Aragon dans la guerre qu'il soutenait contre les Marocains. Le 7 avril 1347, Ferrer se trouve au rang des grands personnages qui reconnurent héritière du trône, faute d'hoirie mâle, l'infante Constance. Il ne tarda pas à être éloigné de la cour, sur son refus de servir d'otage entre les mains de l'union légalement armée contre la dérogation de Pierre à la loi salique.

Publicateur des Pyr.-Or., 1834.

CANET (Dalmace de), viguier de Roussillon, durant l'espace de trois ans (1397-1400).

Archives des Pyr.-Or., B. 176, 185, 188, 222.

CANET (Raymond de) remplaça Pierre Blan à la lieutenance du gouvernement des comtés de Roussillon et Cerdagne, et eut la direction intérimaire de cette administration, à la mort du gouverneur Raymond de Pérellos (1440).

Archives des Pyr.-Or., B. 233, 262.

CANET (Jacques), peintre de Perpignan (1328-1334).

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais* dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CANTA (Jacques), riche marchand de Perpignan, faisait le commerce maritime, dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Il fournit une galère à Martin I^{er} pour permettre à ce roi de se rendre dans l'île de Sardaigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 178.

CANTA (Jean), fils du précédent, continua les spéculations financières de son père. Il percevait les revenus des leudes de Collioure. Sur la fin de ses jours, en 1459, Jean II lui envoya la provision de lieutenant de la procuration royale, en remplacement de Pierre Bancells promu aux fonctions de lieutenant de maître-racional de Catalogne. Le souverain stipulait qu'il maintenait Jean Canta dans sa charge, malgré l'opposition du procureur royal, Charles d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 234, 292.

CANTA (Galcerand) épousa en secondes noces Marguerite, veuve d'André Miquel, seigneur de Saint-Féliu. Louis Canta, fils de Galcerand, ayant uni ses destinées à celles de Marguerite, fille de sa marâtre, encourut, ainsi que son père, une sentence d'excommunication pour avoir contracté mariage entre alliés au troisième degré et parents au quatrième. Ils en furent relevés le 26 novembre 1502, moyennant la pénitence de six ducats d'or, par frère Guillaume Tolza, commissaire du Saint-Office. Louis qui était seigneur de Castell-Rossello mourut en 1535 et son fils Jean lui succéda.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CANTA (Garau) était commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1588. A ce titre il possédait les commanderies de Bompas et d'Orle.

Archives des Pyr.-Or., G. 729, B. 435.

CANTA (Onuphre), seigneur de Castell-Rossello, remplit les fonctions provisoires de gouverneur de Roussillon, lors de la nomination de Jean de Quéralt au gouvernement de Catalogne (1599).

Archives des Pyr.-Or., B. 380.

CANTA (Jean), chanoine de la Réal depuis 1754, fut nommé membre de l'Assemblée du district du Roussillon par l'Assemblée provinciale de 1787.

Archives des Pyr.-Or., G. 395. — Marcel SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon*.

CANTALLOPS (Bérenger de) fut élu évêque d'Elne en 1258, au dire du *Gallia christiana*. Il ne prêta serment de fidélité au métropolitain qu'en 1259, après les quatre temps de septembre, selon les archives du chapitre de Narbonne. Cependant Bérenger de Cantalops jouissait de ses droits épiscopaux en 1258, puisque le 15 mars de cette année-là, qui finissait la veille de Pâques, Raymond d'Urg reconnut entre ses mains, tenir en fief de l'église d'Elne, le tiers de la dîme de Thuir. Le 24 février 1259, Galcerand d'Avinyo reconnut également entre ses mains, tenir en fief de la dite église, pour sa femme Guillemine, fille de Gaucelm de Tatzo d'Amont, tout ce qui lui revenait de la dîme de Tresmals. En 1263, le même évêque obtint du roi d'Aragon, pour lui et ses successeurs, la portion compétente au trésor royal des amendes qu'encourraient les violateurs de la paix et trêve de Dieu. En 1265, il publia une lettre pour permettre de bâtir l'église de Notre-Dame du Pont de Perpignan. Le 6 octobre 1266, il confirma à frère Guillaume de Bas, commandeur de la maison de la Merci de Perpignan, la cession du prieuré de Saint-Martin, de la même ville, que venait de lui faire Gaufred, prieur de Saint-

Michel de Cruilles, ordre de Saint-Benoît (diocèse de Gérone), avec l'assentiment de son supérieur, l'abbé de Saint-Michel de Clusa, en Piémont. Le 3 septembre 1270, il renonça par transaction avec les consuls de Perpignan, au droit d'exiger les lits et les vêtements des particuliers qui mouraient dans cette ville, et à toute exaction pour l'administration des sacrements, moyennant la cessation que firent les consuls de certaines portions de dîme dans divers territoires. La même année il assigna quatre-vingt livres pour la vicairie de Saint-Christophe du Vernet. En 1272, il fut un des évêques qui fit part à Grégoire X de l'élection de Pierre de Montbrun pour archevêque de Narbonne, en le priant d'envoyer au plus tôt l'élu à son Eglise. Le 25 mars 1279, il transigea avec le roi de Majorque. Le 4 mai de la même année, il assista au concile que réunit à Béziers l'archevêque de Narbonne. Le 29 janvier 1280 il termina, au moyen d'une transaction, les violentes querelles qu'il y avait depuis bien longtemps entre les évêques du diocèse et leur chapitre au sujet de la juridiction temporelle de la cité d'Elne.

PUGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Gallia christiana*, VI, col. 1099, 68.

CAPDEBOS (Pierre-François), peintre, né à Perpignan le 27 février 1797, était membre de la Société libre des Beaux-Arts, de la Société de statistique universelle et de celle des Pyrénées-Orientales. Perpignan lui doit la création de son musée de tableaux qui fut ouvert le 1^{er} mai 1833, et pour lequel il avait fait de nombreux sacrifices. Le 31 mai de la même année, l'autorité municipale voulant récompenser son zèle et son talent, le nomma directeur et conservateur du Musée et professeur de dessin à l'école gratuite. Capdebos a traité des sujets religieux et des sujets familiers. Il a fait aussi des lithographies estimées ; mais il s'est fait connaître surtout par ses portraits. En 1824, la ville de Perpignan le chargea de faire ceux de Charles X et de Henri IV. Le premier et celui de Louis XVIII peint par Maurin père furent brûlés par le peuple, en 1830, sur la place de la Loge. Le second fut déposé au Musée. Ses portraits sont d'un physionomiste excellent ; en général ils sont d'une vérité et d'une ressemblance parfaites. Son coloris et sa manière décelent un élève des grands maîtres, et principalement de Rigaud qu'il avait constamment étudié. Capdebos dirigeait, en 1830, à l'école de médecine de Paris, un travail anatomique intéressant pour l'art auquel il s'était voué ; la révolution de juillet le lui fit interrompre. En 1833, il conçut l'idée de former à Perpignan une *Société libre des Beaux-Arts, Sciences et Belles-Lettres*. Bien que ce projet n'ait pas pu se réaliser, il est juste de dire que c'est aux réunions préparatoires de plu-

sieurs personnes qu'il avait convoquées, qu'est due, en partie, la création de la *Société Philomathique*, devenue *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. L'impulsion qu'il donna alors produisit d'heureux résultats. Le nom de Capdebos figure sur la liste des fondateurs de cette société ; il prit une part active à ses travaux. Ses collègues, voulant lui donner une preuve de leur estime, le nommèrent vice-président. Capdebos mourut à Paris, le 31 juillet 1836, des suites d'une attaque d'apoplexie.

CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan*.

ÇA PERA (Bernard) était, en Sicile, à la cour du roi Martin. En récompense des bons offices rendus à ce souverain, Jean I^{er} d'Aragon lui accorda, en 1390, le bailliage des lieux du Pertus et de Paniçars. Quelque temps après, il obtint la garde du château de Bellegarde, à la mort de Bernard Ça Rovira. Bernard Ça Pera mourut étant titulaire de la châtellenie de Bellegarde, sous le règne de Martin I^{er}.

Archives des Pyr.-Or., B. 163, 177.

CAPMANY (Pons de), damoiseau qui possédait le château de la Clusa, en 1285, lorsque le roi de France Philippe III entra en Roussillon pour s'emparer du royaume d'Aragon, dont le pape lui avait fait don. Son rôle est tout à fait inconnu au milieu des événements qui se déroulèrent à cette époque sur ses terres. Tout ce que l'on sait, c'est que, par la force même des choses, tandis que son seigneur féodal immédiat, le seigneur de Serrallonga, embrassait le parti du roi d'Aragon, il fut obligé de recevoir dans son château une garnison française envoyée par le roi de Majorque, qui était devenu son seigneur suzerain par la confiscation de la baronnie de Cabrens. Il dut à cette circonstance la conservation de ses biens et il mourut le 20 février 1292, selon l'inscription de son tombeau encore existante dans l'église de la Clusa. Elle est ainsi conçue :

*Tercio decimo kls marci
i anno domini m. cc. nonage
simo primo obiit Poncius de
Capite Magno domicellus
dominus castri de Clusa
Rogo te ut ores deum pro me.*

Le cadre de cette inscription, orné de douze croix à douze pointes pométées est accroché à l'un des piliers de gauche, dans l'intérieur de l'église de la Clusa.

Pons de Capmany décédé *ab intestat*, ne laissa qu'une fille du nom de Blanche, sous la tutelle de son grand-père maternel Pierre Adalbert, bourgeois

de Perpignan. Celle-ci épousa Guillaume de Crexell qui appartenait à une maison de l'Ampourdan très connue en Roussillon depuis deux siècles. Elle fit son testament à la Clusa le 4 avril 1324 et institua héritier universel son fils Dalmace de Crexell.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CAPPOT (André), né aux environs d'Agen, appartenait à une famille de bourgeois nobles, créée en 1727. Il exerça la profession d'avocat au Conseil souverain du Roussillon, et sût s'attirer les bonnes grâces de l'Intendant d'Albaret. En 1720 il fut nommé juge au bailliage ; le 24 avril 1734, il obtint un siège de conseiller au tribunal suprême de la province. Il mourut le 15 septembre 1766.

Mémoires de Jaume.

CAPPOT (Jean-André-Sébastien), fils du précédent, naquit le 17 janvier 1718. Nommé avocat-général au Conseil souverain du Roussillon, le 9 avril 1743, il devint conseiller, en remplacement de son père décédé, le 11 octobre 1766. Il exerçait encore ces fonctions en 1790 quand le Conseil souverain fut supprimé.

Mémoires de Jaume.

CARAGUEL (Jean-Augustin-Emile) naquit à Labruguière (Tarn) le 17 août 1821. Il fit ses études au Petit-Séminaire de Castres et au Grand-Séminaire d'Albi ; déjà il fournit des preuves d'un futur talent oratoire. Ordonné prêtre le 20 décembre 1845, il entra dans la maison des Missionnaires du diocèse d'Albi. L'abbé Caraguel donna de nombreuses missions dans toutes les parties du diocèse. Il prêcha à Albi, avec l'abbé Combalot, le jubilé accordé à l'univers, lors de l'avènement de Pie IX, et ses discours obtinrent un succès signalé. L'abbé Combalot dit à l'archevêque d'Albi, de Jerphanion : « Faites étudier saint Thomas à l'abbé Caraguel ; ce sera un sujet d'élite ; je répons de lui. » Nommé pro-curé de Labastide, le 5 décembre 1852, l'abbé Caraguel fit renaître la paix troublée au sein de cette paroisse ; il mérita d'en devenir le pasteur titulaire, le 29 janvier 1855. Le discours funèbre qu'il fut appelé à prononcer sur la tombe du curé de Mazamet lui conquit les suffrages des catholiques et des protestants de cette ville. D'une voix unanime, on le demanda comme successeur du prêtre défunt. Nommé effectivement curé de Mazamet, le 23 août 1862, il fit un pèlerinage à Rome où il prêcha une retraite aux prêtres de Saint-Lazare. Chanoine honoraire d'Albi en 1863, il devint archiprêtre de la métropole du diocèse, le 1^{er} juillet 1872. En 1876, il prononça une remarquable oraison funèbre de

l'archevêque d'Albi, Lyonnet ; le 14 juillet 1877, un décret présidentiel le nomma évêque de Perpignan. Préconisé le 21 septembre de la même année, il prit possession par procureur du siège épiscopal, le 10 octobre suivant. Ce prélat fut sacré dans la cathédrale d'Albi le 25 novembre, et fit son entrée solennelle à Perpignan, le 8 décembre 1877. Le 24 mai 1878, il fonda une maîtrise interne pour la cathédrale sous le nom d'École du Sanctuaire. Durant vingt-cinq ans, ce séminaire, véritable pépinière de vocations sacerdotales, a rehaussé de ses chants les cérémonies du culte à Saint-Jean. Jean Caraguel consacra l'église de Villelongue-de-la-Salanque le 1^{er} juin 1878 ; celle d'Eus, le 25 mars 1879 ; celle de Pia, le 28 octobre 1879 ; celle du monastère d'Espira-de-l'Agly, le 29 novembre 1883 et celle du Sacré-Cœur, le 25 avril 1884. Ce pontife mourut à Labruguière, son pays natal, le 26 juillet 1885. Il avait pour armes : *D'azur à un soleil d'or, chargé d'un lys au naturel ligé et feuillé de même, soutenu par un croissant versé d'argent et surmonté d'une couronne de douze étoiles du même, avec la légende : Signum magnum : Felix caeli porta.*

Semaine religieuse du diocèse de Perpignan, 1877-1885.

CARAMANY (Pons de), chevalier roussillonnais, épousa une fille de Pierre de Villalongue, dont il n'eut qu'une enfant, Hélène, au nom de laquelle il fit une reconnaissance de fief, le 17 mars 1281. On le trouve ensuite, en 1309, en possession du tiers de la seigneurie de Cases-noves, qu'il occupait encore en 1321. Il fut viguier de Cerdagne de 1303 à 1309, et lieutenant-général du roi de Majorque de 1311 à 1314. En 1305, Jacques I^{er}, roi de Majorque, en considération des nombreux et agréables services que Pons de Caramany lui avait rendus, et lui rendait encore, donna et inféoda à ce chevalier le château de Coma, vendu au roi par feu Carner de Mosset, ainsi que le vilar de Stenills, compris dans son territoire. Après l'énoncé des conditions de la concession, le prince donna l'investiture de ce fief en passant ses gants dans les mains de Pons de Caramany, dans la chambre du château royal de Perpignan, le 29 mars 1304. Le vassal prêta serment et hommage *de bouche et de mains*, après avoir payé pour cette concession dix mille sous barcelonais. Pons de Caramany, qui devint aussi plus tard seigneur de Paracols, figura avec distinction à la cour des deux derniers rois de Majorque, Sanche et Jacques II. Il fut présent au palais royal de Barcelone, le 1^{er} octobre 1327, lorsque Jacques II, assisté de son tuteur et oncle, Philippe de Majorque, prêta foi et hommage au roi Jacques d'Aragon. Il vivait encore en 1340.

Archives des Pyr.-Or., B. 15, 490, 401. — D'ACHERY, *Spicilegium*, III. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CARAMANY (Guillaume de), ou de Venès, fut lieutenant-général de Boffile-de-Juge, gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne durant la domination de Louis XI et de Charles VIII. Il usa de toute son influence pour faire échouer les négociations relatives à la restitution de ces comtés à la couronne d'Aragon, qui se tramaient à Narbonne entre commissaires des deux nations. Le 4 juin 1492, il écrivit à la sœur du roi de France, et lui fit écrire par les consuls de Perpignan, dévoués à la France ou intimidés par ses menaces, pour représenter à cette princesse combien cette restitution serait nuisible au royaume, peu agréable aux roussillonnais, et la supplier en conséquence d'user de toute son influence pour en détourner le roi. Guillaume de Caramany, craignant apparemment que les consuls, dont l'élection devait avoir lieu le 24 juin, ne fussent disposés à contrarier ses vues, employa tous les moyens possibles, même les plus violents, pour l'empêcher ; et, y ayant réussi, il fit lui-même la nomination. Les bourgeois en portèrent au roi des plaintes, appuyées par un chevalier nommé Joubert, qui avait été député de la province aux Etats de Tours, et obtinrent la révocation des consuls nommés par Guillaume de Caramany. Les commissaires français se transportèrent de Narbonne à Perpignan pour y protéger la liberté de la nouvelle élection et examiner la conduite du lieutenant-général. Après avoir, le 6 septembre, installé les magistrats élus suivant les formes ordinaires, ils condamnèrent le lendemain Guillaume de Caramany, en présence de Jean de Narbonne, gouverneur d'Elne, à une amende de cinquante marcs d'or, en punition de ses violences, et désignèrent un jour pour l'élection des autres membres du corps municipal. Ce jour arrivé, le lieutenant-général, escorté de ses satellites, se présenta dans le local où avait lieu l'élection, en chassa les consuls nouvellement installés, ainsi que le chevalier Joubert, et les troupes qui devaient maintenir l'ordre. Les commissaires n'étant pas les plus forts se retirèrent à Narbonne, et Guillaume de Caramany installa les consuls de sa création. Le 28 septembre, Jean d'Ax, seigneur de La Serpent et viguier de Carcassonne, entra dans Perpignan à la tête d'un corps de troupes chargé de prêter main forte à un autre corps de troupes à qui les commissaires avaient confié l'exécution de leur arrêt. Des ordres du roi adressés à tous les capitaines leur enjoignaient, sous peine de mort, de protéger les opérations du magistrat. En conséquence, celui-ci installa, dès le 20 octobre, les véritables consuls. Le 4 novembre, on procéda à l'élection des autres membres du corps municipal, et Guillaume de Caramany fut renvoyé par devant le roi pour lui rendre compte de sa conduite. Guillaume de Caramany, qui avait épousé Aldonse de

Torrelles de Perellos, portait le titre de vicomte de Roda. Il était seigneur de Millas, Nefiach, Céret, etc. Lors de la restitution du Roussillon à Ferdinand I^{er}, il fut dépossédé de ses domaines seigneuriaux. Il engagea alors une série de procès pour rentrer en leur possession. Sa fille, Aldonse, plaidait encore en 1540.

GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

CARAMANY (Joseph de) était maréchal de camp, brigadier des troupes royales, colonel du régiment de Roussillon, à l'époque de l'annexion de la province à la France. Il possédait de magnifiques haras à Saint-Pierre Pescador (Espagne); en 1666, le gouvernement français en fit l'acquisition et Joseph de Caramany les transporta en Roussillon. Très attaché au parti français, il se vit octroyer par Louis XIV la seigneurie de Corbère qui fut confisquée à son maître, Joseph Çacirera de Lluïcia d'Oms. Joseph de Caramany, qui avait épousé Thérèse de Junyent, mourut à l'établissement thermal de Bourbon, le 4 janvier 1672. Son cœur, enveloppé dans une boîte d'argent, fut porté par l'aumônier militaire du régiment de Roussillon, Casadavall, et remis au clergé de Saint-Jean de Perpignan, le 5 février 1672, à la charge de l'inhumer d'après les indications des exécuteurs testamentaires.

Archives des Pyr.-Or., C. 719, 1364, 1366, G. 260.

CARAPS (François de), cinquante-cinquième abbé de Saint-Michel de Cuxa (1610-1617).

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

CARBO (Antoine) fut nommé architecte du château royal de Perpignan par le roi Martin, en remplacement de François Palou, mis à la retraite. La reine Marie lui attribua plus tard cette charge à vie. Antoine Carbo était encore protecteur de la communauté des créanciers de l'*aljama* des juifs de Perpignan. Il publia une déclaration par laquelle il disait que tous les juifs ou juives étrangers qui viendraient s'établir dans le *Call* pour le peupler, seraient exempts de contributions.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 192, 226, 253, 257.

CARBONNELL (Antoine-Jacques) naquit à Perpignan le 27 juillet 1778. Il entra par goût dans la carrière de l'enseignement et professa les belles-lettres dans le collège de Perpignan. Carbonnell publia en 1808 un roman pastoral intitulé *Daphné*, imité de Gessner. Cet ouvrage parut à une époque où ce genre de littérature n'était plus en honneur; aussi ne tarda-t-il pas à être oublié. En 1817, Carbonnell fit éditer à Perpignan, un recueil de poésies ayant

pour titre : *Essais, opuscules divers*, in-8°. Un grand nombre de ses productions poétiques parurent dans l'*Almanach des Muses*, les *Etrennes roussillonnaises* et le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*. En 1820, Carbonnell fit paraître l'ode : *Mailly ou le tribut de la reconnaissance* précédée d'une notice sur Joseph-Augustin de Mailly d'Harcourt, chez Alzine, in-8° de 32 pages. Il fut rédacteur du *Mémorial administratif du département des Pyrénées-Orientales* créé en 1815. Carbonnell a composé un poème inédit sur les Pyrénées-Orientales; il est divisé en trois chants. Carbonnell est décédé à Perpignan le 20 janvier 1834.

X^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CARCASSONNE (Maurice-Mathieu) naquit le 23 septembre 1796, à Perpignan où son père était marchand-droguiste. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Montpellier. Le célèbre professeur Delpech sut découvrir le talent naissant du jeune docteur et lui voua une amitié qui ne se démentit jamais. Carcassonne fut nommé prosecteur-adjoint, chef de clinique chirurgicale en la Faculté de Montpellier, membre titulaire de l'Athénée médical, de la Société chirurgicale d'émulation et membre correspondant de la Société académique de médecine de Marseille. Rentré à Perpignan, il se consacra à l'exercice de la médecine et principalement de la chirurgie. On lui doit la découverte de l'aponévrose intermusculaire du périnée ou interpérinéale, rapportée sous le nom de Carcassonne dans tous les traités d'anatomie. Sa thèse de doctorat est remarquable parce qu'il y signala pour la première fois le *ligament* qui, depuis, porte son nom. Cette découverte a rendu son auteur célèbre parmi les anatomistes. En outre, le docteur Carcassonne a écrit une *Notice sur les bains et douches de vapeurs établis à Perpignan*, Perpignan, J. Alzine, 1827, in-8° de 106 pages. Il rédigea aussi un *Mémoire sur un cétacé échoué, le 27 novembre 1828, sur la côte dépendant de la commune de Saint-Cyprien, Pyrénées-Orientales, présenté à l'Académie des sciences*, Perpignan, M^{lle} Tastu, 1829, in-8° de 27 pages. Carcassonne mourut à Perpignan le 24 décembre 1847.

Articles nécrologiques. — Archives de l'Etat-civil de Perpignan. — Communication obligeante de M. le docteur Albert Donnezan.

CARCER (Pacien), archidiacre de Conflent (1634-1642).

Archives des Pyr.-Or., G. 123.

CARDONA (Antoine de), fils de Jean-Raymond Folch I, second comte de Cardona et de sa deuxième épouse Béatrix de Pallars, était archidiacre de Cer-

tagne, dans le diocèse d'Urgell. N'étant âgé que de vingt-neuf ans, il fut élu évêque d'Elne, le 23 septembre 1461, à la suite de la translation de Jean de Margarit, qui occupait ce siège à l'évêché de Gérone. Le 8 mars 1462, il prêta, par procureur, son serment comme chapelain-majeur du chapitre de Saint-Jean. Le 10 du même mois il fit son entrée solennelle à Perpignan, sans avoir encore été consacré ni même revêtu du sacerdoce. Le 30 avril 1463, Louis XI à qui Jean II, roi d'Aragon, avait engagé les comtés de Roussillon et de Cerdagne, accorda à cet évêque la confirmation des privilèges des églises et monastères de son diocèse. Le 14 juillet suivant, Antoine de Cardona prescrivit des cérémonies à l'occasion de l'ouverture du Parlement de justice qui allait se tenir à Perpignan. Quatre mois après, Louis XI le nomma son conseiller avec quinze cents livres tournois de pension. Antoine de Cardona mourut le 11 septembre 1467, à Ille-sur-Tet, dans le château seigneurial de sa nièce, Marguerite de Cardona, épouse du vicomte Galcerand de Pinos. Il n'était âgé que de trente-cinq ans. Son corps fut porté à Elne et enseveli dans le chœur de la cathédrale.

JOAN SERRA-VILARO, *Histoire de Cardona*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Archives des Pyr.-Or., G. 9, 237.

CARDONE (Henri de) fut le cinquante-unième abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il occupa le siège abbatial durant l'espace de vingt-un ans (1518-1539). Il reçut de Rome avec prière de le transmettre en personne, un indult apostolique qui accordait à l'abbé de Saint-Martin de Canigou l'usage de la mitre et la permission de conférer la tonsure et les ordres mineurs aux novices et autres clercs dépendant du monastère, de réconcilier les églises et les cimetières pollués, avec de l'eau bénite par un évêque.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

CARDONE (Jean-Baptiste), chanoine de la cathédrale de Valence, fut nommé en 1579, abbé de Saint-Michel de Cuxa. En 1584 il fut élu évêque de Vich ; en 1587, il passa sur le siège de Tortose. Il fut nommé par Grégoire XIII membre de la commission chargée de rétablir dans leur intégrité le texte des Pères. Il avait déjà restitué, d'après les manuscrits, plus de huit cents leçons de saint Léon-le-Grand et de saint Hilaire, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1589 à la culture des lettres et aux dignités ecclésiastiques. Il fut enterré dans le cloître de la cathédrale de Tortose, à côté de la porte qui donne accès à la chapelle du Saint-Nom de Jésus. On grava sur son tombeau l'épithaphe suivante : *Joannes Baptista Cardona vir suorum temporum eruditissimus, primo Ausetanæ, secundo Dertusanæ ecclesiæ episcopus, hic*

conditur. Vita functus III Kal. Jan. 1589. On a de lui : *Oratio de sancto Stephano*, discours prononcé devant le pape l'an du jubilé 1575 ; *De expurgandis hæreticorum propriis nominibus, etiam cum nihil malæ doctrinæ, aut nihil proprium editis libris consignant*, dédié à Grégoire XIII, Rome, 1576, in-8° ; *De regia sancti Laurentii bibliothecâ libellus, sive consilium cogendi omnis generis utiles libros, et peridoneos ministros fructuose callideque custodiendi*. Ce livre qui contient encore *De Bibliothecis*, extrait de Fulvius Ursinus, *De Vaticana*, tiré des papiers d'Onuphrius Pavinius et *De Diptychis commentariolum*, fut publié à Tarragone, 1587, in-4°.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — HOFFER, *Nouvelle biographie générale*. — LUIS NADAL, *Episcopologia de Vich*.

CARDONE (Pierre de), fils de Charles d'Oms, gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne, obtint de Philippe II, et pour toute la vie, la châtellenie d'Elne, vacante par le décès d'Ange de Vilanova. Il remplit aussi les fonctions d'*alcayde* du château majeur de Perpignan pendant la minorité de Jacques de Madrigal.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375.

ÇA RIBERA (Clément) *alias* Blan, damoiseau de Perpignan, céda en 1490, le château de Boaçà en emphytéose à François Rexach, bourgeois. En 1502, il se dit seigneur du mas de Puig-Lengarda, sur le territoire de Prats-de-Mollo ; il possédait encore un fief à Salses qui provenait de Jean de Mora. Il devint en 1505 viguier de Roussillon ; il maria sa fille Jeanne à Jean-François Andreu, bourgeois.

Archives des Pyr.-Or., B. 413, 414, 415, 416, 418, 419.

CARLES (Georges), était orfèvre à Perpignan en 1585.

Archives des Pyr.-Or., G. 240.

CARMONA (Gonzalve), orfèvre de Perpignan, fabriqua en 1518 une croix d'argent pour l'église de Baixas.

Archives des Pyr.-Or., G. 725.

CARNELL, fondeur du lieu de Vaudricourt, au diocèse de Toul, demeurait parfois à Perpignan. En 1410, il reconnut avoir reçu en dépôt de maître Jean Lixo, aussi fondeur, habitant Perpignan, un alphabet gothique gravé sur planches de buis. Maître Jean Lixa déclara que Pierre Carnell l'avait bien et fidèlement servi pendant les deux ans qu'il devait le seconder.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

ÇA ROCHA (Guillaume), chevalier, reçut de Jacques I^{er}, roi de Majorque, la concession des justices de Porcinyans, Nyer et le château de la Rocha.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

ÇA ROCHA (Raymond), fils du précédent, épousa Catalana Tort, fille du seigneur de Jujols. Il mourut sans descendance et la seigneurie de Nyer passa à son oncle, Dalmace de Banyuls, en 1378.

Archives des Pyr.-Or., B. 103, 118, 119.

ÇA ROCHA (Pierre), damoiseau fut nommé châtelain de Força-Réal, au mois de mai 1391 par Martin I^{er}, roi d'Aragon, en remplacement de Raymond de Ger, décédé. Pendant le temps de son commandement militaire, des réparations furent faites à la forteresse. Il mourut en 1416 et eut pour successeur Galcerand de Cartella.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 203, 253.

ÇA ROVIRA (Bernard), nommé châtelain de Bellegarde le 30 mai 1388, garda cette situation jusqu'à sa mort; il fut remplacé par Bernard Ça Pera.

Archives des Pyr.-Or., B. 177.

CARRERA (Pierre) était fils d'un autre Pierre Carrera, originaire de Molins de Rey, en Catalogne. Il était arrivé à Perpignan, dans la *bande* ou compagnie du connétable Guillaume de Pugacler, et bon ouvrier en bois, il finit par obtenir la place d'obrer du château royal. Carrera qui n'avait pas réussi à se maintenir à l'Escarcellaria ou poste de geôlier de la prison royale de Perpignan, se fit donner la survivance de la place de son père, et fut au château « fuster et mestre de l'alarotje (horloge) ». Mais il ne cessait de convoiter le poste de geôlier, et en 1391, il réussit à en déposséder un certain Arnaud Mathoses, tout à fait inconnu, qui avait succédé à Bernard de Tarba. Le 27 juillet 1403, il fut déclaré adjudicataire à perpétuité de cet office, qu'il rendit héréditaire dans sa famille. De la famille Carrera, l'Escarcellaria passa dans celle des Traginer.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 151, 156, 163, 190, 192, 228, 253.
— DESPLANQUE, *Les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais*.

CARRERA (François) naquit à Perpignan le 11 mars 1622. Il commença l'illustration d'une famille qui a donné à la société plusieurs médecins d'un mérite distingué. Après avoir étudié depuis 1641 à Barcelone, où il prit ses grades en 1654, il exerça la médecine dans la même ville avec beaucoup de succès. En 1666, après s'être attiré la disgrâce de la cour royale de Paris par son attachement au parti espagnol, Carrera fut élu recteur de l'Université de Perpignan,

malgré l'opposition de l'Intendant. Cette élection fut cassée par le roi Louis XIV, et Louvois déclara par lettre que, de dix ans, Carrera ne pourrait être élevé aux fonctions de recteur. Les sept docteurs qui lui avaient donné leur suffrage furent privés de toute voix active et passive, ainsi que de tous les profits et émoluments de l'Université pendant l'espace de quatre ans. En 1667, il fut appelé à la cour de Madrid, où il fut nommé à la place de second médecin des armées. En 1677, il fut promu à l'emploi de médecin en chef des armées, qu'il occupa avec honneur pendant quatorze années. L'amour du sol natal et le désir de finir ses jours au sein de sa famille, l'engagèrent à demander sa retraite. Il l'obtint, avec une pension de deux cents ducats, et retourna à Perpignan en 1690. Mais cette ville appartenait alors à la France; on cessa bientôt de lui payer sa pension. Cette disgrâce l'engagea à passer à Barcelone en 1695, pour solliciter ses arrérages; mais avant d'avoir pu faire les démarches nécessaires, il tomba malade et mourut le 11 mai 1695, à Barcelone.

Il avait employé son crédit pour faire répandre les bienfaits du souverain espagnol sur la Faculté de médecine de Barcelone; aussi cette Faculté consacra-t-elle à sa mémoire une inscription très honorable qu'elle fit placer sur la porte de ses écoles.

Carrera écrivit contre l'astrologie judiciaire: *De vario omnique falso astrologiæ conceptu*, Barcelone, 1657, in-4°, et sur les précautions nécessaires pour la conservation de la santé des soldats: *De salute militum tuendâ*, Madrid, 1679, in-8°. Il est le premier qui se soit occupé de cet objet important.

Archives des Pyr.-Or., C. 719, 1364. — HENRY, *Guide en Roussillon*. — HÖEFER, *Nouvelle biographie générale*.

CARRÈRE (Joseph), médecin français, neveu de François Carrera, né à Perpignan le 8 décembre de l'année 1680 selon les uns, de l'an 1682, selon d'autres, mort le 11 avril 1737 dans la même ville. Il étudia la médecine à Montpellier et à Perpignan, où il prit ses grades en 1704. Il exerça ensuite son art dans sa ville natale jusqu'à sa mort, qui survint pendant qu'il occupait pour la troisième fois la charge de recteur de l'Université. Il l'avait déjà occupée en 1716 et en 1723.

Il eut trois fils: Thomas, dont nous allons avoir à nous occuper; Joseph qui, après avoir étudié la médecine et pris ses grades, embrassa l'état ecclésiastique et mourut prêtre à Savone, en 1739; tandis qu'au contraire le cadet, Jean, quitta l'état ecclésiastique pour se vouer à la médecine qu'il exerça à Elne jusqu'à sa mort survenue en 1767.

Quant au père, objet de cet article, il a, comme l'un des médecins du *Malade imaginaire*, soutenu une thèse contre la circulation du sang. On dit qu'il l'écri-

vit par complaisance pour son beau-père, mais c'est, comme dit Eloy, en avoir beaucoup que d'avoir fermé les yeux à la lumière qui éclairait la médecine depuis près d'un siècle. Cette thèse est intitulée : *Animadversiones in circulatoribus*, Perpignan, 1714, in-4°. On a encore de lui : *De febribus*, Perpignan, 1718, in-4° ; *Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, Perpignan, 1721, in-12.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

CARRÈRE (Thomas), fils de Joseph, né le 11 février 1714 à Perpignan, s'occupa, dans ses premières années, d'études théologiques qu'il abandonna pour celles de la médecine. Après avoir pris ses grades, le 22 janvier 1737, il fut chargé, au mois d'octobre de la même année, d'une chaire de médecine à l'Université de sa ville natale. Elevé, en 1752, à la dignité de recteur de ce corps académique, il lui rendit son ancienne illustration par de sages règlements. Le 12 février 1753, il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Perpignan ; cette même année, il devint membre de la Société royale des sciences de Montpellier. Chargé d'inspecter l'hôpital de Collioure en 1757 et les soldats envoyés de Minorque en France pour raison de santé en 1758, il s'acquitta avec honneur de ces différentes missions dont l'avait investi le ministère. Le 21 mai 1759, le roi le nomma son délégué près du Conseil souverain du Roussillon ; le 25 mai 1761, il fut fait doyen perpétuel de la Faculté de médecine. Protomédic de la province de Roussillon le 25 juin suivant, il mourut à Perpignan le 26 juin 1764.

Carrère a beaucoup contribué par son crédit et par ses projets au rétablissement de l'Université de Perpignan dont il avait jeté les fondements pendant l'année de son rectorat ; aussi mérita-t-il de cette compagnie d'être nommé son Commissaire perpétuel.

Rival de Pierre Barrère, son compatriote, leur controverse n'a pas toujours été exempte d'aigreur et d'animosité. Cependant, Barrera ayant été attaqué sur l'opinion qu'il avait émise, que la médecine pouvait arriver à la connaissance des maladies par l'autopsie des cadavres, et se trouvant en ce moment très malade, Carrera se chargea de sa défense qui fut victorieuse.

On a de lui :

Theses de universâ medicinâ, Perpignan, 1747, in-4° ;

Réponse à une question de médecine dans laquelle on examine si la théorie de la botanique, ou la connaissance des plantes, est nécessaire à un médecin, par J. B., garçon apothicaire, sans lieu d'impression, 1740, in-4° (adressée à Pierre Barrère) ;

Lettre d'un médecin de province à M. Louis XX (Adrien de Lacroix), médecin de la Faculté de Perpignan, Perpignan, 1743, in-4° ;

Réponse à la lettre raisonnée de Louis XX, médecin de la Faculté de Perpignan, ibid., 1743, in-4° ;

Lettre à M. Gourraigne, médecin de la Faculté de Montpellier, ibid., 1743, in-4° ;

Réflexions sur les observations que MM. F. S. et S. (Fr. Simon et Sébastien) ont donné au sujet de la maladie d'un officier d'artillerie, ibid., 1744, in-4° ; une péri-pneumonie catarrhale dont cet officier était affecté, est le sujet de ces quatre opuscules ;

Dissertatio medica de hominis generatione, Perpignan, 1744, in-4° ;

Dissertatio an veræ phthisi pulmonari, ultimum gradum nondum assecutæ aquæ Præstensis, vulgo de La Preste, etc., Perpignan, 1748, in-4° ;

Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflans, sur leur nature, sur leurs vertus, sur les maladies auxquelles elles peuvent convenir, et sur la manière de s'en servir, Perpignan, 1754, in-12 ;

Réponse à l'auteur d'une lettre sur l'impossibilité de reconnaître, par l'ouverture des cadavres, les causes éloignées et immédiates des maladies, sans lieu d'impression, 1755, in-12. Carrère s'y prononce contre Barrère pour l'utilité de l'ouverture des cadavres, par lesquelles on parvenait à découvrir certaines causes de maladies, en ajoutant toutefois qu'il faut se garder de confondre ces causes avec leurs effets ;

Traité des eaux minérales du Roussillon, Perpignan, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage qui ait paru sur les eaux minérales de cette province ;

De sanguinis putredine, Perpignan, 1759, in-4°. Cette dissertation, quoique rédigée par Carrère, a été toutefois publiée sous le nom de *Simon-Philippe Bieysse* ;

De hæmatoscopiâ, Montpellier, 1759, in-8°.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale*.

CARRÈRE (Joseph-Barthélemy-François), médecin et littérateur, né à Perpignan le 24 août 1740, se livra, dès l'âge de douze ans, à l'étude de l'anatomie. La facilité de se procurer des cadavres dans l'hôpital militaire de Perpignan dont son père était le médecin, lui fournit les moyens de s'adonner à la dissection. A quinze ans, il suivit successivement les cours de médecine des écoles de Perpignan et de Montpellier et reçut dans cette dernière ville les honneurs du doctorat en médecine, le 26 novembre 1759, n'étant alors âgé que de dix-neuf ans. De retour à Perpignan, il obtint son agrégation à la Faculté de médecine, le 8 février 1760. S'étant ensuite présenté au concours de la chaire d'anatomie et de chirurgie, il fut élu professeur à l'unanimité des suffrages, le 20 décembre 1762. L'Université de Perpignan ayant résolu, le 8 octobre 1770, de former un

cabinet d'histoire naturelle, composé des seules productions de la province du Roussillon, elle le chargea d'organiser cet établissement et il en devint le premier directeur. Louis XV lui accorda en 1771, en propriété, les eaux minérales des Escaldes en Cerdagne ; et par brevet du 18 avril 1773, ce prince le nomma inspecteur-général des eaux minérales de la province du Roussillon et du comté de Foix. Au mois de mai de la même année, des affaires particulières ayant appelé Carrère à Paris, il résolut de se fixer dans la capitale. En conséquence, au mois d'octobre 1774, il donna sa démission des places qu'il occupait à Perpignan. L'Université, sensible à la perte qu'elle faisait, rendit, de son propre mouvement, le 2 mars 1775, un décret par lequel, après avoir rappelé son zèle, ses talents et ses services, elle lui accorda les honneurs de la vétérance, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge fixé par les règlements. Le corps de ville consigna dans ses registres l'estime que la cité portait à Carrère en déclarant que la résolution prise par lui excitait les regrets de tous ses concitoyens. Etabli dans la capitale, Carrère s'y fit bientôt connaître par sa science et son habileté. Il fut nommé censeur royal le 26 juin 1775. Promu au premier grade de la Faculté de médecine le 3 mars 1776, nommé médecin du garde-meuble de la couronne au mois d'avril suivant, puis, nommé en mai 1779, associé ordinaire de la société royale de médecine de Paris, il fut successivement membre de diverses académies de médecine des principales villes de France. Il devint plus tard conseiller-médecin ordinaire de Louis XVI et ensuite premier-médecin de Louis XVIII, pendant l'exil de ce monarque. Passé en Espagne, il y séjourna quelques années. Il mourut à Barcelone le 20 décembre 1803. Carrère se disposait à publier en ce moment-là un ouvrage considérable sur l'Espagne. Ce travail qui devait former six volumes in-8°, renferme des notions intéressantes sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'état des sciences, de la littérature et des arts de ce royaume, avec des recherches sur l'histoire naturelle, la topographie, etc.

On a de lui :

- Dissertatio de vitali corporis et animæ fœdere*, Perpignan, Reynier, 1758, 1 vol. in-8° ;
Dissertatio physiologica de sanguinis circulatione, ibid., 1764, in-4° ;
De digestionis mechanismo, Perpignan, Le Comte, 1765, 1 vol. in-8° ;
De revulsione, ibid., 1770, in-8° ;
Réponse à un ouvrage qui a pour titre : Recherches anatomiques par Louis-Michel Coste, dans lequel l'auteur établit avec évidence la compression que les artères iliaques reçoivent de l'intestin rectum trop distendu, Perpignan, 1771, in-4° ;

- De retrogrado sanguinis motu*, ibid., 1772, in-8° ;
Traité théorique et pratique des maladies inflammatoires, Paris, 1774, in-4° ;
Le médecin ministre de la nature ou Recherches et observations sur le pépasse ou coction pathologique, Paris, in-12. C'est un excellent commentaire de l'aphorisme d'Hippocrate : *concocta medicari oportet non cruda* ;
Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne, Paris, 1776, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage devait avoir 8 vol. ; il s'arrête au mot *Coivart*. Eloy lui reproche un grand nombre de fautes, de répétitions et d'erreurs. Cependant les articles de Carrère sont en général plus complets et plus exacts que ceux d'Eloy, au jugement d'un savant bibliographe, M. Benchot ; on ignore pourquoi Carrère ne continua pas son travail ; peut-être fut-il découragé par les critiques dont il avait été l'objet dans le *Journal de Médecine*, n°s de mars-août 1777 ;
Lettres à M. Bacher, Paris, 1777, in-8° en réponse à une critique faite de la Bibliothèque littéraire, etc., dans le *Journal de Médecine* de décembre 1776 ;
Dissertation medico-pratique sur l'ouvrage des rafraichissants et des échauffants dans les fièvres exanthématiques, Amsterdam et Paris, 1778, in-8° ;
Mémoire sur la douce-amère ou solanum scandens, dans le traitement de plusieurs maladies, et surtout des maladies dartreuses ; Paris, 1781, in-8° ;
Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier, Paris, 1785, in-4° (son ouvrage le plus estimé après la *Bibliothèque*) ;
Manuel pour le service des malades, Paris, 1786 et 1787, in-12, traduit en allemand, Strasbourg, 1787, in-8° ;
Précis de la matière médicale, par Venel, avec des notes, Paris, 1786, in-8°, 1802, 2 vol. in-8° ;
Recherches sur les maladies vénériennes chroniques, Paris, 1788, in-12 ;
Tableau de Lisbonne en 1796, suivi de lettres écrites en Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume, par miss. Ph. Stephens, le tout publié par Janson, Paris, 1797, in-8°. Ces lettres représentent le Portugal comme le pays le plus mal gouverné du monde ; la nation elle-même comme la plus avilie qui fut jamais ; et la capitale, comme la ville la plus détestable.
- On attribue aussi à Carrère des romans, des pièces de théâtre, des poésies, etc. Alexandre de Laborde a enrichi son *Itinéraire descriptif de l'Espagne* (Paris, 1808) d'un grand nombre de notes sur ce royaume, recueillies par Carrère. L'article du Roussillon dans le *Voyage pittoresque de la France*, qui renferme de

nombreuses biographies de roussillonnais marquants, serait aussi dû à la plume de Carrère.

Archives des Pyr.-Or., C. 2097. — HOFFER, *Nouvelle biographie générale*. — X^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CARRERES (Antoine), du diocèse de Gérone, fut promu archidiacre d'Elne, en 1553. Le marquis d'Aguilar, capitaine-général de la Catalogne, par une lettre en date du 18 mai de cette année-là, confirma Raphaël Julia dans la possession du grand archidiaconé d'Elne, qu'il gérait au nom d'Antoine Carreres, pourvu de cette charge après la résignation de Bérenger Jusses, du diocèse de Lérida. Un procès fut intenté au titulaire de l'archidiaconé d'Elne qu'on accusait de simonie dans l'obtention de sa charge ; le 11 juillet 1553, les revenus de son office furent mis sous séquestre.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

CARRERES (Joseph), religieux Augustin, originaire de Barcelone, professa la théologie à l'Université de Perpignan. Il fut nommé recteur de ce corps enseignant le 7 janvier 1644. Devenu prieur du couvent de Barcelone, il fut dans la suite définitif, visiteur et enfin provincial de son Ordre. Il mourut à Barcelone le 17 février 1682. On cite de lui un ouvrage intitulé : *Indulgencias de la S. correa de Barcelona*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CARTELLA (Pierre-Galcerand de) succéda, le 5 août 1416, à Pierre Ça Rocha, dans le commandement militaire de Força-Réal. Par une provision en date du 23 avril 1420, Alphonse V permit à Cartella de disposer, à sa mort, de son emploi en faveur de l'un de ses héritiers. Lors de son décès, il ne laissa qu'une fille, Elisabeth. En 1438, Bernard d'Avinyo était investi du titre de châtelain de Força-Réal.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 254, 257.

CARVAJAL (Bernard de), cardinal de Sainte-Croix, évêque de Sagonte, reçut, le 1^{er} août 1501, des bulles pontificales lui conférant la possession de l'abbaye de la-Réal. Il l'administrait encore en 1513.

Archives des Pyr.-Or., H. 3, B. 348.

CASADAMONT (Jérôme) fut pourvu de l'archidiaconé d'Elne, en 1610, bien qu'il ne fut pas engagé dans les ordres sacrés. Il ameutait la population d'Elne contre le vicaire-général Onuphre Compter, dans le but d'empêcher celui-ci de procéder à la visite de la cathédrale de cette ville. Il se fortifia dans sa maison, puis s'esquiva prudemment à l'arrivée du gouverneur du Roussillon. Casadamont fut excommunié le

19 janvier 1617, parce qu'il se refusait à payer ses dettes.

Archives des Pyr.-Or., G. 116.

CASAMAJOR (Eugène-Hyacinthe-Nicolas), né le 12 décembre 1825, vicaire à Olette en 1852, professeur d'humanités au Petit-Séminaire de Prades en 1854, de nouveau vicaire à Olette en 1856, curé de Canaveilles en 1857, de Molitg en 1862, de Saint-Estève en 1866, mourut à Molitg le 11 juin 1870. Il s'était d'abord fait connaître par un recueil de cantiques intitulé : *Hymnes et cantiques à Marie, suivis du Sous-diaconat*, poème, Paris, 1856, in-18. Ce dernier travail est un petit chef-d'œuvre de sentiment sacerdotal et de vraie poésie. Plus tard, il attira sur lui l'attention du public lettré en donnant dans la *Revue du Monde catholique* quelques pages d'un vif intérêt sur la vie intime de Mgr Gerbet. Mais son ouvrage le plus estimé est le roman qui a pour titre *la Religieuse du Carmel*. Voici en quels termes le journal *le Monde* a analysé et apprécié ce volume : « La Religieuse du Carmel » est une thèse sur la vie cloîtrée. Cette thèse démontre tout ensemble l'utilité et le droit du cloître, pris à son extrême qui est le mysticisme et la contemplation. Un jeune homme et un vieux prêtre, l'un et l'autre doués d'une intelligence supérieure, forment le point de départ. Provoqué à l'épanchement de ses souvenirs, le prêtre veut bien livrer au jeune homme, dans ses longs et curieux détails, l'histoire d'une religieuse du Carmel qu'il est parvenu à conduire au port, en dépit de tous les obstacles. Cette religieuse, née dans le meilleur monde, ne put satisfaire à sa vocation qu'après avoir dompté les résistances paternelles, et son père qui l'idolâtrait était un philosophe plein d'érudition, de grand esprit et de grand cœur. Le prêtre et le philosophe discutent donc en se tenant sur les hauteurs. De proche en proche, le père arrive à la conversion et il monte au niveau de la piété lumineuse où sa fille l'attendait dans l'espoir et les pleurs. En résumé, *la Religieuse du Carmel* est un livre curieux en raison du tour pittoresque qu'il donne à un sujet banal ; utile, parce qu'il renferme une espèce d'arsenal complet où l'on trouve rangées les meilleures armes de la polémique religieuse ; attrayant, parce qu'il a une forme littéraire très belle, très jeune, très musicale. » On trouve sous la signature de l'abbé Casamajor dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, année 1868, n^{os} 70 et 71, un article historique : *De la main gauche et d'une partie de l'avant-bras de Saint Jean-Baptiste, relique conservée autrefois dans la cathédrale de Perpignan*. Sa polémique contre Lefranc, rédacteur de *l'Indépendant*, ne fit qu'accroître sa réputation. Dans des lettres devenues populaires il combattit avec une verve intarissable et légèrement ironique, avec une érudition

tion puisée aux véritables sources de l'histoire, diverses attaques dirigées contre l'Eglise.

En 1869, Casamajor publia aussi une *Vie de Saint-Gualdric*.

CASAMIRA (Joseph), sculpteur, de Ripoll (Espagne), construisit, en 1640, l'autel des saints Julien et Baselice pour l'église Saint-Michel de Labastide.

Archives des Pyr.-Or., G. 446, 728.

CASANOVA (Jean de), barcelonais, rentra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs en 1403, alors qu'il était dans un âge mûr. Il étudia successivement la grammaire et la logique dans divers couvents de Dominicains, à Huesca, Gérone, Lérida et Saragosse. En 1413, il se rendit à Barcelone pour y enseigner à son tour la grammaire. Ordonné prêtre le 24 mars 1414, Jean de Casanova passa cette année-là à Salamanque pour y occuper une chaire de philosophie scolastique. Sa science et sa vertu brillèrent d'un si vif éclat, que le pape le nomma, en 1418, maître du Sacré-Palais, charge qui était toujours dévolue à un dominicain. Le 16 novembre 1420, Jean de Casanova reçut en commende le prieuré de Sainte-Marie de Besalu qui était alors un couvent de chanoines Augustins. En 1424, Martin V le nomma à l'évêché de Bosano, en Sardaigne, tout en lui conservant la charge de chapelain et de pénitencier du Souverain Pontife. Il percevait une pension de deux cents florins sur la mense de l'archimandrite du monastère de Saint-Sauveur de Linguafari, situé dans le territoire de Messine. Martin V transféra Jean de Casanova au siège d'Elne, le 29 décembre 1425 ; mais il ne prit possession de son évêché que le 24 mars 1428. Jusqu'à cette date Jean de Casanova fut attaché à la cour d'Alphonse V, à titre de confesseur du roi ; ses vicaires-généraux Pierre Garrejac et Jean Ribes administrèrent le diocèse en son absence. Le jour de son installation, il jura personnellement d'observer en sa qualité de chapelain-majeur les statuts, usages et privilèges de l'église de Saint-Jean de Perpignan. Le 8 août, l'évêque d'Elne termina par une transaction la série de longs procès commencés entre ses prédécesseurs et le chapitre d'Elne, concernant leurs droits respectifs. Cette année-là encore, il accorda un grand nombre de grâces et d'indulgences à tous ceux qui contribueraient, par leurs aumônes, à l'entretien et au soulagement des pauvres de l'hôpital de Perpignan, auquel il permit d'avoir un bassin dans toutes les églises du diocèse, pour recevoir les donations des fidèles. Ce privilège fut confirmé par Raymond de Pérellos, gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne. Ayant été nommé cardinal-prêtre par Martin V, en 1430, Jean de Casanova ne fut plus qu'administrateur de l'église d'Elne. C'est ainsi qu'il

est appelé dans le registre du Vatican, le 6 août de cette année-là. Il prit lui-même ce titre avec celui de chapelain-majeur dans une lettre en date du 28 octobre suivant, où il rappelle la fondation de l'église collégiale de Saint-Jean, mère, dit-il, de toutes les églises de Perpignan. Le 4 juillet 1431, Eugène IV, qui venait de succéder à Martin V, lui envoya la barrette avec le titre de cardinal de Saint-Sixte : le 3 octobre suivant, il lui donna l'administration perpétuelle de l'Eglise de Gérone. Le cardinal Casanova se montra d'abord du parti contraire à Eugène IV ; mais ensuite, ayant changé de sentiment à son égard, il prit sa défense à tel point qu'il écrivit et lui dédia un traité *De potestate Papæ supra concilium* et deux *Contra schismaticos Basileenses*. Lorsque l'on traitait au concile de Bâle de la déposition d'Eugène IV, le roi d'Aragon proposa pour lui succéder Jean de Casanova avec deux autres membres du Sacré-Collège, le cardinal de Foix et Dominique Ram. Jean de Casanova mourut à Florence le 18 mars 1436 et son cadavre fut transporté à Barcelone, dans le couvent de son Ordre.

Archives des Pyr.-Or., G. 9. — *Marca hispanica*, col. 1227. — VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XIV. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — ZURITA, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum*.

CASCASTEL (Joseph - Gaspard Pailhoux de), avocat au Parlement de Toulouse, fut nommé, le 28 novembre 1759, conseiller au Conseil souverain, en survivance de Michel Serra. Celui-ci n'étant mort qu'en 1769, Joseph de Cascastel devint alors conseiller titulaire. Les notes de l'Intendance portent sur lui le jugement suivant : « Il est du Languedoc, fils d'un médecin qui épousa en secondes noces la veuve de M. le comte de Durban, père. Il prétend avoir trouvé des titres de noblesse qu'il est fort curieux de faire valoir. C'est un honnête homme. » Le conseiller de Cascastel mourut en 1781 et fut remplacé par son fils.

Mémoires de Jaume.

CASELLES (Louis) fut successivement lieutenant et procureur royal en Cerdagne, durant l'occupation du Roussillon par Louis XI. A sa mort, le notaire Gabriel Montaner recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 295, 315, 322.

CASSANYES (Jacques - Joseph - François) naquit à Canet le 11 novembre 1758. Il était fils de Jacques Cassanyes, chirurgien, et de Magdeleine Bernis. L'abbé Alavail, curé de la paroisse, lui enseigna la grammaire française et les premiers éléments de la langue latine. A l'âge de treize ans, Cassanyes

reçut la tonsure et fut pourvu d'un bénéfice dans la communauté ecclésiastique de l'église de Canet. Il passa au collège Saint-Laurent de Perpignan pour y compléter ses classes de belles-lettres. A dix-huit ans il entra à l'Université de cette ville et y suivit le cours de philosophie durant une année. Sans goût pour la vocation ecclésiastique, il ne tarda pas à adopter la carrière de la médecine. Il subit ses examens de chirurgie et retourna à Canet seconder son père dans sa profession. La Révolution le surprit dans la vie humble qu'il menait au sein de son village natal. Il adopta, mais sans enthousiasme au début, les principes de 89, fut nommé maire de sa commune, puis membre du District et du Directoire de Perpignan. Elu, le 4 septembre 1792, membre de la Convention, par le département des Pyrénées-Orientales, le cinquième et dernier des députés, par 74 voix sur 131 votants, il siégea à la Plaine. En janvier 1793 il vota la mort de Louis XVI et s'exprima ainsi au troisième appel nominal : « Pénétré des conséquences qui peuvent résulter du grand objet qui nous occupe, mais appelé par ma patrie pour prendre la mesure la plus utile à son bonheur, c'est avec la plus grande sensibilité que je prononce la mort. » Par décret du 6 juillet 1793, Cassanyes fut envoyé en mission dans le département à titre de représentant du peuple près les armées des Pyrénées-Orientales. Dans ses *Mémoires*, Cassanyes s'attribue l'honneur de l'organisation de l'armée des Pyrénées, de la victoire de Peyrestortes (17 septembre 1793) et de la belle campagne de la Cerdagne. Rappelé par la Convention, il rentra à Paris où il se prononça contre Robespierre et contre la Commune, le 9 thermidor. En 1794, la Convention l'envoya de nouveau en mission pour visiter les postes militaires des Alpes. Le 27 thermidor, il fut chargé d'une mission politique dans le département du Mont-Blanc pour réparer les erreurs et le mal commis par les directeurs de ce département. Il adressa une proclamation aux populations et réussit à apaiser les rancunes et les haines. Le 21 vendémiaire an IV, il entra aux Cinq-Cents avec 84 voix que lui donnèrent les électeurs des Pyrénées-Orientales. Il ne s'y fit pas remarquer, retourna à Perpignan après l'expiration de son mandat, et fut élu membre de l'Administration centrale du département qu'il présida jusqu'en 1800. Il remit ses pouvoirs au citoyen Charvet, de Nancy, nommé préfet des Pyrénées-Orientales par le Premier Consul. Après avoir rempli les fonctions de juge de paix, et la charge de conseiller d'arrondissement, Cassanyes retourna à Canet et se livra à l'agriculture. Il resta maire de son village natal jusqu'à la Restauration. Cassanyes fut exilé en 1816, comme régicide ; il se réfugia d'abord à Vervey (Suisse). De là il passa en Espagne ; il put regagner enfin Canet, où il mourut

ignoré, le 22 avril 1843. Cassanyes avait employé le temps de son exil à la rédaction de *Mémoires* que M. Pierre Vidal a édités dans la Revue de la *Révolution française*. En 1893, on a élevé un monument à Cassanyes sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Canet.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — P. VIDAL, *Mémoires de Cassanyes dans la revue de la Révolution française*, 1888-1890.

CASTELLAN I^{er}, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, venu d'Espagne en 778, fonda le monastère de Sainte-Marie d'Arles, sur l'emplacement d'un édifice antique, et à proximité d'un établissement de bains. Louis-le-Débonnaire donna, le 17 septembre 821, à l'abbé Castellan, une charte ou *Proœceptum* par laquelle il prenait sous sa protection le monastère, ses religieux et les choses qui en dépendaient. En outre, ce prince donnait plein pouvoir de procéder à l'élection de l'abbé, suivant les règlements canoniques et exemptait les religieux de ce couvent de la juridiction séculière.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen*.

CASTELLAN II, sixième abbé de Sainte-Marie d'Arles, gouvernait ce monastère sous Louis-le-Bègue, en 878. On le retrouve encore abbé en 876 et en 879.

TOLRA DE BORDAS, *op. cit.*

CASTELLANE (Esprit - Victor - Elisabeth - Boniface comte de), maréchal de France, naquit à Paris le 24 mars 1788. Entré au service, le 2 décembre 1804, comme simple soldat au 5^e léger, il franchit rapidement les grades inférieurs, fut nommé sous-lieutenant le 24 février 1806, et lieutenant le 29 janvier 1808. C'est en cette dernière qualité qu'il fit, comme aide de camp du général Mouton (depuis comte de Lobau), la campagne d'Espagne de 1808 et celle d'Allemagne de 1809 ; il assista aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. S'étant fait remarquer, pendant la même campagne, dans plusieurs missions qui lui furent confiées, l'Empereur le nomma, l'année suivante, chevalier de l'Empire, avec une dotation de 3.000 francs. Capitaine en 1810, il reçut en 1812 le brevet de chef de bataillon, pour sa conduite remarquable au début de la campagne de Russie. Il se signala à Moscou, à Smolensk, à Krasnoe, et à la Bérézina. Colonel-major du 1^{er} régiment des gardes d'honneur le 31 juin 1813, il fit avec ce grade les campagnes de 1813 et 1814. Appelé, le 27 septembre 1815, au commandement du 5^e régiment de husards, il reçut, la même année, la croix de Saint-Louis

et le grade d'officier de la Légion d'honneur. Chargé en 1822 du commandement des hussards de la garde, il prit rang, le 14 janvier 1824, dans le cadre des maréchaux de camp. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Espagne, et qu'il commanda en 1825 l'avant-garde de la division de Cadix. Il quitta l'Espagne en 1827, et fut appelé, la même année, au commandement du département de la Nièvre, qu'il n'accepta point. Membre du conseil général de l'Allier en 1829, il fut destitué l'année suivante, pour avoir appuyé de son vote un candidat de l'opposition. Réintégré après la révolution de juillet 1830, il fut chargé, par le ministre de la guerre, de l'inspection de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Il commandait le département de la Haute-Saône lorsqu'en 1832 il fut mis à la tête d'une brigade de l'armée du Nord, avec laquelle il prit part au siège d'Anvers. Nommé lieutenant-général le 9 janvier 1833, il alla diriger les opérations de la division active des Pyrénées-Orientales, chargée d'observer les mouvements de l'armée espagnole, et prit en 1835 le commandement de la 31^e division militaire (Perpignan). Le 3 octobre 1837, le gouvernement récompensa ses services par la dignité de pair de France. Envoyé en Afrique à la fin de cette même année, il revint, le 18 mars 1838, reprendre son commandement à Perpignan. La division des Pyrénées-Orientales fournit alors la plupart des belles troupes et des valeureux officiers qui se distinguèrent dans les combats en Afrique. De cette division sortirent des officiers généraux distingués : le général Changarnier, le maréchal Canrobert, le général Forey, etc.

Pendant qu'il commandait dans les Pyrénées-Orientales, le général de Castellane s'occupa très activement de Port-Vendres. Il aurait voulu qu'on en fit un port militaire dans le genre de Toulon. A cet effet, il demanda et obtint du gouvernement des secours assez considérables. Comme il était membre de la Chambre des pairs, il se rendait chaque année à Paris. Il y voyait le roi, les ministres et tous ceux qui avaient quelque influence à la Cour. Il se servit de son crédit pour obtenir dix mille francs pour les réparations de la cathédrale de Perpignan et une subvention bien plus considérable encore pour créer l'établissement thermal d'Amélie-les-Bains.

A Perpignan, le général de Castellane offrit plus d'une fois l'hospitalité à des Espagnols de distinction, que la guerre civile obligeait à fuir leur pays. C'est ainsi que le 20 novembre 1834, il recevait à sa table la comtesse de Téba et ses deux jeunes filles, dont l'une, Eugénie, dix-neuf ans plus tard, devait être impératrice des Français.

Pendant son second séjour dans les Pyrénées-Orientales, le général de Castellane reçut des visites

principières. La première fut celle du duc et de la duchesse d'Orléans, qui arrivèrent à Perpignan vers le milieu de septembre 1839. Le prince fut charmé de la bonne tenue des troupes et des manœuvres assez difficiles qu'elles exécutèrent avec beaucoup de précision.

Au mois de février 1844, la reine Christine, rentrant en Espagne, passa à Narbonne et à Perpignan. Le général de Castellane lui fit les honneurs de son commandement. Il la reçut à son arrivée, lui donna une garde d'honneur, la fit assister à des mouvements de troupe et à une revue. Il l'accompagna jusqu'à la frontière. Les soldats étaient échelonnés le long de la route ; la reine admira leur air martial et leur bonne tenue. A peine de l'autre côté des Pyrénées, elle fit adresser au général de Castellane un décret le nommant grand-croix de l'Ordre de Saint-Ferdinand.

Quelques mois après, celui-ci recevait la visite d'Ibrahim-Pacha, qui se rendait aux eaux du Vernet, en compagnie du major général de l'armée égyptienne, Soliman-Pacha.

Pendant son séjour au Vernet, Ibrahim vint plusieurs fois à Perpignan. On fit manœuvrer les soldats devant lui. Il fut émerveillé surtout de la rapidité avec laquelle l'artillerie prenait ses positions et de la précision des charges de cavalerie. Lorsque Ibrahim se rendit à Paris, il y rencontra le général de Castellane ; il se mit alors à le louer en termes pompeux, devant le duc de Montpensier et d'autres personnes : « Sauf de me faire monter au ciel, dit-il, ce général a tout fait pour moi. »

Au mois d'août 1846, des troubles graves éclatèrent à Perpignan, à l'occasion des élections. Les partisans d'Arago l'emportèrent, et, fiers du triomphe, s'efforcèrent d'amener un conflit entre la troupe et les civils. Le général de Castellane, aidé du préfet, M. Vaïsse, tint vaillamment tête à l'émeute. Grâce à son énergie et aux mesures qu'il prit, il n'y eut pas de sang versé.

En 1847, il échangea, pour des raisons de famille, son commandement contre celui de la 14^e division, établi à Rouen. Dans cette dernière résidence, il contribua puissamment après la révolution de février 1848, par son énergique fermeté, à rétablir l'ordre et la tranquillité dans cette cité industrielle et peuleuse. Mis à la retraite par un décret du gouvernement provisoire, il fut rappelé à l'activité, par un décret présidentiel du 30 août 1849, pour aller prendre le commandement de la 12^e division militaire (Bordeaux), et, l'année suivante, le commandement supérieur des 14^e et 15^e, qu'il quitta, le 24 avril suivant, pour les 5^e et 6^e (Lyon et Besançon). La première de ces villes, qui venait d'être mise en état de siège, dut à sa fermeté d'échapper aux désordres qui auraient

pu éclater après le coup d'Etat du 2 décembre. Castellane fut nommé sénateur par un décret du 26 janvier 1852. Le 2 décembre suivant, il recevait le bâton de maréchal. En 1859, il fut nommé commandant de l'armée de Lyon, lors des premières dispositions prises pour l'armée d'Italie. Castellane mourut à Lyon le 16 septembre 1862.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — Journal du maréchal de Castellane.

CASTELLNOU (Guillaume I de), vicomte de Vallespir, dès l'an 1003, fonda la maison vicomtale de ce nom. De toutes les anciennes familles roussillonnaises, c'est celle qui posséda au plus haut degré la puissance et les richesses : c'est celle qui joua le rôle le plus important dans l'histoire du Roussillon, durant le haut moyen-âge. Pendant tout le x^e siècle, les vicomtes de Castellnou furent les maîtres du siège épiscopal d'Elne qu'ils exploitèrent à leur profit, soit par leurs créations, soit avec leur titre d'archidiacre, devenu pour ainsi dire héréditaire dans leur famille, et cette influence abusive ne cessa que vers le milieu du xii^e siècle, à la mort de l'évêque Udalgar de Castellnou, arrière-petit-fils de Guillaume I^{er}. Ces chevaliers possédaient un grand nombre de seigneuries dont les principales étaient, avec Castellnou et Camélas, le château de Bellpuig avec Prunet, Caixas, Fontcouverte, Sainte-Colombe-des-Illes, Ponteilla, Saint-Féliu-d'Amont et d'Avail, Montferrer. Ils étaient en outre les chefs militaires du Vallespir et les seigneurs suzerains de tous les châteaux et forteresses qui existaient dans ce pays, tels que Corbera, Llupia, Montauriol, Saint-Jean-Plade-Corts, Reyners, Palalda, Montalba, Montferrer et Serrallonga, dont les barons et seigneurs étaient tenus de venir prêter foi et hommage dans la salle du château de Castellnou et n'allaient en guerre que sur l'appel et sous les ordres du vicomte. Guillaume I de Castellnou avait épousé Saurine dont il eut un fils qui prit le même nom que lui.

ALART, *Le château de Castellnou*, dans le XXXVIII^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CASTELLNOU (Guillaume II de) abandonna en 1067 le titre de vicomte de Vallespir pour prendre celui de Castellnou que portèrent désormais ses descendants. En 1088, il reçut de Raymond Bracads serment de fidélité pour les châteaux de Castellnou, de Pena, de Montdon et de Serrallonga. Archidiacre et possesseur de la vicomté, il fit son testament le jour de Pâques de l'an 1091 ; par cet acte, il laissa la vicomté à son neveu Uzalguar avec les châteaux qui en dépendaient.

ALART, *op. cit.* — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série. — *Marca hispanica*, col. 307.

CASTELLNOU (Guillaume III, Uzalgar de), vicomte de Castellnou, épousa Ermessinde et eut d'elle, entre autres enfants, Jausbert, Artalde et Uzalgar.

Marca hispanica, col., 1244.

CASTELLNOU (Udalgar de) était le fils de Guillaume Uzalgar, vicomte de Castellnou et de son épouse Ermessinde. Il était aussi le neveu de Guillaume, abbé de Saint-Paul de Narbonne. En 1115, il était déjà pourvu de l'archidiaconé d'Elne. On le trouve revêtu de cette dignité, le 8 mai de cette année, dans un acte de donation de la troisième partie des dîmes qu'il fit à l'église de Ponteilla, de concert avec ses parents et ses frères Jausbert et Artalde. Udalgar de Castellnou portait aussi le titre de chanoine de Gérone lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne en 1130. L'année même de son élection épiscopale, il gratifia d'abondantes libéralités le monastère de Notre-Dame del Camp dont les murs sortaient à peine de terre. Quatre ans après, Udalgar se rendit à un concile provincial tenu à Narbonne dans l'église des saints Just et Pasteur. Il profita de cette importante réunion d'ecclésiastiques pour exposer à ses collègues l'état déplorable où les Sarrasins mettaient son diocèse et exciter leur pitié en faveur des chrétiens, victimes des pirates musulmans. Les Arabes faisaient de fréquentes incursions, massacraient les hommes ou les emmenaient captifs, et dans ce moment, en échange de ceux qu'ils tenaient en leur pouvoir, ils demandaient cent jeunes vierges. Mais lui s'était engagé envers les pirates à racheter ces malheureux esclaves à prix d'argent, comptant pour cet effet sur des secours de la part des enfants de l'Eglise. L'éloquence d'Udalgar eut pour résultat d'intéresser les suffragants de la province Narbonnaise au malheureux sort de ses diocésains et de libérer, grâce aux générosités de leurs fidèles, les pauvres roussillonnais tombés entre les mains des Sarrasins. Un des premiers actes qu'accomplit, comme évêque, Udalgar de Castellnou fut la consécration de l'église de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly. En procédant à cette cérémonie, le 9 juin 1130, ce pontife délimita le territoire de la nouvelle église et lui confirma les dîmes, les prémices et les alleux dont elle était propriétaire. Comme l'abbaye de Cuxa possédait certains droits sur cette dernière, Udalgar passa une transaction avec l'abbé Grégoire, le 9 novembre 1134 : il acquit cette église de l'abbé de Cuxa en échange de celle d'Arria. Deux ans après, il y établissait la vie canoniale, et mettait à la tête du nouveau prieuré augustin le chanoine d'Elne, Pierre Arnau. Ce prieuré fut transféré dans l'église collégiale de la Réal et converti en abbaye, deux siècles et demi plus tard (1381). En 1138, Udalgar détacha de

son domaine patrimonial les églises de Trullas, Salettes, Llauro, Tanyères et Croanques pour les unir à la mense épiscopale d'Elne. Le 26 novembre 1141, il consacra l'église de Sainte-Marie de Cous-touges qui se recommande à l'attention des archéologues au même titre que celle d'Espira-de-l'Agly. Le 16 juillet de l'année suivante, Udalgar consacrait l'église de Notre-Dame du Vilar, près de Villelonguedels-Monts, et en 1143, celle de Saint-Martin de Corneilla-de-la-Rivière. Pour assurer la conservation des chartes et titres anciens (principalement des privilèges émanés des rois et des souverains pontifes) que possédaient les archives de sa cathédrale, Udalgar de Castellnou les fit transcrire, en 1140, sur un registre qui devint le Cartulaire de l'église d'Elne. Ce recueil était un in-folio de 374 feuillets, divisé en huit livres renfermant : chacun des sept premiers cent chartes, le huitième quatre-vingt-une chartes. Ce Cartulaire qui contenait des documents depuis Louis-le-Pieux (833) a disparu au début du XIX^e siècle. Au témoignage de Martenne et de Baluze, Udalgar était encore évêque en 1147. Il eut pour successeur sur le siège d'Elne, l'archidiacre de cette même église, Artalde.

Marca hispanica, col. 1244, 1269, 1278. — COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*. — PUIGGARI, *Catàlogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CASTELLNOU (Guillaume IV de), vicomte de Castellnou (1193-1249), se reconnut, en même temps que son fils Jausbert, le vassal de Nunyo-Sanche, souverain de Roussillon, le 16 avril 1241. Il fut viguier de Vallespir et laissa cinq enfants qu'il avait eus de son épouse Raymonde de Crexell : Jausbert et Guillaume qui lui succédèrent ; Dalmace ; Pierre, évêque de Gérone ; et une fille, Saurine, qui, ayant épousé Bérenger de Botonac, apporta en dot à celui-ci la terre de Saint-Féliu-d'Avail.

Archives des Pyr.-Or., B. 72. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

CASTELLNOU (Pierre de), chanoine de Gérone en 1239, fut élu par le chapitre évêque de cette ville, quelques jours après la mort de Bérenger de Castellbisbal, son prédécesseur (1234) ; mais il ne fut consacré qu'en 1256. Ce prélat veilla avec un soin jaloux au maintien des bonnes mœurs parmi les clercs et à la sauvegarde de la discipline ecclésiastique. A cet effet, il célébra plusieurs synodes dans sa ville épiscopale. Le premier qu'il convoqua, le 19 octobre 1256, exigea la réception des Ordres pour la collation des bénéfices, força les ecclésiastiques à la résidence et défendit à ceux-ci de plaider dans les affaires civiles. Un second synode, que Pierre de Castellnou réunit le 13 octobre 1261, interdit aux clercs les jeux

de dés sous peine d'excommunication. Dans le troisième, qui fut tenu le 12 octobre 1267, l'évêque de Gérone porta prohibition des danses et des chansons obscènes dans l'intérieur des églises. Pendant les sessions du dernier synode, qu'il assembla le 16 octobre 1275, Pierre de Castellnou défendit d'ensevelir les morts dans les cimetières, durant le temps d'interdit. En 1265, Pierre de Castellnou avait permis à Bonaventure de Porta, grand-maître de la synagogue de Gérone, de composer un ouvrage dans lequel celui-ci exposait la défense de la religion judaïque. Le rabbin avait inséré dans son livre des attaques directes contre le christianisme. Saint Raymond de Pennafort et quelques Frères-Prêcheurs de Barcelone traduisirent son auteur au tribunal du roi Jacques I^{er}, *le Conquérant*. Le rabbin se justifia en invoquant l'autorisation donnée par l'évêque de Gérone. Pierre de Castellnou, cité comme témoin dans cette affaire, expliqua au tribunal du roi que son but, en provoquant la composition de l'ouvrage de Bonastruc, avait été de faire éclater au grand jour les griefs que les rabbins adressaient au catholicisme, afin que les docteurs et les théologiens pussent plus aisément les réfuter. Bonastruc fut renvoyé absous. Jacques I^{er} choisit Pierre de Castellnou pour arbitre dans le conflit qui s'était élevé entre le pouvoir royal et les nobles catalans, en 1274. Ce pontife fit son testament le 15 décembre 1277. Il voulut être enseveli dans le cloître capitulaire, auprès de l'autel de sainte Marie-Madeleine, élevé à ses frais. Pierre de Castellnou mourut le 20 février 1278 ; sur son tombeau on grava l'épithaphe suivante :

*Anno milleno bis centeno septuageno
Octo jungendis martii denoque kalendis,
Migravit P. Castroque novo ; sed in æde
Vivit sanctorum fuerit cum sector eorum
Hanc sedem castris dotavit q' stat in astris
..... divinum cultum statuens sibi binum.*

VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIII. — Abbé J. CAPELLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CASTELLNOU (Jausbert IV), fils aîné de Guillaume IV, vicomte de Castellnou de 1260 à 1268, épousa Ava, fille du vicomte Pierre de Fonollet qui avait été dépossédé de ses biens comme hérétique albigeois. Cette union ne fut pas heureuse, car les deux époux demandèrent leur séparation. Mais le procès traîna en longueur et les deux parties convinrent de fixer le terme dans les limites duquel la sentence de séparation devait être prononcée, par l'abbé de Saint-Génis. La sentence enfin prononcée, le 14 août 1267, Ava se donna corps et biens à l'hôpital d'Ille, où elle prit l'habit religieux, avec l'intention de servir Dieu et les pauvres. Elle mourut dans cet établissement en 1299, ainsi qu'en témoigne

l'inscription qu'on lit dans l'intérieur de la chapelle de l'hospice, sur le mur de droite et à côté d'une armoire pratiquée dans ce mur :

*Anno Domini M. CC LXXXVIII
III nonas Januarii obiit hic jacet
domina Biatrix vicecomitissa de
Fonollet que fuit hospitaleria
Hospitalis de Insula et domina Ava
vicecomitissa de Castro novo hos
pitaleria hospitalis de Insula.*

Jausbert IV de Castellnou se trouvait dans le royaume de Valence dans le courant de l'année 1267; il y était allé en expédition guerrière à la suite de Jacques-le-Conquérant. Il y tomba malade et y mourut, après avoir fait son testament, le 22 mai 1268.

BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série. — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

CASTELLNOU (Guillaume V) succéda à son frère Jausbert IV dans la vicomté de Castellnou (1268-1284). Il épousa Ava, fille et héritière de Pons de Vernet, qui lui apporta en dot le domaine seigneurial de Céret. Son fils Jausbert V lui succéda, en 1284, à la veille de l'une des épreuves les plus terribles que le Roussillon eut à subir.

Archives des Pyr.-Or., B. 73.

CASTELLNOU (Dalmace de), frère de Jausbert IV et de Guillaume V, assista, le 20 janvier 1279, dans le cloître des Frères-Prêcheurs de Perpignan, au pacte d'union conclu entre Pierre III d'Aragon et Jacques I^{er} de Majorque. Il se porta garant pour ce dernier, son suzerain. En 1302, il fournit, avec son neveu Jausbert V, vicomte de Castellnou, des garanties exigées d'eux pour l'acte d'hommage rendu par le roi de Majorque à son suzerain d'Aragon. Dalmace qui s'était marié à Saurine eut deux fils : Arnaud et Guillaume. Il fonda la branche cadette de la maison de Castellnou dite de Montferrer.

LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

CASTELLNOU (Arnaud de), fils aîné du précédent, reçut, en 1299, de Jacques I^{er}, roi de Majorque, la seigneurie de Castell-Rossello avec toute juridiction. Il n'existait plus en 1326, et il n'avait eu qu'un fils, du nom de Raymond, qui était aussi décédé avant 1337, sans laisser d'autre héritier que Marquesa, sa mère.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CASTELLNOU (Guillaume de), frère du précédent, seigneur de Sorède, avait épousé Béatrix de

Castell-Rossello. Celle-ci, demeurée veuve, reçut de Jacques I^{er}, roi de Majorque, la concession des justices du lieu de Sorède.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 202, 350, 375.

CASTELLNOU (Jausbert V de) était fils de Guillaume V, vicomte de Castellnou. Privé de son père dès son enfance, il fut placé sous la tutelle de sa mère Ava, en 1285. A la suite de nombreux seigneurs roussillonnais, il embrassa le parti du roi Pierre d'Aragon contre Philippe III, roi de France, et Jacques I^{er} de Majorque, alliés; aussi ses biens furent-ils saisis et mis sous séquestre. Ils ne lui furent restitués qu'après la paix de 1298 définitivement conclue entre Jacques I^{er} et Pierre d'Aragon. Jausbert V de Castellnou avoue dans un acte, le 1^{er} décembre 1303, « qu'il a été, à cause de la guerre, absent de Roussillon et Vallespir pendant une longue continuité et durée de temps. » Le vicomte de Castellnou eut ensuite à soutenir contre Pierre de Fonollet, vicomte d'Ille, une guerre privée amenée, entre autres motifs, par la rupture d'une promesse de mariage qui avait été faite entre Périco de Fonollet, fils du vicomte d'Ille, et Françoise, fille du vicomte de Castellnou, laquelle, paraît-il, épousa plus tard Pierre de Quéralt et lui apporta en dot la seigneurie de Céret.

Jausbert V mourut en 1321, étant débiteur envers Pierre de Fonollet de la somme de huit mille livres. Le vicomte d'Ille réclama le paiement de sa créance et en référa au Domaine royal. Sanche ordonna de vendre les châteaux de Saint-Féliu d'Amont et d'Avail; leur vente produisit la somme de 5275 livres. Comme il était encore dû deux mille livres à Pierre de Fonollet sur la succession de Jausbert V, le roi donna ordre de faire vendre aux enchères publiques les droits de fief possédés jadis par les seigneurs de Castellnou sur les châteaux de Corbère et de Llupia. Ces droits furent aliénés en faveur de Pierre de Fonollet pour la somme de quinze mille sols barcelonnais. Jausbert V laissa sa succession à sa fille Sibille, sous la tutelle de Gauceranda, sa seconde épouse; mais le titre de la vicomté de Castellnou s'éteignit avec lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 75.

CASTELLNOU (Dalmace de) reçut de Sanche de Majorque concession de la seigneurie de Montferrer. Ce chevalier prit part à l'expédition d'Alphonse IV, roi d'Aragon, en Sardaigne. En 1342, il fut envoyé en ambassade auprès du sultan du Maroc, qu'on appelait alors le roi de Garbe, pour lui demander son appui contre le roi d'Aragon; mais sa mission diplomatique n'aboutit point. Dalmace de Cas-

tellnou avait épousé Stella Pauc, et eut d'elle un fils, Bérenger.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 233. — GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

CASTELLNOU (Bérenger de) avait hérité de Jausbert V les baronnies de Castellnou, Bellpuig, Cortsavi, La Bastida (en Vallespir) et Montbolo. Avant son décès, survenu en 1373, il avait vendu la baronnie de Castellnou et le château de Bellpuig à André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet. La maison de Castellnou disparut avec lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 129, 136, 196, 202.

CASTELLO (Pierre), bourgeois de Perpignan, fils d'Alamanda et de Bernard, remplissait l'office de gardien de la Monnaie de la Ville, vers 1420. Il assista, en qualité de syndic, aux cortès qui furent célébrées à Barcelone, le 22 avril 1522. Il apparaît avec le titre de seigneur de Saint-Estève en 1441 ; il mourut en 1448 et eut pour successeur son fils Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 232, 239.

CASTELLO (Bernard), fils du précédent, fut consul de Perpignan en 1458 et 1474. Au moment du siège de Perpignan par l'armée française, il se rangea parmi les révoltés roussillonnais, partisans de l'Aragon. Bernard Castello expia ses sentiments patriotiques par l'exil et par la perte de sa fortune, qui fut confisquée par Louis XI et donnée à Pierre de Rocaberti qui la possédait en 1479. Il avait épousé la veuve d'un chancelier de l'Université de Perpignan qui s'appelait Marguerite. De leur mariage naquit un fils, nommé aussi Bernard, qui devint l'époux en premières noces de Graïda, fille du bourgeois Pierre Blanca, et en secondes noces de Constance de Gleu.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CASTELLO (François), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (Malte). Il était en 1487 représentant du grand-maître de Rhodes dans le diocèse d'Elne. En 1521, il recueillit la succession de Bernard Castello, son frère : il était alors commandeur d'Esplugas de Francoli, au diocèse de Tarragone ; il devint ensuite grand-prieur de son ordre en Catalogne. Il entendait se considérer comme seigneur de Saint-Estève et le seul héritier de Bernard Castello, lorsqu'un arrêt de la Royale Audience vint le débouter de ses prétentions (1535). Antoine de Gleu, beau-frère de François et de Bernard Castello, fut déclaré possesseur de la seigneurie de Saint-Estève et seul héritier de Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 413. — ALART, *op. cit.*

CASTELLO (François), docteur en droit, avait reçu de Jean I^{er}, roi d'Aragon, concession de la châtellenie et du bailliage de Bellver. La reine Marie lui octroya à vie l'office d'assesseur du Gouverneur ; mais une provision du roi Alphonse V le révoqua et nomma à sa place Jean Pagès.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 190, 253, 272.

CASTELLON (Lazare), neveu de l'évêque d'Elne Galcerand Albert, était archidiacre de Conflent en 1450.

Archives des Pyr.-Or., G. 172.

CASTELL-ROSSELLO (Raymond de), fils aîné de Guillaume de Castell-Rossello et de Resende, qui descendait d'une famille cerdane et vivait en 1192, est le plus connu des seigneurs de ce nom. Il figura déjà, du vivant de son père, parmi les signataires de la charte de paix et trêve de 1173 ; on le retrouve, en 1182, avec Ermengaud de Vernet, et il avait, en 1194, un fils du nom de Bernard qui mourut sans doute peu de temps après, car il n'en est plus fait mention dans la suite. En effet, le 16 mai 1205, Raymond de Castell-Rossello, dame Saurimonde, son épouse, et leur fils Raymond firent vente aux Templiers du Mas-Deu de certains revenus qu'ils avaient à Palau, à Vilaclara et à Sureda. C'est encore Raymond de Castell-Rossello qui guerroyait, en 1212, à *las Navas de Tolosa*, selon la Chronique de Benter. Il vivait encore en 1217, car le 2 octobre de cette même année il signait les paix et trêves. C'est ce personnage dont la légende et la poésie se sont emparées pour en faire le farouche chevalier qui tua le troubadour Guillaume de Cabestany, par esprit de vengeance.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1^{re} série.

CASTELNAU (Henri-Pierre-Jean-Abdon), né à Prades, le 30 juillet 1814, était le fils de Melchior Castelnau, receveur du Domaine à Mont-Louis, et de Henriette Satgé. Il embrassa la carrière militaire et débuta en Afrique. Atteint par un éclat d'obus à Rome en 1849, il fut promu chef d'escadron à la suite de cette blessure. Henri Castelnau était un des plus beaux officiers du second Empire : grand et d'une mâle prestance, il réalisait le type parfait de l'officier français à cette époque. Napoléon III lui voua une affection particulière et en fit son aide-de-camp. En 1866, Castelnau, alors colonel, joua un rôle historique. L'Empereur l'envoya au Mexique, avec mission de provoquer l'abdication de Maximilien et d'organiser le rapatriement des troupes françaises. A son retour, il reçut les étoiles de général de brigade. Sa fortune demeura attachée à celle de Napo-

léon III. Fait prisonnier avec l'Empereur à Sedan, il resta enfermé avec lui à Wilhemshoehe. Revenu à Paris après la guerre, le général Castelnau fut mis d'abord en disponibilité, puis remis en activité de service. Quand Napoléon III mourut, Castelnau obtint de Thiers, avec plusieurs autres généraux français, l'autorisation d'assister à ses obsèques. A la mort du Prince Impérial, il demanda sa mise à la retraite pour pouvoir prendre part à ses funérailles. Le général Castelnau possédait le château de Bazail-lac, dans les Landes, mais il habitait ordinairement à Paris, rue Saint-Lazare. C'est là qu'il mourut, le 4 novembre 1890; son corps fut inhumé à Mont-de-Marsan.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CASTILLON (Guillaume de), neveu du pape Clément V, était abbé de Saint-Ferme (ordre de Saint-Benoît) dans le diocèse de Bazas, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, le 12 juillet 1313. Ce prélat occupa le siège d'Elne jusqu'au 9 mai 1317. C'est donc par erreur que Puiggari mentionne trois prétendus évêques de ce diocèse (Bérenger VIII, Odon et Guillaume IV) dans son *Catalogue biographique d'Elne*, durant le cours de ces trois années, 1313-1316. Ces personnages, s'ils ont existé, n'ont point été en possession de la crosse ni de la mitre d'Elne, pendant le pontificat de Guillaume de Castillon.

Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*, Munster, 1894.

CASTRO (Pierre - Galcerand de), gentil-homme aragonais, seigneur des châteaux de Fresquero et Alvaro, frère de Philippe-Galcerand, baron de Castro et Péralta, épousa en 1422, Blanche, fille unique et héritière de Guillaume de So, vicomte d'Evol. Au moment de son mariage, Pierre-Galcerand de Castro était conseiller et chambellan du roi d'Aragon, Alphonse V. Ce prince, pour le récompenser de ses services, lui fit don, à cette occasion, de trois mille florins d'or. Un tiers de cette somme fut versée en espèces au nouveau vicomte d'Evol; quant aux deux autres qui lui étaient dûs, le roi lui transféra en franc-alleu toute la juridiction qui lui était réservée sur les territoires des lieux d'Evol, Oleta, Jujols, les Horts, Sauto, Fetges, Estavar, Bajande, Fontrabieuse, La Bastide, avec la juridiction des bannis et la faculté de les garder dans les prisons de la vicomté. Pierre-Galcerand de Castro acquit le château et le lieu de Laroque-des-Albères, dont il confia la garde au chevalier de Sant-Marti. Le vicomte d'Evol faisait partie du conseil de la reine Marie d'Aragon; il assista à l'assemblée qui eut lieu, en 1438, au palais royal de Barcelone, tenue en but d'aviser aux moyens à prendre pour empêcher l'en-

vahissement du territoire de la principauté de Catalogne menacée par des bandes armées. Pierre-Galcerand de Castro fit son testament à Palau-Savardera, le 28 avril 1454. En mourant, il laissa de son épouse Blanche, plusieurs enfants: Guillaume-Raymond qui lui succéda; Yvon; Jeanne, qui épousa, en 1441, le damoiseau Jaufre de Rocaberti; et Isabelle, femme de Jean de Vesins, seigneur d'Arques (Aude).

Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le XLVI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CASTRO (Guillaume-Raymond de), fils aîné du précédent, devint, en 1450, conseiller à la cour de Barcelone et vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il était, en outre, chargé de la capitainerie-générale de ces deux contrées. Fidèle à son roi, il seconda Jean II contre les catalans révoltés et ensuite contre les Français, lorsqu'en 1463, ils firent irruption dans le comté de Berga. Guillaume-Raymond de Castro commandait les troupes royales à la porte de Bagá. Louis XI, voulant s'assurer la possession du Roussillon, décida d'en écarter les seigneurs les plus puissants, les vicomtes d'Ille et d'Evol. Il leur proposa l'échange de leurs vicomtés contre des comtés en France: n'ayant pu obtenir leur consentement, il confisqua leurs terres. En 1484, Guillaume-Raymond de Castro reconnut sa seigneurie d'Evol. Il mourut en 1489, laissant un fils, Pierre-Galcerand, qui fut son héritier.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (Pierre de), fils du précédent, est cité par l'historien Féliu de la Peña dans le nombre des officiers les plus distingués de Ferdinand-le-Catholique. Il épousa Aldonça Roig qui avait eu un enfant naturel de son union illégitime avec le roi d'Aragon: Alphonse d'Aragon, né en 1469, archevêque de Saragosse en 1520. Au lendemain de la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, Pierre de Castro fut mis en possession de l'héritage des vicomtés d'Ille et de Canet léguées au seigneur d'Evol par testament de Bernard-Galcerand écrit en 1441. Ce riche chevalier laissa trois enfants, et, partageant entre eux son patrimoine, donna à François, l'aîné, la vicomté d'Evol, à Philippe la vicomté d'Ille et à Pierre-Galcerand la vicomté de Canet. Pierre de Castro était déjà mort en 1497.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (François de), fils aîné du précédent, vicomte d'Evol en 1498, avait sa résidence à Saragosse, où son frère, Alphonse d'Aragon, occupait le siège archiepiscopal. Il mourut jeune. Dès 1504, ce pontife prit en main la tutelle de ses neveux, et fit

en leur nom l'acquisition de l'autre moitié de la seigneurie d'Estavar et Bajande qui appartenait au Domaine royal.

Abbé GIRALT *op. cit.*

CASTRO (Pierre-Galcerand de) et de Pinos, vicomte de Canet dès 1498, frère du précédent, épousa Catherine Stalrich. Il devint gouverneur-général des comtés : en 1524, il était à la tête d'un régiment de cinq cents lances, lorsque les Français pénétrèrent en Roussillon. Il mourut sans descendance, en 1530 : par son testament écrit le 3 mars 1521, il légua tous ses biens à son neveu Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro, vicomte d'Evol.

Archives des Pyr.-Or., B. 356, 357, 358. — Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (Guillaume-Raymond-Galcerand de), vicomte d'Evol, neveu et héritier du précédent, se maria à Saragosse en 1524, à une fille de la maison d'Aragon. Celle-ci mourut à Perpignan le 15 juin 1528. En l'absence de son mari, Pierre-Galcerand de Castro, oncle du vicomte d'Evol, fit déposer le cadavre de la défunte dans le caveau de la famille de So, à l'église des Dominicains, en attendant sa translation à Saragosse. Le vicomte d'Evol fut appelé en 1528 au commandement du Roussillon, en qualité de lieutenant de son oncle, le vicomte de Canet, qui devait lui laisser sa charge et ses possessions. Cette nomination fut mal accueillie par la noblesse de la province qui ne voyait qu'un Aragonais dans le futur gouverneur. Elle protesta et prétendit que l'administration des comtés ne pouvait être confiée à un étranger. Mais le 31 octobre 1528, le vicomte de Canet « portant-veus de governador général » fit savoir aux nobles roussillonnais qu'on aurait beau faire, son parent était bel et bien régulièrement nommé. Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro devint conseiller du Roi et gouverneur général du Roussillon, le 31 août 1530, à la mort de son oncle. Possesseur des vicomtés d'Evol et de Canet, il avait obtenu, le 1^{er} avril de cette même année, la vicomté d'Ille, en vertu de la renonciation faite en sa faveur par Guiomar Manriquez de Castro. Il laissa un fils, Philippe-Galcerand, qui était en 1568 vicomte d'Evol. Mais, à sa mort, les trois vicomtés furent l'objet d'un nouveau partage : Canet appartint à la famille de Pinos ; Ille fut en 1575 à Eléonore de Castro-Boxadors, femme de Philippe de Cervellon, en 1591 à Stéphanie de Castro qui épousa Martin de Spes-Alagon, et en 1613 à Marguerite de Castro, femme de François de Moncade. Gaspard-Galcerand de Castro et de Pinos était mineur et vicomte d'Evol en 1598. Il devint comte de Guimera, majordome du roi d'Espagne, et mourut en 1634. La vicomté d'Evol passa ensuite à la famille d'Hijar.

Archives des Pyr.-Or., B. 358. — Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (Paul), fondateur de cloches à Perpignan. Il fabriqua pour l'église de Prades une cloche qui fut baptisée le 29 juin 1669. Le 13 février 1671, Paul Castro et Claude Xalot, fondateur de Limoux, passèrent contrat avec Joseph Berdany, menuisier de Perpignan, pour la descente d'une cloche de l'église Saint-Jean qu'ils devaient refondre. Paul Castro fit son testament le 9 août 1674 : il était déjà mort en 1678.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnaises.*

CATALA (Guillaume), abbé de Saint-Martin du Canigou (17 octobre 1397-22 juin 1405). Le 13 août 1403, une bulle de Benoît XIII unit à l'aumônerie et à l'œuvre du monastère de Saint-Martin les prieurés de Saint-Romain de Llupia et de Saint-Pierre de Belloc (près Villefranche).

Inventaire de dom d'Agullana.

ÇA TORRE (Etienne), seigneur de Pollestres, prêta, en 1415, la somme de cent florins à la reine Marguerite, veuve du roi Martin I^{er}. Celle-ci lui donna en gage une Bible dont les couvertures étaient en cuir, le texte en langue catalane et les feuillets en parchemin, bordés d'or et d'azur : sur la première page étaient gravées les armes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le roi Alphonse V ordonna de racheter ce précieux volume. Il chargea de cette mission Bernard Albert, alors procureur royal de Roussillon et de Cerdagne qui, ayant versé la somme de cent florins entre les mains d'Etienne Ça Torre, reçut en dépôt le riche manuscrit et le porta personnellement à la cour du roi, au mois de mai 1432.

Archives des Pyr.-Or., B. 240.

ÇA TRILLA (Albert), damoiseau de Massanet, servit la cause de Pierre IV le Cérémonieux qui le nomma au commandement du château royal de Perpignan. Il acquit la forteresse de Ribera au prix de 17.500 sols, à la suite d'un acte de vente qu'il passa avec Guéralda, veuve de Guillaume de Saint-Saturnin. En 1370, il était lieutenant du gouverneur de Roussillon. A cette date, Pierre IV lui adressait une lettre pour lui reprocher sa lenteur à opérer le recouvrement des rentes dues par la ville de Perpignan aux infantes Jeanne et Constance. Le prince lui disait qu'il lui était impossible de s'expliquer son attitude dans cette circonstance « où il préférerait déplaire à son souverain, à ses filles et à la justice plutôt qu'aux consuls de Perpignan et à l'injustice ». Ça Trilla ne dut pas garder longtemps son office de lieutenant de gouverneur ; mais il mourut en possession du titre de châtelain du château royal de Perpignan. Il fut remplacé dans cet emploi par Bérenger d'Hostalrich.

Son frère Jacques Ça Trilla fut évêque de Gérone de 1369 à 1374.

Archives des Pyr.-Or., B. 123, 136, 142, 153, 209.

CAULA (François), fondateur de Perpignan, fabriqua en 1738, avec Nabarra, aussi fondateur, une cloche pour l'église de Vernet-les-Bains. En 1772, il fit une cloche pour la chapelle rurale de la Piété, à Thuir.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

CAULOT (Claude), fondateur français, fit en 1637 la cloche de l'église paroissiale de Thuir et celle des Pères Capucins de la même ville.

PALUSTRE, *op. cit.*

CAYLUS (Pierre-Joseph-Hyacinthe, marquis de) prit possession du commandement militaire de la province de Roussillon, avec le titre de lieutenant-général, le 5 août 1730. Il succéda dans cette charge au marquis Jacques de Fimarcon. Le commandant Pierre de Caylus mourut à Perpignan le 30 mars 1736 ; le comte de Chastellux recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

CENTENA (Antoine-Paul), fils de Jean et de Marguerite, naquit à Serralongue le 16 mai 1616. Il étudia les lettres à Campredon et la philosophie à l'Université de Perpignan. Une grave maladie essuyée à la suite d'une rixe qu'il n'avait point suscitée et qui faillit le rendre homicide l'ayant retardé dans ses classes, il passa à l'Université de Valence. Les plus éclatants succès couronnèrent ses études. Ayant un jour déconcerté d'un sourire un argumentateur qui lui posait une objection, ce dernier lui déclara un duel à l'arme blanche. Centena accepta et laissa son adversaire pour mort. A la suite de cette aggrada involontaire, Centena se rendit à l'Université de Barcelone. Il y trouva, au cours de théologie, des vétérans d'Alcala et de Salamanque d'un mérite transcendant. Ce contact inattendu avec ces doctes étudiants l'électrisa d'une telle émulation qu'il partit pour la dernière de ces écoles ; la théologie devint encore l'objet de ses études. Ses condisciples et ses professeurs l'engagèrent à disputer au concours une chaire à l'Université. Ce fut en vain : Centena se sentant de l'attrait pour le sacerdoce, préféra se présenter au concours d'un bénéfice curial. Il l'obtint sans difficulté, et l'évêque du diocèse, Gilles Manrique, lui promit la première cure vacante. Ce prélat fut appelé à la cour. Oublié des proviseurs auxquels l'évêque l'avait recommandé, Centena en était à délibérer s'il ne renoncerait pas aux sciences ecclésiastiques pour la médecine, lorsque l'officialité se souvint de ses

droits et lui conféra la cure de Saint-Jean d'Orpi. Raymond de Sentmenat, successeur de Gilles Manrique, l'ordonna prêtre en 1643.

Après la mort de son père, qui eut lieu presque en même temps, Centena ne voulut point laisser sa vieille mère dans l'isolement d'un village exposé à tous les malheurs du fléau de la guerre qui sévissait alors ; il l'appela auprès de lui. Celle-ci conserva toute son autorité sur son fils, qui lui garda la même vénération qu'aux jours de sa plus tendre enfance.

Le 3 juin 1644, Centena fut appelé à la cure de Sabadell, où il se vit accueilli avec autant de satisfaction qu'il laissait de regrets à sa précédente paroisse. Il y correspondit par un zèle ardent pour le salut des âmes et un esprit de conciliation vraiment apostolique, qui ne lui attirèrent pas cependant tous les cœurs. Une opposition se forma même contre lui à propos d'une fondation pieuse. Comme il en triompha, l'orgueil blessé ne lui pardonna point. Deux fois, des militaires apostés l'attendirent en vrai guet-apens. Il s'en tira, grâce plutôt à la sérénité de son âme qu'à sa mâle énergie réveillée à l'aspect du danger. Il conclut de ces épreuves qu'il était appelé à la solitude, et réfléchit sept ans à cette inspiration, en se dévouant, dans l'intervalle, à tous les soins du bon pasteur envers ses ouailles frappées par la peste. Ses héroïques travaux ne lui ayant pas ramené ses ennemis, privé d'ailleurs de sa mère depuis la fin de 1652, il permuta sa cure contre un bénéfice personnel, après plusieurs années de doctorat en théologie, et résolut d'aller postuler à Rome. Le doyen de la cathédrale de Barcelone, alors grand-vicaire, régent de la mitre en l'absence de l'évêque, voulut l'en détourner. « Peine inutile, lui répondit Centena, je verrai la capitale de la chrétienté, et j'en reviendrai doyen à votre place ».

Il s'embarqua en effet l'an 1655, prit terre à Civita-Vecchia, après une horrible tempête, et se rendit à Rome. Son mérite, ses manières et même ses talents de société, poétiques et musicaux, le firent distinguer du cardinal prodataire, entr'autres, et lui valurent un emploi chez le prince Farnèse. Il n'en persévéra pas moins dans les progrès de la perfection que lui facilitait la ville sainte, lorsque sa vie austère, trop accusatrice de celle des autres commensaux, fut taxée d'hypocrisie, et ce qui aurait dû le relever, au milieu de la corruption générale, ne servit qu'à le noircir dans l'esprit du prodataire. Centena le reconnut à l'inutilité du rôle de solliciteur, qu'il jouait depuis deux ans. D'autres cardinaux, qui lui rendaient justice, s'en expliquèrent un jour auprès de leur collègue, le prodataire, qui, désillant enfin les yeux, promit, pour leur protégé, le doyenné vacant de Barcelone. L'humble docteur, n'osant croire à la nouvelle, courut à la daterie, où il en fut certifié ;

mais au moment de voir expédier ses provisions, il apprit que de nouveaux nuages s'étaient élevés contre lui. Loin d'aviser à une justification, il se jeta aux pieds du prodataire, et lui dit avec le plus franc abandon : « Je suis, hélas ! bien plus pervers qu'on ne m'a signalé ! Jugez-en, Monseigneur, par ces traits de ma jeunesse ! » Et il lui avoua, en effet, si naïvement ses légèretés, que le cardinal vaincu, non seulement lui remit le titre de doyen, mais encore celui du prieuré de Saint-Jean d'Isi, diocèse d'Urgell, l'un et l'autre sous la date du 16 mai 1658. Ses Mécènes ne voulaient pas qu'il prit possession du doyenné sans l'accessoire de quelque canonicat à la même cathédrale, qui le mit mieux à même de soutenir l'éclat de son rang. De petites traverses, qu'éprouva son départ, semblaient devoir le retenir encore à Rome tout le temps nécessaire pour solliciter selon leurs vœux. Mais il n'en tint compte, regagna la Catalogne, et fut installé dans sa dignité le 3 avril 1659, à l'âge de 43 ans.

Centena fut, depuis lors, jusqu'à la fin de ses jours, l'image des saints pères du désert. Retiré au rez-de-chaussée de la maison affectée à sa prébende, il s'y était fait l'austère cellule des Paul et des Antoine en masquant ses fenêtres du côté de la rue, et en ne gardant sur la cour qu'un faible rayon de lumière. Son lit n'était qu'un lit de parade, pour donner le change à ceux qui le soupçonnaient de coucher sur la dure. Des racines sauvages, sans assaisonnement, tels furent les mets de l'anachorète ; ses occupations, le silence et la méditation dans la solitude, après les devoirs de la résidence, devoirs si rigoureusement accomplis jusqu'à sa mort que dans l'espace de 30 ans à peine y manqua-t-il 30 jours par raison de santé. Les autres sorties n'étaient que pour assister aux exercices pieux des Pères de l'Oratoire, qu'il aurait pu rehausser de l'éclat de son éloquence si l'humilité ne l'eût retenu dans les bornes du genre apostolique le plus simple. Il fut enfin dans le monde comme n'y étant pas, n'y possédant rien, n'admettant guère auprès de lui que son neveu, qu'on lui avait adjoint dans sa demeure, afin de le soigner et de modérer, si possible, les rigueurs de son ascétisme. Il mourut en odeur de sainteté à 75 ans. Il fut enseveli au caveau capitulaire, dans un sarcophage qui contenait aussi, en un flacon de verre, hermétiquement fermé, l'épithaphe suivante, résumé fidèle des qualités du saint prêtre :

*Antonius Paulus Centena,
Sanctæ Theologiæ Doctor,
Hujus almæ ecclesiæ Decanus.*

Vir

*Vitâ conspicuus, pœnitentiâ stylita :
In frequentibus Dæmonum victoriis
Alter Antonius ;*

Novus solitarius in civitate.

Paulus moritur mundo,

Vivit in cœlo,

Piâ credulitate.

Obiit die 11 decembris M. DC. XCI.

Sa vie a été écrite par le P. Antoine Minuart, grand-augustin, et imprimée à Barcelone, chez Piferrer, en 1744.

Publicateur de 1833.

CERDA (Pierre), né à Collioure, vers la fin du xiv^e siècle, quitta le monde à la fleur de l'âge et entra en religion dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, au couvent de sa ville natale. Ce monastère, situé au *Port d'Avall*, est aujourd'hui un magasin d'artillerie. Pierre Cerda avait été amené à se consacrer à Dieu par les prédications que saint Vincent Ferrier distribuait dans le Roussillon. C'était un esprit simple et illettré. Mais il fit de tels progrès dans les sciences divines et acquit tant de vertus, qu'il ne tarda pas à devenir un prédicateur en renom. Pierre Cerda fut le disciple de saint Vincent Ferrier et lui ressembla dans ses pieuses habitudes. Comme lui, il prêchait le sermon sur le jugement dernier avec une ferveur spéciale. Pierre Cerda, se trouvant à Graüs, dans le comté de Ribagorse, tomba malade et demeura dans cette ville jusqu'à sa complète guérison. Saint Vincent Ferrier ne tarda pas à mourir. Pierre Cerda, animé du zèle de son maître, s'en alla prêcher en différentes contrées et ramena un grand nombre d'âmes à Dieu. Il fit preuve d'une sagesse qui lui mérita maintes fois les faveurs particulières du ciel : il mourut dans la ville de Graüs où il exerçait le ministère de la prédication évangélique. Dieu manifesta au monde par des miracles la sainteté de son serviteur, Pierre Cerda. Au moment de son trépas, les cloches de la cité sonnèrent d'elles-mêmes. Le peuple se porta en foule dans la maison d'un certain Pierre Tallada qui lui donnait l'hospitalité. On trouva alors Pierre Cerda étendu, sans vie, sur un fagot de sarments, les mains jointes et le front couronné d'une auréole lumineuse. On l'ensevelit avec les honneurs réservés aux saints. Sa mort survint le 7 décembre 1422. Son culte a été autorisé et la ville de Collioure lui a consacré un autel. La statue vivante et bien drapée, par une audace assez rare, ouvre la bouche et parle.

Le tombeau de Pierre Cerda a été transféré de Graüs au couvent des Dominicains de Barcelone. Son corps fut d'abord inhumé dans la sacristie de Notre-Dame de la Penya. Au mois de janvier de l'année 1574, l'évêque de Barbastro ou son official, Philippe de Urries, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, eu égard aux nombreux miracles opérés par son

intercession, procéda à l'élévation de ses reliques qu'il fit placer dans un tombeau magnifique, à la droite de l'autel de la Vierge. Les évêques Cornel et Tord, dans leur visite pastorale, exposèrent son chef sur l'autel à la vénération des fidèles.

C'est par erreur que le P. Fages attribue à Pierre Cerda le nom de Pierre Quéralt. Diago, dans son *Etude sur les disciples de Saint Vincent*, l'appelle Pierre Cerda; M. Brutails, dans le livre: *L'Esclavage en Roussillon*, cite le nom du prieur Pierre Cerda. Enfin, un Guillaume Cerda, de Collioure, obtint du roi Martin, c'est-à-dire à l'époque où vivait Pierre Cerda, la permission de chercher des mines d'or, d'argent ou autres métaux sur tous les territoires du Roussillon et de la Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 192. — P. FAGES, *Vie de Saint Vincent Ferrier*. — J. FALGUÈRE, *Notice historique sur Collioure*. — BRUTAILS, *L'esclavage en Roussillon*. — *Semaine Religieuse de Perpignan*, n° du 20 décembre 1884.

CÉRET (Guillaume de), évêque d'Elne (1187-1197). Le nom patronymique de ce pontife est parvenu jusqu'à nous, grâce à une charte datée du 2 juillet 1214. Ce document reproduit l'obligation consentie par le chapitre d'Elne à Pierre Pauc, d'une somme de cinq cents marcs d'argent, dont le montant avait jadis permis aux deux évêques, alors défunts, Guillaume d'Ortafa et Guillaume de Céret, d'acquérir la moitié du château de Saint-Cyprien. Guillaume de Céret n'est plus mentionné ensuite que par son prénom dans des actes d'ordre purement administratif. C'est ainsi qu'il ratifia, en 1188, avec d'autres prélats, un acte de vente fait au monastère de Fontfroide par Bernard, archevêque de Narbonne. Il paraît avoir secondé les Templiers dans leur œuvre bienfaisante du dessèchement des marécages qui couvraient de vastes étendues de terrains, dans la plaine du Roussillon. On le voit passer deux transactions avec la milice de l'Ordre: une première, le 28 mars 1187, au sujet d'une partie des marais de Caraig, et une seconde, le 1^{er} avril 1194, au sujet de l'étang de Bages. Le 1^{er} octobre 1195, l'évêque d'Elne fit donation au monastère d'Arles, de l'église Sainte-Marie-Magdeleine de Combred, située dans la paroisse des saintes Juste et Rufine de Prats-de-Mollo.

Puiggari affirme, d'après le Cartulaire d'Elne, que le 11 février 1196, Guillaume de Céret reçut de Pierre I^{er}, roi d'Aragon, le serment accoutumé de fidélité et de protection. Ce prélat figure parmi les témoins de la constitution faite à Gérone, en 1197, par ce roi contre les hérétiques. Le 2 mai de cette même année, il termina, comme arbitre, avec Goufred, vicomte de Roussillon, un différend élevé entre Robert, abbé d'Arles, et Ermessinde, dame de Cort-savi. On ne possède aucune donnée historique qui

permette de préciser la date de la mort de Guillaume de Céret.

Archives des Pyr.-Or., G. 37, *Cartulaire du Temple*. — *Marca hispanica*, col. 383, 1383, 1386. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CERVIA (François de) fut vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, après la chute du royaume de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 121.

CERVOLES (Guillaume de), abbé de Saint-Martin du Canigou (1300-1303). Une rixe violente eut lieu dans le monastère, au début de son abbatiat, entre les moines divisés en deux partis et soutenus par des laïques. La cause de cette discussion fut une accusation de simonie portée contre l'abbé Guillaume de Cervoles, avec complot pour lui refuser l'obéissance. Le Pape Boniface VIII fut informé de ce scandale. Les laïques furent envoyés devant leur évêque pour les peines qu'ils avaient méritées et les religieux furent déclarés suspens pendant un temps plus ou moins long, suivant le degré de leur culpabilité. Mais le 7 mars de l'année suivante, des lettres d'absolution furent accordées et remises par François Mathei, cardinal, pour les censures encourues par les Bénédictins du Canigou. Le 27 mai 1300, Guillaume de Cervoles permit à François-Arnaud Serradell, moine et aumônier, de doter de ses biens l'autel qu'il avait élevé à Saint-Gaudérique, dans l'église conventuelle. Guillaume de Cervoles mourut le 24 avril 1303, ainsi qu'en fait foi l'épitaphe suivante tracée autour d'un bas relief représentant les funérailles d'un abbé mitré auxquelles assistent huit prêtres: « *Anno Domini MCCCIII. VIII Kalendas madii obiit frater Guillelmus de Serbolis, dei gratia abbas istius monasterii una cum fratribus Petro et Berengario clericos requiescat in pace* ». Ce marbre est encadré dans le monument du comte Guifred que conserve l'église de Castell. Au premier plan, le défunt est couché dans son tombeau: derrière lui se trouvent huit personnages; aux quatre angles, sont gravés des écussons chargés d'un cerf passant, armes parlantes de Cervoles. La première ligne de l'inscription est gravée sur la traverse supérieure du cadre, la seconde sur la traverse inférieure et la troisième, entre les deux autres, sur le soubassement du cénotaphe.

PUIGGARI, *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Martin du Canigou* dans le VII^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — L. DE BONNEFOY, *Épigraphie roussillonnaise*.

CHAMBEU (Pierre-Eloi-Etienne), né à Vinça le 12 janvier 1821, fut nommé successivement vicaire:

à Arles-sur-Tech le 1^{er} août 1844, à Saint-Jacques de Perpignan, le 30 juillet 1849 et à Saint-Mathieu de Perpignan, le 1^{er} février 1856. Il entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs au mois d'août 1858. Durant le temps de son vicariat à Arles-sur-Tech, il publia une *Vie des bienheureux martyrs Abdon et Sennen, patrons d'Arles-sur-Tech, suivie d'une notice sur la translation de leurs reliques à Arles*, Perpignan, J.-B. Alzine, 1848, in-16. En 1872, il édita à Paris, chez Tolra, un *Mois de Marie d'après le Saint-Evangile*, fort volume, in-12.

Archives de l'évêché de Perpignan.

CHAMBON (Joseph) fut nommé, en 1782, bénéficiaire de la communauté ecclésiastique de Saint-Mathieu, à Perpignan. Il adopta avec ardeur les principes de la Révolution. En 1790, Chambon bénit les clubs de Perpignan. En 1791, il devint curé constitutionnel de Saint-Mathieu. Le 29 octobre 1793, il fut nommé suppléant à la Convention. Chambon se vanta près des représentants attachés à l'armée des Pyrénées-Orientales d'avoir été désigné pour faire partie de la *Commission populaire* chargée de « juger les conspirateurs lyonnais ». Chambon déposa ses lettres de prêtrise et exigea un certificat de cette remise pour bénéficier des faveurs gouvernementales. Il devint commissaire des guerres sous le Consulat et l'Empire.

Archives des Pyr.-Or., G. 691. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*.

CHAPSAL (Jean-Pierre-Joseph) naquit à Illes-sur-Tet, le 17 juin 1792. Vicaire à Rivesaltes le 1^{er} août 1818, il fut nommé desservant de Capestany le 26 août 1821. Le 1^{er} juin 1826, il reçut le titre de succursaliste de Trouillas ; il demeura dans cette paroisse jusqu'au 16 décembre 1840, date à laquelle il prit sa retraite pour finir ses jours dans sa ville natale, le 16 août 1860. Chapsal s'adonnait à l'étude des sciences physiques et naturelles, qu'il cultiva d'ailleurs avec succès. En 1847, il avait adressé à François Arago un mémoire sur les effets de la foudre. L'illustre astronome déposa ce travail sur le bureau de l'Académie des Sciences, à Paris, puis en donna ensuite lui-même lecture, dans une séance de cette docte assemblée. A l'unanimité, les membres présents de l'Académie des Sciences votèrent l'impression du mémoire de Chapsal. Par testament olographe du 2 novembre 1843, Chapsal fit en faveur des pauvres de la commune d'Illes-sur-Tet un legs d'un capital de 5000 fr., c'est-à-dire une valeur nécessaire pour établir sur l'Etat une rente de 250 francs.

Archives de l'Evêché de Perpignan. — VII^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*

CHASTELUX (Le comte de) recueillit la succession du marquis de Caylus, à la tête du gouvernement militaire de la province du Roussillon, en 1736. Il occupa cette charge jusqu'au jour de sa mort survenue à Perpignan, le 10 avril 1742.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

CHIAVERI-DE-VALENTI (Jean-Baptiste) appartenait à une illustre famille italienne qui avait donné des doges à la ville de Gènes. Il était, à l'époque des guerres de Catalogne (1640), chanoine et grand-archidiacre d'Urgell. Jean-Baptiste Chiaveri prit parti pour la France, et, dès 1645, se trouva pourvu du prieuré de la collégiale du Monastir-del-Camp. En 1653, il devint évêque-élu de Solsona et séquestre des droits et des revenus de l'abbaye de la Réal, à Perpignan. Un certain Joseph Balba s'était fait pourvoir de cette dernière prélature en cour de Rome ; Louis XIV adressa, le 29 octobre 1660, une lettre close au Conseil souverain du Roussillon pour empêcher la prise de possession de l'abbaye de la Réal, dont la propriété effective était réservée à Jean-Baptiste Chiaveri. Les bulles de provision ne parvinrent à celui-ci que le 19 octobre 1669. Jean-Baptiste Chiaveri eut à soutenir de longs procès, en cour de Rome, depuis 1673 jusqu'en 1680, contre les bénéficiaires de la Réal qui prétendaient relever de la juridiction de l'Ordinaire du diocèse et non de celle de l'abbé. Ce ne fut que le 30 décembre 1679 que les membres de la communauté ecclésiastique de la Réal firent acte de soumission et d'obéissance à l'abbé Chiaveri, lequel mourut le 5 septembre 1684. Sa famille se fixa dans le Roussillon. Michel de Chiaveri, qui avait épousé Joséphe de Massa, eut une fille, en 1738, qui se maria au chevalier Jean de Cessales.

Archives des Pyr.-Or., G. 403-405, H. 8, 18. — Généalogie des Dax, Perpignan, Latrobe, 1892. — Abbé GIBRAT, *Notice historique sur le Monastir-del-Camp*, Céret, Roque, 1904.

CHIRON (Marie-Joseph), connu en Roussillon sous le nom de *Père Marie*, naquit au Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), le 29 novembre 1797. Dès son jeune âge, il se fit remarquer par sa charité pour les pauvres, sa compassion pour les malheureux et son angélique piété. Il fut ordonné prêtre le 27 avril 1823 et nommé curé de Saint-Martin-l'Inférieur, dans le diocèse de Viviers. En 1826, il s'entendit avec l'Ordinaire du lieu, le préfet de l'Ardèche et le maire de Privas pour fonder un asile d'aliénés dans le chef-lieu du département. On confia ce nouvel établissement aux soins des religieuses de Sainte-Marie de l'Assomption, que l'abbé Chiron fonda à cette intention. Celui-ci devint aumônier des prisons et directeur de l'hospice des aliénés de Privas. Au commencement de l'année 1843, l'abbé

Chiron, se sentant appelé à une vie plus parfaite, quitta ses enfants spirituels et alla mener la vie érémitique dans une lointaine solitude. Le 24 mars de cette année, il arriva à l'ermitage de Saint-Antoine de Galamus, près de Saint-Paul-de-Fenouillet. Un moine franciscain qui habitait ses parages, et dont la sœur était religieuse à Sainte-Marie de Privas, lui avait indiqué cette retraite sauvage. Il laissa ignorer son nom de famille et le lieu de sa naissance ; il se fit désormais appeler le *Père Marie*. Il avait revêtu le costume de tertiaire de Saint-François d'Assise et s'appliqua à reproduire dans sa vie les traits de vertu du séraphique saint. Il marchait la tête rasée, les pieds nus, dans les froides régions de nos Pyrénées. Il ne vivait que de racines et d'herbes sauvages. Sa solitude devenant un lieu de pèlerinage, il ne tarda pas à l'abandonner pour en chercher une autre plus retirée. C'est ainsi qu'il vécut dans plusieurs ermitages du diocèse de Perpignan durant les huit années qu'il passa en Roussillon. Son mobilier consistait en une tête de mort, une statuette de N.-D. des Sept-Douleurs, son bréviaire, un grand Crucifix, une planche en guise de matelas et son rustique bâton de mendiant. Sur les murs de sa cellule, il avait gravé de sa main les inscriptions suivantes : « Les larmes versées pour Dieu sont plus douces que le rire insensé des pécheurs. — Il est dur de vivre ici ; il est bien doux d'y mourir. » Le frère Marie couchait sur la terre nue et avait une pierre pour oreiller.

Les frères Aubert, missionnaires apostoliques du Dauphiné, avaient été appelés à prêcher dans le diocèse de Perpignan. Ils dévoilèrent à Mgr de Saunhac-Belcastel les vertus éminentes et le talent précieux du prêtre du Vivarais, devenu son diocésain. Ils engagèrent ce prélat à utiliser les qualités apostoliques du Père Marie. L'évêque de Perpignan manda ce dernier à son palais et lui commanda de partager son temps entre la solitude et le ministère de la prédication. Dès lors, le Père Marie parcourut le Roussillon et le remplit du feu de sa parole et des exemples de ses vertus. En voyage, il vivait d'aumônes et n'acceptait jamais d'argent. Il n'entraînait guère dans les maisons, surtout chez les riches ; il ne mangeait que sur le seuil de la porte ou sous l'escalier. Il couchait de préférence dans les églises ou dans quelque réduit voisin du sanctuaire. En mission, il prêchait simplement et avec onction ; sa doctrine était sûre et clairement exposée ; il citait beaucoup de traits tirés de l'Écriture Sainte et de la vie des saints. Ce qui dominait en lui, c'était la facilité, la conviction, le sentiment de piété, de foi ardente, de tendresse pour les âmes qui allait droit aux cœurs et les entraînait irrésistiblement. A Vernet-Bains, on voit encore, sur le portique de l'église, l'inscription suivante, dictée par le Père Marie et

gravée sur une plaque de marbre : « Les habitants de Vernet se reconnaissent redevables à Marie, Mère des Douleurs, des heureux fruits de la mission donnée en février 1845. » Il fonda à Perpignan, en 1844, la confrérie de l'Heureuse Famille de Marie dont le siège est établi à l'église Saint-Jacques de cette ville.

Au mois d'août 1851, le Père Marie quitta les Pyrénées-Orientales, où il avait passé en faisant le bien, pour aller habiter le Cros, paroisse de Caunes, à douze kilomètres de Carcassonne, qui possédait un ermitage dédié à la Sainte-Vierge. Grâce à la présence et au zèle du saint ermite, ce sanctuaire devint de plus en plus fréquenté. C'est là que le Père Marie mourut avec la réputation d'un saint, le 28 décembre 1852. Il fut inhumé sous le porche de l'église. Sa tombe en marbre blanc porte cette inscription : « Ci-gît le Père Marie, religieux franciscain, mort en odeur de sainteté, le 28 décembre 1852. »

Semaine religieuse de Perpignan, 1888.

CHRISTOFFOL (Vincent), prieur du monastère de la Réal et procureur de l'abbé Jean Calvet, a laissé un livre de recettes et de dépenses, qui se trouve déposé dans le fonds des archives des Pyrénées-Orientales, sous la cote H. 6. Il y manque, dit l'*Inventaire*, un certain nombre de feuillets, parmi lesquels les feuillets 23 à 26. Le folio 23 contenait, ainsi que nous l'apprend la couverture, une note historique relative au siège de 1542 par le Dauphin. Le rédacteur signale qu'elle est à *extraire*, comme pouvant avoir trait à l'*histoire*. Une autre mention au-dessous de la précédente, et qui paraît être de la main d'Henry, indique que *cette feuille a été détachée et placée à la Bibliothèque à la suite du manuscrit de Pascal, notaire historiographe du siège de Perpignan par Louis XIII.*

Archives des Pyr.-Or., II. 6.

CIFFRE (Pierre) fut nommé, en 1494, par Ferdinand I^{er}, maître des œuvres du roi et, comme tel, chargé de la visite et de la direction des travaux des places fortes en Roussillon et en Cerdagne. Il dirigea, en 1504, les travaux qui furent exécutés au château royal de Collioure ; il construisit le pont-levis du château d'Elne et fut envoyé par Charles-Quint à Bougie (Algérie) pour y édifier une forteresse. Il rédigea des rapports, le 9 mars 1516, sur l'état des auvents de diverses maisons de Perpignan dont la démolition et la réparation étaient demandées. Pierre Ciffre eut pour successeur dans sa charge Jean Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., B. 344, 357, 416, 418, 419.

CIGUET (Jean-Pierre), originaire de Camélas et prêtre-bénéficiaire de Saint-Jean de Perpignan, fut interdit à la suite d'une rixe accompagnée de meur-

tré. Il se retira au sein de sa famille et demeura suspens toute sa vie, quoique la victime l'eût justifié avant de mourir, en s'avouant coupable de la provocation. Jean-Pierre Ciguët fut calligraphe et peintre, ainsi qu'en témoigne l'abbé Honoré Ciuro, son compatriote. Dans le manuscrit que ce dernier composa cinquante ans après la mort de Ciguët, on trouve ce détail : « Fonch molt bon scriva, o tenia molt bona pluma, dal qual da testimoni lo llibre dels bautismes... era tambe pintor, testimoni la figura de un Christo de pinsell ab Nostra-Senyora y san Joan, loqual esta devant la porta de la iglesia. » En 1592, Jean-Pierre Ciguët fit fabriquer la croix en fer à branches égales formées d'enroulements légers, montée sur une hampe octogone de dix-huit millimètres d'épaisseur qui se trouve au milieu du cimetière de Camélas. Sa hauteur, au-dessus de la pièce cylindrique qui lui sert de base, est de deux mètres. Sur une plaque du même métal, large de huit centimètres, haute de cinq et soudée à moitié hampe, est buriné le nom du donateur avec la date : *Mossen. Johan. Pere. Ciguët. feu. fer. 1592.*

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

CIMA (Pierre), originaire de l'île de Majorque, était entré dans l'ordre des Frères-Mineurs. Il fut élu évêque d'Elne, le 28 avril 1371. Ce pontife recueillait la succession difficile de Pierre de La Planella qui, à la suite d'un violent conflit avec les consuls de Perpignan, avait quitté le royaume. Pierre Cima sut ménager les passions politiques tout en sauvegardant l'immunité du for ecclésiastique. C'est ainsi qu'il obtint du roi d'Aragon, Pierre IV, une lettre qui fut adressée, le 22 octobre 1372, aux consuls et aux prévôts de Perpignan pour leur défendre de faire comparaître devant eux des clercs. Ses efforts dans la voie de la pacification furent couronnés de succès. Le 17 août 1375, une bulle de Grégoire XI termina le différend par une transaction. La ville de Perpignan reconnut ses torts et s'engagea à payer 5755 florins d'or pour les dommages causés à l'Eglise et à l'évêché d'Elne ; la sentence d'absolution en faveur des consuls de la cité fut prononcée par les commissaires apostoliques, le 10 novembre 1377. Le passage de Pierre Cima sur le siège d'Elne fut marqué encore par la promulgation de statuts synodaux : les premiers furent rédigés le 3 avril 1373 ; ils s'attachèrent à édicter des mesures de réforme dans le diocèse. Pierre de Cima n'agit dans cette circonstance qu'en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par Gui, évêque de Porto et cardinal. Les règlements du synode tenu le 10 mai 1375 défendirent aux chanoines d'Elne de sortir seuls, autrement qu'à cheval, dans la ville ou hors des murs de la cité : le port des aumusses à corne fut réservé uniquement aux mem-

bres du chapitre. Pierre Cima établit aussi un règlement sur le service des bénéfices dans sa cathédrale, dont un de ses successeurs, Barthélemy Peyro, confirma la teneur, le 25 novembre 1400. De concert avec le chapitre d'Elne, il prescrivit pour son diocèse la célébration d'une fête du rit *double-large*, en l'honneur de saint François d'Assise : elle devait avoir lieu tous les ans, le 4 octobre. Vers la fin de l'année 1377, Pierre Cima fut transféré par Grégoire XI sur le siège épiscopal de son pays d'origine. Le 12 avril 1375, le chapitre de Mallorca avait donné pour successeur à Antoine Galiana, évêque défunt, Pierre de Luna, futur Benoît XIII. Cette élection ne reçut pas son exécution, et Pierre Cima prit possession du siège de Mallorca, le 26 janvier 1378. A la naissance du schisme d'Occident, le roi d'Aragon Pierre IV avait réuni les cortès en Catalogne pour savoir auquel des deux Papes était due l'obédience. Pierre Cima se rendit à ces assises catalanes qui décidèrent de reconnaître l'autorité pontificale de Clément VII. Ce prélat demeura trois années hors de son diocèse : Zurita lui donna le titre de confesseur du roi. L'évêque de Mallorca regagna son siège le 9 mars 1384. Il ne tarda pas à être frappé par la maladie : il n'assistait pas aux réunions capitulaires à cause du triste état de sa santé. Pierre Cima convoqua un synode diocésain le 14 avril 1385. Jusqu'à cette époque, le clergé du diocèse tenait ses réunions annuelles le vendredi dans la semaine de Pâques. Cet évêque fit décider qu'à l'avenir les assemblées synodales commenceraient le jeudi et se poursuivraient dans la journée du vendredi. Pierre Cima mourut en odeur de sainteté le lundi 25 avril 1390, sur la fin du jour. On croit qu'il fut inhumé le surlendemain dans le couvent de Saint-François, à Mallorca. Ce monastère a depuis été détruit.

Archives des Pyr.-Or., G. 169, 171, 172, 243. — *Marca hispánica*, col. 1476, 1480. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XXII.

CIURO (Honoré), né à Camélas le 10 février 1612, embrassa la carrière ecclésiastique et devint en 1637, bénéficiaire de l'église de Thuir. Il entreprit à cette date la reconstruction de l'ermitage de Saint-Martin de Camélas, qu'il mena à bonne fin en 1644. Honoré Ciuro a laissé un manuscrit de 500 pages où il expose en détail l'état de l'ermitage au XVIII^e siècle, ses projets, ses obstacles vaincus et les moyens employés. M. le chanoine Torrelles a mis ce document à contribution dans le mémoire : *Un prêtre ermite au XVII^e siècle*, qu'il a édité dans le XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire.

L. JUST, *Les ermitages du diocèse de Perpignan*. — XXXIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.